

**LAFON Delphine**

**Maîtrise d'Histoire  
soutenue le 22 Octobre 1999**

**Célestin FREINET  
ou la révolution par l'école**

**Mémoire de maîtrise  
préparé sous la direction de M. Jean-Louis PANICACCI**

**Université de Nice / Sophia-Antipolis  
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines  
Département Histoire  
Année universitaire 1998/1999**

<http://www.chez.com/freinet>  
<mailto://delphine.lafon@voila.fr>



## REMERCIEMENTS

Je souhaite ici exprimer ma reconnaissance envers :

- M. Jean-Louis Panicacci, qui a dirigé mes recherches, pour ses conseils, ses critiques et l'aide qu'il m'a apportée pour l'obtention de certaines sources.

- L'ensemble du personnel des Archives Départementales des Alpes-Maritimes pour sa compétence et son amabilité; notamment M. Alain Bottaro, assistant de conservation du Patrimoine, pour l'attention toute particulière qu'il a portée à mes recherches.

- M. Alain Paul, directeur des Archives départementales des Hautes-Alpes, qui a su donner une bonne suite à mes recherches et l'ensemble de son personnel pour son efficacité et son amabilité.

- Mme. Madeleine Bens-Freinet pour les renseignements sur son père qu'elle a bien voulu me fournir et les ouvrages qu'elle a eu la gentillesse de me prêter.

- M. Dominique Olivesi, pour m'avoir fait aimer l'Histoire, pour m'avoir soutenue durant toute la durée de mon parcours et parce que ses conseils m'ont toujours été des plus précieux.

- Toute ma famille et mes amis qui m'ont écouté parler de Célestin Freinet pendant toute une année, notamment M. Thierry Bertrand, ainsi que mon frère Jean-Marie, qui avec une patience infinie a su résoudre tous mes problèmes d'informatique (et ils étaient nombreux...).

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>Page 5</b>
Contexte	Page 9
<b>I - PEDAGOGIE ET REVOLUTION CELESTIN FREINET, UN INTELLECTUEL EN RUPTURE</b>	
1 - Les motivations d'un instituteur engagé	Page 15
2 - Une pédagogie nouvelle et révolutionnaire	Page 20
3 - De la théorie à la pratique, comment "l'image noire" de Freinet se dessine	Page 30
<b>II - LE FRONT POPULAIRE «L'HEURE DE FREINET» ?</b>	
1 - La création de l'école expérimentale de Vence : expression de la politique de «Front populaire» et instrument de la lutte antifasciste	Page 52
2 - Des pratiques militantes inspirées par «l'esprit Front populaire»	Page 64
3 - Freinet, un intellectuel influent du Front populaire ?	Page 72
<b>III – 1939-1945 FREINET DANS «les années noires»</b>	
1- Suspicion, surveillance et arrestation	Page 80
2 - Au camp	Page 88
3 - Au maquis	Page 97
<b>Conclusion</b>	<b>Page 109</b>
<b>Annexes</b>	<b>Page 112</b>
<b>Inventaire des sources utilisées</b>	<b>Page 126</b>

## INTRODUCTION

De nombreuses études concernant Célestin Freinet ont déjà été réalisées depuis une trentaine d'années, mais rares sont celles qui se sont intéressées à lui, au-delà de sa pédagogie. Si plusieurs mémoires ont été rédigés en Sciences de l'éducation, ainsi qu'en Orthophonie, aucune biographie à caractère historique n'a été réalisée. Certains auteurs ont tenté de rapprocher sa vie avec les événements politiques de la période, mais peu ont utilisé des sources d'archives pour étayer leur réflexion.

Les sources concernant Célestin Freinet, sa vie et sa pédagogie sont très abondantes et très diverses. Les Archives départementales des Alpes-Maritimes et celles des Hautes-Alpes possèdent des fonds assez riches. Le chercheur peut aussi compter sur les nombreux ouvrages écrits par Freinet ou ses proches, ainsi que sur de nombreuses parutions concernant les travaux du pédagogue. Parce que sa notoriété débute dès les années 20, la presse peut constituer un outil intéressant pour développer une approche différente du sujet. Seules les sources concernant l'action de Freinet dans les maquis des Hautes-Alpes demeurent rares. De cette période de vie clandestine, les témoignages laissés par l'instituteur sont restreints. Pour cette raison, il nous a été plus difficile de développer ce moment, si particulier et à la fois très intéressant pour l'historien, de la vie de Freinet. Les archives familiales, auxquelles nous n'avons pas eu accès, auraient sûrement fourni de nombreux renseignements. Ainsi, avec les sources non exhaustives dont nous disposons, notre démarche est de pouvoir ouvrir à d'autres chercheurs «une petite porte» vers de futures recherches, tournées vers les Hautes-Alpes.

L'utilisation de ces sources, pour certaines du moins, s'avère assez délicate. Elles nécessitent souvent une approche critique. Ainsi, les documents d'archives sont des écrits en majorité rédigés par les détracteurs de Freinet, surtout pour ceux conservés aux archives départementales des Alpes-Maritimes. Les fonds versés étant ceux de l'Inspection académique ou du cabinet du Préfet, ainsi que quelques rapports de police, nous sommes bien évidemment confrontés à une absence de pluralité des sources. La prudence s'impose donc quant à leur exploitation. De surcroît, les écrits de Freinet ont souvent un caractère trop

pédagogique, ce qui n'intéresse pas directement notre étude. Seule une partie d'entre eux ont un caractère plus historique et méritent d'être retenue. Cependant, il faut là aussi les aborder avec une certaine précaution, tout comme la majorité des ouvrages consacrés à Freinet. Parce qu'ils sont écrits de sa propre plume, ou de celle de ses proches collaborateurs, plusieurs ouvrages développent un point de vue tendant au plaidoyer pro domo. Il est difficile de se détacher de l'image de l'homme que l'on a connu en tant qu'épouse ou fille, voire admiré en tant que collègue ou ami, puis de vouloir écrire une histoire objective sur celui-ci. Sans les écarter a priori, toute fois nous nous sommes méfiés des récits par trop hagiographiques.

Entre idéalisation et diabolisation, on doit chercher la vision la plus conforme à la vérité historique, si tant est qu'elle puisse être atteinte. Cette étude n'a pas l'ambition de porter un jugement sur l'homme et son œuvre, encore moins celle de prolonger la polémique qui s'était développée dans les années Trente. Elle va tenter de restituer des faits et de comprendre, à travers leurs analyses, pourquoi ils sont révélateurs d'un certain "moment" historique. Utiliser les sources d'archives permet d'avoir une méthodologie scientifique. L'étude, à partir d'un terrain de recherche solide est nécessaire, surtout lorsque l'on aborde des périodes sensibles de la vie de Freinet, et en particulier les méandres de ses démêlés avec les autorités à partir de 1932.

Nous tenons à expliciter le pourquoi du choix d'un tel sujet : tout d'abord des attaches personnelles nous lient au pays vençois, cadre géographique de la vie de Freinet. Puis, pour une postulante au métier d'institutrice et membre de la Ligue de l'Enseignement dont Freinet a été à un moment compagnon de route, une monographie sur l'apôtre local de la Pédagogie nouvelle pouvait représenter une perspective d'étude bien séduisante.

C'est une approche nouvelle que nous proposons avec cette monographie. Il conviendra donc d'accorder une grande importance au contexte politique et social qui entoure la vie de Freinet. La définition donnée par Antoine Prost dans le *Dictionnaire des Intellectuels Français* peut résumer le choix de

notre orientation : *«Dans le mouvement pédagogique du XXème siècle, Freinet occupe une place centrale»*. En effet, l'auteur replace ici Freinet autant dans sa fonction de pédagogue, que dans son statut d'intellectuel pleinement reconnu. Ainsi, il ne peut plus être considéré sous le seul angle de la pédagogie. C'est aussi un syndicaliste, un écrivain, un défenseur des libertés et des Droits de l'Homme, et de manière plus générale c'est un homme engagé, un militant. Le même auteur poursuit : *«Sa pédagogie est d'abord un choix de société, d'où la véhémence des conflits qu'elle a suscités»*. Et il ajoute plus loin : *«Chez lui, l'innovation pédagogique ne se dissocie donc pas de l'engagement révolutionnaire»*. Cette étude aura pour ambition de montrer comment les innovations pédagogiques de Freinet ont pu être influencées par le contexte politique et social.

Nous suivrons le parcours de Freinet de façon chronologique, du début de sa carrière d'instituteur en 1919, jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Dans une première partie, nous étudions les différents courants de la pensée pédagogique et les événements nationaux et internationaux qui ont influencé la réflexion de Freinet. A la lumière de la pédagogie traditionnelle, nous mettrons en avant l'aspect révolutionnaire de son nouveau système d'éducation. Après avoir expliqué ce que Freinet attendait de l'Ecole nouvelle, de ses principes et de ses techniques d'application, nous verrons pourquoi, et comment, celle-ci lui attire de multiples ennuis, avec son administration de tutelle, mais aussi avec les autorités municipales de Saint-Paul. Jusqu'alors mise en avant dans le milieu de la nouvelle pédagogie, l'image de Freinet tend à se dégrader par la suite. Nous étudierons les faits qui poussent Freinet à se marginaliser et à se radicaliser afin de défendre ses positions. Qui est visé lors du «scandale de Saint-Paul» : le pédagogue aux méthodes pédagogiques trop révolutionnaires ou l'instituteur «rouge» ? A moins que ce ne soit les deux ? Nous concluons ce chapitre par le départ de Freinet de l'enseignement public, fin 1933, date à laquelle il choisit de se consacrer à la fondation de son école privée de Vence et au développement de sa pédagogie.

Notre deuxième partie s'ouvre sur la période de la dynamique du Front Populaire : de 1934 à 1938/1939. C'est volontairement que nous donnons à cette période un sens

extensif, allant du 6 Février 1934 jusqu'au gouvernement Daladier, avec une chambre de Front populaire, que l'on pourrait appeler «Rouge horizon». Nous nous demanderons si le Front Populaire peut être «l'heure de Freinet». Est-ce pour lui une période d'espoir, qui enfin pourrait lui amener la reconnaissance par l'Etat de sa pédagogie ? Nous verrons en quoi la création de l'école expérimentale que Freinet fonde à Vence, en 1936, est l'expression même de la politique de Front populaire. Cette étude nous permettra de constater que l'école et la pédagogie de Freinet sont, à leur échelle, un instrument de lutte antifasciste. Puis nous essaierons de démontrer comment, par ses pratiques militantes et son engagement dans l'action sociale, Freinet est un homme du Front populaire. Cette approche de Freinet induira une première conclusion plus critique, dans laquelle nous nous demanderons s'il a véritablement été, malgré ses nombreuses réalisations, un «intellectuel influent du Front populaire».

Notre Troisième partie s'ouvre sur les années les plus sombres de la vie de Freinet, les plus noires. Noires, parce que c'est la période de la Deuxième guerre et du début de la Révolution Nationale : 1939 - 1940, qui mettent en avant les nombreuses années où Freinet a été traité en suspect et surveillé de manière secrète, en raison de ses activités pédagogiques, intellectuelles et politiques. C'est le moment de son arrestation et de son long séjour en camps de détention, en France. Pour expliquer cet internement, nous développerons les arguments qui font de Vichy l'anti-modèle éducatif aux yeux de Freinet. Années sombres aussi de la clandestinité avec l'engagement de Freinet dans la Résistance, en tant qu'organisateur du maquis de Vallouise, puis comme membre et futur Président du Comité de Libération des Hautes-Alpes en 1944.

## Contexte

C'est à Gars, petit village dans les Alpes Maritimes, qu'est né le 15 Octobre 1896 Célestin Freinet. Il est le cinquième enfant de Joseph Delphin et de Marie-Victoire, née Torcat. Une petite sœur naît quelques années plus tard. C'est donc dans une famille nombreuse que Célestin Freinet aurait pu grandir, si le destin en avait décidé autrement puisque seulement un frère et une sœur, tous deux plus âgés, survécurent jusqu'à l'âge adulte : Baptistine Louise et Joseph Marius. A ceux-ci, il faut ajouter la petite Claire Sylvie, enfant placé en nourrisse par l'Assistance Publique dans la famille de Freinet et avec laquelle le petit Célestin a été très proche. Il grandit à la campagne, au rythme des travaux de la ferme. Il allait régulièrement, accompagnant sa famille, participer aux moissons et à la coupe de la lavande, il aimait le foulage du raisin après la vendange. En 1900, âgé de 4 ans, il entre à l'école maternelle. Très tôt Célestin Freinet montre une grande capacité et une grande curiosité à apprendre tout ce qui lui est enseigné. Son apprentissage de la lecture est très rapide. Doit-on voir en lui un enfant précoce ?

On peut le penser lorsque l'on regarde plus attentivement son parcours scolaire. Alors qu'il n'a pas l'âge requis, mais les connaissances suffisantes, il demande à passer avec une année d'avance, son certificat d'études. Cela n'était possible qu'avec une dispense. A défaut d'avoir l'autorisation attendue, c'est sans l'inscription officielle faite par son instituteur, que Freinet se présente à l'examen. Sa réussite montre bien les grandes capacités intellectuelles de notre jeune écolier. Se présenter seul au concours est, pour Freinet, sa première tentative de fronde à l'égard de l'Institution pour parvenir à ses fins, quitte à braver l'Autorité. Son certificat en poche, Freinet quitte son village natal, pour devenir interne et suivre le cours complémentaire à l'Ecole primaire supérieure de Grasse. Il y décroche avec succès son Brevet élémentaire en 1912. Ainsi Freinet semble peut-être avoir déjà trouvé «sa voie» vers l'enseignement. Le 12 Octobre de la même année, après avoir réussi le concours d'entrée, il franchit les portes de l'Ecole Normale d'instituteurs, à Nice. En dépit de tous les écrits autobiographiques que Freinet nous a laissés, rares sont ceux qui nous relatent des souvenirs sur cette période. Seule l'appréciation du directeur de l'Ecole Normale nous renseigne un

peu plus sur notre élève-instituteur. Alors qu'il sort de sa formation classé 5ème sur 15 élèves, le directeur note sur son dossier :

*«Intelligent. Travailleur, bien qu'il ait un peu négligé les mathématiques et les sciences. Acquis très satisfaisant cependant. Excellente conduite ; il est modeste ; il parle peu. Je crains que son enseignement ne manque de vie.  
Nice, Octobre 1915»<sup>1</sup>*

La dernière appréciation peut aujourd'hui nous faire sourire, lorsque l'on sait que c'est tout spécialement «la vie» que Célestin Freinet a tenté de placer au centre de toutes ses recherches pédagogiques. Cependant, deux qualificatifs expriment les traits de caractère profonds de Freinet : «Travailleur» et «Modeste». Toute son "œuvre pédagogique" en est l'expression.

Dans un contexte exceptionnel de réquisition des personnels, Freinet obtient un poste d'instituteur intérimaire, le 26 Octobre 1914. Stagiaire, il remplace un instituteur de Saint-Cézaire, mobilisé, puisque la guerre venait d'éclater deux mois plus tôt. Si Freinet est travailleur et semble montrer de l'intérêt pour sa nouvelle fonction, le sens de l'organisation semble cependant lui faire défaut. Sa première inspection le souligne nettement, même si transparait une certaine indulgence due à sa position de maître-stagiaire :

*«M. Freinet fait assez bien la leçon, et se tient à la portée des élèves ; il a même fait preuve d'un peu de personnalité. Toutefois, il n'a pas encore bien su organiser son travail ; il ne sait pas bien faire travailler simultanément tout son monde et ne veille pas suffisamment à la bonne exécution du travail écrit. Dans l'ensemble, étant données les circonstances, ce n'est pas mal.»<sup>2</sup>*

Alors que son parcours d'instituteur semble bien engagé, la guerre vient interrompre ses projets. Mobilisé à son tour, Freinet quitte l'Ecole Normale après deux années d'études. Son service dans la classe de Saint-Cézaire se termine le 9 Avril 1915. Il est incorporé dès le lendemain. Appelé sous les drapeaux, il part avec

---

<sup>1</sup> ADAM : fond de l'inspection académique, cote 41828.

<sup>2</sup> ADAM : fond de l'inspection académique, cote 41828.

la conscience de devoir remettre à plus tard le passage de son diplôme et ses espoirs de titularisation.

Son expérience militaire nous est retracée dans deux ouvrages : «*Combattant de la guerre 14-18*» et dans «*Touché ! souvenirs d'un blessé de guerre*». «*Combattant de la guerre 14-18*» est un article qu'il a fait paraître dans sa publication pédagogique «Bibliothèque de Travail». Il y raconte, de manière très synthétisée, son expérience de la guerre, puisque les lecteurs sont en général des enfants. «*Touché ! Souvenirs d'un Blessé de guerre*» est un ouvrage de toute autre portée. Il a en effet été rédigé à partir des notes du journal de guerre que Freinet a tenu depuis son incorporation jusqu'au 11 Novembre 1918. Cependant, Freinet ne retiendra dans ses notes que son expérience au front et sa convalescence à l'hôpital militaire à la suite de sa blessure.

Il est intéressant de noter que sa carrière militaire évolue avec la même rapidité que sa carrière professionnelle. Malgré son jeune âge et les nouvelles qui lui parviennent du front, sa mobilisation et son départ à la guerre semble être bien vécus : «*Pendant des mois et des mois, nous avons attendu anxieusement des nouvelles : Charleroi, retraite de la Marne, Guerre des tranchées. Des morts et des blessés.*

*Le 15 Avril 1915, je partais à mon tour. J'avais dix-huit ans et demi.*»<sup>3</sup>. Célestin Freinet a déjà un frère au front, lorsqu'il entre comme simple soldat de deuxième classe, à Saint-Cyr. Très rapidement il monte en grade, pour être nommé aspirant le 1er Janvier 1916, et c'est dans l'infanterie qu'il est affecté.

*«C'était le 2 Janvier 1916.*

*J'étais aspirant. J'allais avoir à commander une section d'une quarantaine de soldats. Pour la première fois je «montais» au front. Nous étions couché à Besançon pour repartir le lendemain pour Belfort. On entendait au loin un roulement sourd comme un bruit d'orage, coupé de temps en temps d'un coup brutal qu'on soupçonnait d'être l'éclatement d'un obus de gros calibre. Et cela durait nuit et jour, sans fin.*»<sup>4</sup>. On remarquera ici que le récit de Freinet semble ne pas correspondre avec le contenu de son registre matricule, où se trouve consigné son cursus militaire détaillé : «*Parti aux Armées le 9 - 02 - 1916*»<sup>5</sup>. On est sûr que le 26 Février 1916, il découvre les

<sup>3</sup> Bibliothèque de Travail, N° 403

<sup>4</sup> Bibliothèque de Travail, N° 403.

<sup>5</sup> ADAM : Registre matricule côte 240 16.

tranchées de Champagne. Comme chez tous les autres soldats, ses souvenirs sont imprégnés d'effroi, de douleurs et de compassion. Face à la Mort, au moment de l'attaque, le récit de Freinet devient celui de la condition humaine. Nous donnons ici deux larges extraits, ils se justifient tant ils nous semblent révélateur de la place cruciale qu'occupe l'expérience de la guerre, avec ses souffrances extrêmes mais aussi ses solidarités humaines, pour les hommes de cette génération :

*«Un peu plus tard le commandant de compagnie me donne l'heure H : 5h15. Il était quatre heures. Il faisait froid. Le brouillard était épais. La tranchée débordée déjà de gens harnachés... Enfin, voilà le roulement classique, l'enfer déchaîné dont rien ne peut donner une idée. Ce moment tant redouté, tant attendu, arrivait enfin... On regrettait seulement de n'être pas encore au lendemain.*

*L'aumônier de la division : à la lueur des éclairs on distingue sa haute stature, sa grande barbe, ses gestes diaboliques.*

*- Mes enfants, vous allez partir à l'assaut... Pour quelques-uns le sort sera fatal... Recueillez-vous tous... Nous allons réciter le «Notre Père». Je vais vous donner l'absolution...*

*Comme tant d'autres, je me suis senti au seuil de l'au-delà. Dans mon recueillement, je n'ai pas pu voir mon Dieu, la rage des hommes était trop forte.»<sup>6</sup>*

Célestin Freinet poursuit ses campagnes et participe à la grande offensive lancée par le Général Nivelles, le 16 Avril 1917, au Chemin des Dames. La bataille s'annonce longue, difficile et meurtrière. *«Touché : Ma belle canne en serpent que j'avais coupées à Vrigny, je l'ai perdue. Je la cherche désespérément, pressentant l'immense malheur... Oh ! J'en suis sûr, si je l'avais retrouvée, je serais encore comme vous, et je chanterais et je rirais... je ne serais pas un pauvre mutilé.*

*Je marchais droit devant ma ligne de tirailleurs, regardant, sur la côte en face, monter le deuxième bataillon, précédé du feu roulant.*

*Un coup de fouet indicible a traversé mes reins : «pauvre vieux... c'est ta faute... il ne fallait pas rester devant... tu n'aurais pas reçu ce coup de baïonnette.» J'ai ri - je croyais qu'un soldat m'avait piqué par inadvertance, et je voulais l'excuser - j'aurais voulu cacher ma douleur... je suis tombé...*

*Qu'elle était bête cette balle ! Par le milieu du dos, le sang gicle... Ma vie part avec... Je vois la mort s'avancer au galop... »<sup>7</sup>*

<sup>6</sup> Célestin Freinet, *Touché !, Souvenirs d'un blessé de guerre.*

Le 23 Octobre 1917, au lieu dit Laffaux, Freinet est touché. En pleine jeunesse, le voilà atteint d'une blessure grave aux poumons, dont il gardera toute sa vie les séquelles. Son séjour à l'hôpital militaire de Soissons est assez long. Il dure plus de 7 mois. De cette période, Freinet garde des souvenirs aussi imprégnés d'horreur, que ceux du front. C'est une vision de cauchemar qu'il nous fait partager dans le récit de son hospitalisation :

*«Après l'enfer du front, l'enfer des blessés et des mourants. Il y a autour de moi ceux qui n'ont plus qu'une jambe ; ceux qui ont dans le ventre une plaie profonde et large où fouillent les médecins ; les malades qui crient toute la nuit pour mourir au petit matin. On transporte les cadavres et de nouveaux blessés viennent occuper les lits que la mort a libérés.*

*Je suis moi-même squelettique et mourant, moitié vivant, moitié mort. Et je rêve sans cesse à l'eau claire qui, dans mon village, coule fraîche du rocher et où je me désaltère en songe.*

*C'était en Octobre 1917. J'avais 21 ans. »<sup>8</sup>*

Après cette période de soin, il est enfin renvoyé dans ses foyers, à Gars, en convalescence, le 9 Novembre 1918. Après être passé devant des commissions de réforme, Célestin Freinet est déclaré invalide, ce qui lui donne droit à une pension due à son infirmité évaluée à 70%. Cette blessure surtout lui vaut la reconnaissance nationale. Pour son courage, il se voit décerné la Croix de guerre et la médaille militaire. La citation qui accompagne cette décoration est très élogieuse : *«Jeune aspirant qui c'est vaillamment comporté au combat du 23.10.17. Très grièvement blessé en enlevant la position ennemie à la tête de sa section.»<sup>9</sup>*

Cette expérience du «Feu», pour reprendre le titre de l'œuvre majeure d'Henri Barbusse, avec lequel Célestin Freinet a été très proche au sortir de la Guerre, a été psychologiquement très éprouvante. C'est avec une vision nouvelle de la vie, plus sensible à l'égard de la souffrance et de la fragilité de la condition humaine, qu'il va chercher à reconstruire sa carrière d'enseignant. *«Elle ne reviendra plus ma jeunesse perdue. Les feuilles ont poussé trop tôt cette année.»<sup>10</sup>* Sa conclusion personnelle face aux événements

<sup>7</sup> Célestin Freinet, *Touché !, Souvenirs d'un blessé de guerre.*

<sup>8</sup> Bibliothèque de Travail, N 403.

<sup>9</sup> ADAM : registre matricule, cote 24016. .

<sup>10</sup> Célestin Freinet, *Touché, souvenirs d'un blessé de guerre, op. cit., p*

de la Grande Guerre est sombre. Comme beaucoup d'hommes ayant connu la guerre, ces événements sont certainement à l'origine du pacifisme qui anime dès lors la pensée de Freinet. Il semble avoir perdu en lui quelque chose qu'il ne retrouvera plus : au-delà de sa jeunesse, peut-être est-ce même un certain idéalisme ?

Dès la fin de la guerre, Freinet va écrire à l'Inspecteur d'académie pour lui demander un poste pouvant tenir compte de son infirmité. Mais ses demandes restent sans résultat, jusqu'au mois de Janvier 1919. A cette date, Freinet obtient un poste dans un petit village de l'arrière-pays niçois, La Croix (aujourd'hui La Croix sur Roudoule). Son expérience professionnelle se complète par deux remplacements d'un mois, l'un à Contes, et l'autre à Daluis. Mais ces diverses affectations ne paraissent pas le satisfaire. De fait, il relance l'Inspection académique durant l'année qu'il passe à La Croix. On comprend mieux le choix de l'Administration de ne pas donner suite aux sollicitations de Freinet par ce commentaire émanant de l'Inspecteur primaire et envoyé à l'Inspecteur d'académie : *«J'ai vu hier M. Freinet à Gars. Il est surtout déprimé moralement, il vit dans un petit coin, isolé du monde, et se monte la tête. D'après ce qu'il m'a dit de son état de santé, je doute qu'il puisse être à même de faire convenablement une classe. Il ferait bien, je crois, de chercher une situation dans une autre administration ; mais il répugne à faire un effort nouveau.»*<sup>11</sup> Sans s'arrêter à ce jugement, on constate que l'état psychologique de Freinet n'est pas des meilleurs. Il semble avoir quelques difficultés à retrouver son dynamisme intellectuel. Sa chance a été de recevoir son avis de nomination à l'école du Bar (aujourd'hui Bar sur Loup), le 31 Décembre 1919. C'est à l'occasion de son passage dans cette école, que Célestin Freinet va jeter les bases de ses expérimentations pédagogiques totalement novatrices. Face à l'Administration, Freinet a pu démontrer à ses supérieurs qu'une carrière dans l'Enseignement était un choix raisonnable.

---

<sup>11</sup> ADAM :lettre de FREINET ? l'inspecteur primaire, 22 Octobre 1919, note en marge de l'inspecteur lors de la transmission du dossier ? l'Académie. Dossier 41828.

## I

## PEDAGOGIE ET REVOLUTION

### CELESTIN FREINET, UN INTELLECTUEL EN RUPTURE.

#### 1- Les motivations d'un instituteur engagé

Quand on étudie l'ensemble ses travaux pédagogiques, on en vient rapidement à se demander pourquoi Freinet s'est investi toute sa vie pour que la pédagogie change, et quelles sont les motivations qui l'ont poussé à la faire évoluer. Freinet affirme lui-même que c'est la misère du matériel qu'il possédait dans sa classe du Bar, ainsi que sa blessure au poumon qui le faisait souffrir, qui l'ont obligé à adapter son enseignement. Il aime raconter qu'il lui était impossible d'élever la voix contre les garçons de sa classe, et donc, pour obtenir leur attention sans s'essouffler, il devait trouver de nouveaux moyens pour maintenir leur attention en éveil. Parce qu'assurer un cours magistral ne lui est plus possible, il fait travailler les enfants par petits groupes, autour d'un sujet qui savait les mobiliser suffisamment de temps : *« Quand je suis revenu de la Grande Guerre, en 1920, je n'étais qu'un «glorieux blessé» du poumon, affaibli, essoufflé, incapable de parler en classe plus de quelques minutes. Malgré ma respiration compromise, j'aurais pu, peut-être, avec une autre pédagogie, accomplir normalement un métier que j'aimais. Mais faire des leçons à des enfants qui n'écoutent pas et ne comprennent pas (leurs yeux vagues le disent avec une suffisante éloquence), s'interrompre à tout instant pour rappeler à l'ordre les rêveurs et les indisciplinés par les apostrophes traditionnelles, c'était là peine perdue dans l'atmosphère confinée d'une classe qui avait raison de mes possibilités physiologiques. Comme le noyé qui ne veut pas sombrer, il fallait bien que je trouve un moyen de surnager. C'était pour moi une question de vie ou de mort»*<sup>12</sup>. Mais à travers cela il faut sûrement y voir un homme, avec un caractère plus fort et plus déterminé. La maladie et la pauvreté du matériel scolaire nous expliquent comment Freinet a adapté sa pédagogie dans sa classe, mais pas pourquoi Freinet a voulu réadapter la pédagogie "officielle". Tout au long de sa carrière,

---

<sup>12</sup> Célestin Freinet, *Les techniques Freinet de l'Ecole Moderne*, 1964.

Freinet a cherché la reconnaissance de ses innovations pédagogiques chez ses collègues et ses supérieurs. Il aurait très bien pu faire sa classe, en menant à bien ses expériences pédagogiques, sans vouloir forcément révolutionner le monde de l'éducation. Et, c'est sûrement dans le caractère de Freinet qu'il faut voir cette volonté d'aller toujours plus loin. Celui-ci est marqué par les événements passés, notamment la guerre. Lorsque Freinet s'installe au Bar, c'est un homme du front, un soldat qui s'est battu et qui a vu ses camarades mourir au combat. Atteint physiquement et moralement, c'est un homme nouveau, qui lui aussi doit s'adapter à cette difficile période d'après-guerre. Plus que le contenu des matières à enseigner, c'est la manière de le faire qui gêne l'instituteur. Il faut certes continuer à enseigner aux enfants la grandeur de la France, puisque celle-ci est sortie victorieuse de ce conflit. Mais il faut leur inculquer surtout l'idée de solidarité, d'entraide, tels que les hommes l'ont connue au front. Les valeurs ne sont plus les mêmes qu'avant la guerre, on ne veut plus former la génération de la Revanche face à l'Allemagne, mais des êtres doués de suffisamment d'intelligence et de raison pour qu'une telle catastrophe humaine ne voit plus le jour. Après avoir vu la barbarie et l'absurdité de cette guerre sans fin, il est évident que parents, instituteurs ou éducateurs veulent préserver d'un tel péril la jeunesse dont ils ont la responsabilité de guider. Pour cela, l'enfant devient le centre des préoccupations : on ne fait plus de «par cœur», on cherche à ce que l'enfant assimile la parole du maître par la compréhension. Ce dernier doit mettre son savoir à la portée de l'élève, car enfin, ce n'est plus lui le centre d'intérêt de la classe. C'est une véritable révolution copernicienne, car ce principe rompt totalement avec les principes de l'école traditionnelle, où l'instituteur était la référence et donc le «cœur vivant» de la classe. Selon l'expression même de Freinet : fini le «verbiage», l'élève doit apprendre ce qui lui est nécessaire pour mieux affronter la vie, et le maître doit seulement le guider dans son apprentissage. L'enfant ne doit plus être une machine qui apprend, mais un être qui réfléchit.

Avec la guerre, une autre idée s'impose, et qui a une influence directe sur l'enseignement au sortir du conflit : l'égalité sociale face au combat et à la mort. Que l'on soit fortuné ou d'origine modeste, lorsqu'ils risquaient leur vie, tous les soldats, quels qu'ils soient étaient d'abord des hommes. Avant la guerre,

l'École fonctionnait selon deux modes : «*Aux classes dirigeantes, la culture classique ou scientifique dont elles ont besoin et qu'elles peuvent payer ; pour le peuple, les rudiments suffisent, pourvu qu'ils soient imprégnés de moralité et inculquent l'obéissance*»<sup>13</sup>. Avec Jules Ferry, l'idée s'imposait déjà qu'il fallait au citoyen une formation de base. Mais malgré son discours de 1870 en faveur de la démocratisation de l'enseignement d'élites, les réticences et le manque de moyens n'ont pas permis une véritable diffusion de cette idée d'égalité. Au système dualiste, écoles communales populaires d'un côté et collèges, antichambres du lycée, de l'autre, on substitue le concept de l'école unique pour tous. Or cette idée prend véritablement tout son sens après 1918. Si la conception même de l'école évolue, la pédagogie doit suivre et s'ouvrir sur d'autres horizons. Pour de nombreux enseignants, et notamment Freinet, leur pédagogie va s'axer sur l'éducation du peuple, ou plutôt sur l'éducation des enfants du peuple.

Pour arriver à faire passer dans son enseignement ces nouveaux objectifs, Freinet n'invente pas vraiment une pédagogie nouvelle. Il réutilise selon ses besoins, les grandes innovations internationales qui se développent dans ce domaine. En effet, la France, à l'aube des années vingt, accumule un important retard en la matière. Des "expériences" dans le domaine de l'enfance prennent naissance en Europe. Freinet ne fait que suivre un modèle européen, en pleine expansion. S'il pense que ces nouveaux principes pédagogiques peuvent prendre forme en France, c'est parce qu'ils ont déjà reçu un début d'application à l'étranger. Adolphe Ferrière, en Suisse, dès le début du siècle, s'intéresse au sein de son institut «Jean-Jacques Rousseau» à la pédagogie moderne. S'interrogeant à la fois sur les théories de l'École nouvelle et sur la psychologie de l'enfance, il codifie l'éducation moderne dans ses *Trente points* : la priorité doit être donnée à l'initiative individuelle et à la différenciation de l'enseignement. Prenant appui sur le modèle anglais de l'École nouvelle, Ferrière entreprend de développer la technique du «self government». Son ouvrage, sur l'*Ecole active*, traduit en 17 langues, est une référence dans le monde de la pédagogie. Freinet avoue que dans ses débuts d'instituteur, il le considérait comme son livre de chevet, sa «Bible». Il se tient aussi au courant des innovations pédagogiques de Maria Montessori en Italie, d'Anton

---

<sup>13</sup> Alain Prost, Histoire de l'enseignement en France.

Marakenko en Russie, de Francisco Ferrer à Barcelone ou de Ovide Decroly en Belgique. Entre tous ces pays, où la pédagogie prend un nouvel essor, la France a du mal à s'affirmer. Le représentant de l'éducation nouvelle en France est Roger Cousinet. Ancien instituteur, devenu Inspecteur primaire, il est un des premiers partisans de la démarche expérimentale, liée à une pédagogie de l'apprentissage. L'enfant apprend d'autant mieux que son attention sera motivée à chaque fois par un but concret qu'on lui aura proposé. Il faut construire le savoir, le maître ne doit pas exposer ses connaissances, mais doit travailler avec l'enfant. *«Il ne faut plus enseigner, mais apprendre»*, voilà ce que conseille l'inspecteur. De même, il privilégie le travail en groupe, afin que s'organise une vie communautaire chez ses élèves, et qu'ils entrent par eux-même dans un processus de socialisation. Liées aux autres expériences pédagogiques internationales, les innovations de Cousinet constituent un creuset en quelques sortes pour la pédagogie de Freinet. Deux éléments seulement les opposent, et rendent la pédagogie de Freinet originale : contrairement à Cousinet, il pense que ce n'est pas le jeu qui pousse l'enfant à travailler, si l'enseignement sait être attractif. Freinet récuse le jeu comme forme d'apprentissage. Le travail qui sait susciter l'intérêt de l'enfant, est au cœur de la pédagogie Freinet. L'un pense qu'il est plus facile d'apprendre pour un enfant si l'acquisition passe par le jeu et l'organisation d'activités ludiques. L'autre soutient que ce n'est pas le jeu qui est naturel chez l'enfant, mais le travail, et que c'est donc ce dernier qu'il faut organiser. Le jeu ne doit pas amener au travail, mais le travail doit parvenir à être jeu. Ce qui les différencie aussi c'est la manière dont ils abordent la pédagogie : Cousinet, en tant qu'Inspecteur ne peut que se contenter de théoriser à propos de l'École nouvelle, Freinet lui peut expérimenter ses techniques dans sa classe. Mais, parce qu'il dissocie toujours la pédagogie de la politique, Cousinet reste, jusque dans les années cinquante, le représentant privilégié du mouvement français de l'Éducation Nouvelle.<sup>14</sup>

Freinet, au sortir de la guerre proclame ses idéaux humanistes, il va envisager tous les moyens possibles afin de libérer l'Homme du mal qui l'entoure. Il doit être libre de ses choix, par sa réflexion, et doit pouvoir maîtriser sa vie et lui

---

<sup>14</sup> Jean Houssaye, *Quinze Pédagogues, leur influence aujourd'hui*.

donner le sens qu'il souhaite. Freinet demeure pétri de la philosophie des Lumières, Rousseau et Voltaire ont été ses lectures les plus marquantes, alors qu'il préparait ses concours. Mais cette foi en la force du libre arbitre, et en la capacité d'autonomie face aux pouvoirs, naît aussi de l'influence des événements politiques internationaux. En pleine guerre, les journaux relatent qu'en Russie, un peuple vient de se «libérer», en faisant la Révolution. Freinet, en convalescence, a connaissance de ces bouleversements. La propagande fait souffler jusqu'en France les échos de la liberté nouvelle des Russes. On peut penser que la révolution est pour ce jeune instituteur un rêve, même si plus tard ce ne sera plus qu'un mythe. Lui, que l'enseignement traditionnel ne satisfait plus, voit en la révolution un modèle à suivre. Très tôt, il adhère à l'idée de révolution, et ce faisant, progressivement aux idées communistes. Comme beaucoup d'autres instituteurs ou intellectuels, c'est avec un grand enthousiasme qu'il accueille la révolution russe. Il fait figure de pionnier lorsqu'en 1925, il fait le voyage en Russie. La richesse du matériel éducatif, la souplesse de l'organisation scolaire et extra-scolaire, mais surtout la prolétarianisation de l'enseignement, ouvert aux ouvriers après leur travail, émerveillent Freinet<sup>15</sup>. Il y puise véritablement les sources de sa pédagogie.

Freinet, avec cette nouvelle pédagogie, souhaite libérer l'Homme. Mais avant, il est nécessaire de libérer la pédagogie.

---

<sup>15</sup> *Notre Arme*, «l'école en Russie», récit du voyage de Célestin Freinet en U.R.S.S., et qui se décline en trois volets, N° 36, Octobre 1925, N°37, Novembre 1925 et N°38, Décembre 1925.

## 2- Une pédagogie nouvelle et révolutionnaire

Si Freinet s'inscrit dans une étroite continuité avec l'Ecole Nouvelle, il s'en démarque et crée une pédagogie dotée d'une originalité propre. De l'Ecole Nouvelle, il en garde toute l'idéologie liée à l'enfance, mais il doit renoncer aux moyens de l'appliquer. Au congrès de Montreux, il a été très séduit par les aspirations modernes des pédagogues présents. Comme eux, il partage le souci de donner à l'enfant un rôle éducatif moteur. Mais il rentre déçu de ce congrès, car il prend conscience que toutes ces propositions pour améliorer le système éducatif, ne sont pas applicables dans les écoles primaires publiques, et encore moins dans les écoles rurales. La pédagogie nouvelle, telle qu'elle se développe à l'étranger, nécessite tout un matériel éducatif très onéreux que seul un institut privé, ou une école publique possédant d'important crédits, peuvent acquérir. Enthousiaste face aux idées nouvelles développées en Suisse, c'est la déception qui prime lors qu'il revient dans son village du Bar et qu'il réalise le décalage entre le système éducatif français et l' Education nouvelle : *"Il se rend compte qu'il y a une éducation nouvelle relativement facile, applicable pour les écoles possédant le matériel éducatif, l'installation scolaire permettant l'activité de l'enfant et l'individualisation de l'enseignement. Mais pour l'école de Bar-sur-Loup le problème est tout autre. L'image de sa petite classe dénudée et poussiéreuse s'impose à lui et lui serre le cœur"*.<sup>16</sup> Mais il ne veut pas renoncer à appliquer dans sa classe les principes de la nouvelle pédagogie. Il décide d'inventer une didactique originale, qui correspond aux moyens qu'il possède pour son application. Ce qui le distingue des pédagogues liés au mouvement de l'Ecole Nouvelle, c'est **l'orientation sociale** qu'il donne à sa pédagogie. Lors de ce congrès Freinet a pris *"conscience plus encore de la dépendance étroite de l'école et du milieu, et combien la société conditionne l'école et l'enseignement. Il n'y a pas de pédagogie sans que soient remplies les conditions économiques favorables permettant l'expérience et la recherche. Il n'y a pas d'éducation idéale. Il n'y a que des éducations de classes..."*<sup>17</sup>. C'est avec des moyens modestes que Freinet souhaite fonder **une école du peuple**. Les méthodes

<sup>16</sup> Elise FREINET, *Naissance d'une pédagogie populaire*, p. 30.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 30.

nouvelles d'éducation ont un aspect trop "aristocratique", elles sont réservées à une élite fortunée qui elle seule peut se permettre d'envoyer ses enfants dans ces écoles modernes. Freinet veut innover en cherchant à rendre accessible à chacun la pédagogie moderne. Il va ajuster les enseignements de Ferrière, de Pestalozzi, ou de Decroly, pour les rendre applicables dans les milieux modestes et ruraux. Dans son ouvrage *Pour l'école du peuple*, Freinet explique cette volonté de démocratiser l'Ecole Nouvelle, par la création de techniques éducatives inédites : *"Notre originalité c'est d'avoir créé, expérimenté, diffusé des outils et des techniques de travail dont la pratique transforme profondément nos classes"*<sup>18</sup>. Création et Expérimentation sont les moteurs de cette recherche pédagogique. Freinet n'est pas un théoricien, c'est un homme de terrain, un bâtisseur, qui cherche à fonder quelque chose, quitte à démolir si cela ne le satisfait pas. C'est pour cela qu'il aime parler d'**une technique Freinet**, et non d'une pédagogie Freinet. Dans le préambule du premier numéro des *Brochures d'éducation nouvelle populaire*, il explique par ces termes les principes du mouvement éducatif développé à partir de la "Technique Freinet" : *"Nous ne sommes pas à proprement parler un pur mouvement d'éducation nouvelle au sens où on l'entend communément, parce que nous sommes plus préoccupé de bâtir pratiquement que de dresser aristocratiquement des constructions qui peuvent être parfois des modèles, certes, mais qui restent des modèles inaccessibles à la grande masse des éducateurs"*<sup>19</sup>.

Mais comment se définit la "Technique Freinet" ? De ces collègues de Suisse, d'Allemagne ou de Belgique, Freinet garde les principes fondamentaux du **respect de l'enfance** et de la confiance qu'on doit lui accorder. *"C'est l'enfant lui même qui doit s'éduquer, s'élever avec le concours des adultes. Nous déplaçons l'axe éducatif : le centre de l'école n'est plus le maître, mais l'enfant. Nous n'avons pas à rechercher les commodités du maître, ni ses préférences. La vie de l'enfant, ses besoins, ses possibilités sont à la base de notre méthode d'éducation populaire"*<sup>20</sup>. Ces principes sont ceux évoqués dans l'ouvrage de Ferrière, *L'Ecole Active*, véritable référence pour

---

<sup>18</sup> Célestin Freinet, *Pour l'école du Peuple*.

<sup>19</sup> Célestin Freinet, "La technique Freinet, méthode d'éducation nouvelle populaire basée sur l'expression libre par l'imprimerie à l'école", in *Brochures d'éducation nouvelle populaire*, Septembre 1937, n°1.

<sup>20</sup> Célestin FREINET, "Vers une méthode d'éducation nouvelle pour les écoles populaires", *L'Imprimerie à l'école*, décembre 1928, in *L'éducateur document* N° 190-191, Mars 1987.

Freinet. En marge de cela, il met en avant des principes qui lui sont propres, tels **l'ouverture nécessaire de l'école sur la vie**, **l'individualisation de l'enseignement**, l'organisation de la classe sous forme de **coopérative** pour développer la notion de responsabilité chez l'enfant, **le tâtonnement expérimental** ainsi que ce qu'il appelle "**l'éducation du travail**". Pour Jean Houssaye, l'école, dans la conception que s'en fait Freinet, *"doit promouvoir et expérimenter une conception nouvelle du travail, élément organique de la vie, argument primordial de l'émancipation des peuples"*<sup>21</sup>. Si il existe une conception théorique de la "Technique Freinet", c'est la pédagogie qu'il nomme "du travail". Il est persuadé que "ce n'est pas le jeu qui est naturel à l'enfant, c'est le travail". Pour cela, l'instituteur doit arriver à organiser au mieux son travail, et non sa discipline. Un matériel scolaire est cependant nécessaire, ce qui explique que Freinet ait cherché à créer de nouveaux outils pédagogiques. Dans *L'Education au travail*, il explique que l'enfant doit passer par l'expérience de la vie, et que, grâce à l'école, il doit acquérir ce qu'il appelle le "*sens organique*" du travail (différent d'un sens intellectuel ou moral)<sup>22</sup>. Ce qui définit cette démarche pédagogique, c'est **l'aspect inductif de l'apprentissage**. Tout passe par la recherche, les essais, la critique positive ou négative de l'expérience. C'est à cela que correspond le concept de "tâtonnement expérimental". Jean Houssaye souligne que ces idées ont des limites, qui font leur particularité : *«on peut difficilement dire que la pédagogie du travail de Freinet soit une pédagogie de l'usine (comme l'est toute pédagogie socialiste). Il refuse de donner un sens "trop principalement ouvrieriste... au mot travail"*<sup>23</sup>. *Le modèle de travail qu'il défend est un modèle naturel, celui du paysan et de l'artisan*»<sup>24</sup>. Dans son milieu rural, rattacher l'école à la vie, c'est pour Freinet la lier à la terre et à son travail. Pour ces enfants, nés à la campagne, grandissant au rythme des travaux des champs, leur seul référentiel reste celui de la terre et Freinet compte bien le respecter. Par cette méthode de travail, Freinet dépasse tous les principes d'acquisition des connaissances par le "par cœur", le "verbiage". L'enfant apprend à raisonner par lui-même, pour mieux se préparer à affronter la vie

<sup>21</sup> Jean Houssaye, "Freinet, la pédagogie et la politique", in Freinet, 70 ans après, Actes du colloque de Caen, Octobre 1996.

<sup>22</sup> Célestin Freinet, *L'Education au travail*, 1946.

<sup>23</sup> Célestin Freinet, *L'Education au travail*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1946.

<sup>24</sup> Jean Houssaye, "Freinet, la pédagogie et la politique".

Le devenir des enfants est primordial pour Freinet. Plus qu'un instituteur, un enseignant, il veut d'abord être un éducateur. Influencé par la Révolution russe, il souhaite combler le fossé qui sépare l'enseignement moderne que certains parents aisés peuvent offrir à leurs enfants, et l'enseignement qui est dispensé aux enfants de parents plus modestes. Les enfants du peuple sont, à ses yeux, trop souvent les victimes de l'exploitation capitaliste. Une telle pensée est bien le reflet d'une idéologie marxiste, se développant dans les années 20. La portée sociale de ses réalisations fait que, chez Freinet, "projets pédagogiques" et "projets politiques" vont être liés. Elise Freinet, dans *Naissance d'une pédagogie populaire*, confirme l'aspect politique que son mari donne à l'éducation : "*Chômage, taudis, sous-alimentation, nervosité, tuberculose, déficience, anormalité, sont les fruits de notre régime d'exploitation et ne disparaîtront qu'avec l'établissement de la société socialiste*"<sup>25</sup>. D'ailleurs Freinet ne se définit-il pas comme étant un "éducateur prolétarien" ? Pour arriver à cette société nouvelle, à l'école du prolétariat, il faut que la révolution éclate. La révolution est au cœur de sa pensée pédagogique : "*la décadence et la mort de l'école sont le résultat formidable du développement du capitalisme... Devant cette faillite, on comprend enfin le danger d'une instruction qui va à l'encontre du progrès humain; on voit qu'il ne suffit plus de développer, d'améliorer, de réformer l'enseignement, il faut le... révolutionner*"<sup>26</sup>.

En Mars 1921, il fait publier dans *l'Ecole Emancipée*, revue à caractère pédagogique, un article s'intitulant : *Pour la révolution à l'école*. Le titre lui-même reflète bien les convictions de l'instituteur. Il nous parle de construire cette société nouvelle et d'user pour cela de plus de tolérance face à nos ennemis. Mais il n'a aucun espoir en une révolution menée par les adultes de sa génération. Lorsqu'il analyse la situation française, il comprend qu'une révolution du style bolchevique serait un échec : «*Si les foules affamées se dressaient enfin et qu'on les mène à la Révolution, que sera notre école au lendemain de cette réaction ? Une grosse majorité d'instituteurs antirévolutionnaires dont quelques uns sauront résister, n'en douter pas... Oui, nous ferons la Révolution chez les autres, mais, après la libération, nous ferons encore tous à nos enfants des âmes d'esclaves. Et nous qui avons la charge de faire des hommes nouveaux,*

<sup>25</sup> Elise Freinet, *Naissance d'une pédagogie populaire*, P. 206.

<sup>26</sup> Célestin Freinet, "Vers l'école du prolétariat: la dernière étape du capitalisme", in *Partisans*.

*nous ne saurons produire que des contre-révolutionnaires, ou des égarés qui se livreront aussitôt à quelque nouveau Napoléon... Occupons-nous donc de cette tâche urgente [préparer la Révolution]... Pensons aussi à notre jeunesse qui sera l'armée de demain, l'armée révolutionnaire... Car si nous sommes souvent inaptes à faire des militants, nous serions nombreux alors comme **éducateurs révolutionnaires**"<sup>27</sup>. Pour reprendre Voltaire, l'on peut dire que Freinet, par son rôle d'éducateur, souhaite chez l'enfant "*semmer un grain qui pourra un jour produire une moisson*"<sup>28</sup>. C'est en inculquant à l'enfant les principes fondateurs de la Révolution, qu'il pourra dans l'avenir mener à bien la libération des peuples. Pour notre pédagogie, c'est un idéal, c'est un événement novateur, fondateur mais surtout majeur pour sa pensée. L'éducateur révolutionnaire doit former non plus des enfants, mais de futurs citoyens, à l'esprit critique, capable de lutter contre toute forme d'asservissement, et aptes à assumer des fonctions syndicales, voire politiques. Il souhaite avant tout responsabiliser ses élèves, pour qu'ils prennent conscience de leur rôle à jouer dans la société future. L'école devient le laboratoire, pas seulement d'expérience pédagogique, mais aussi politique. La révolution pédagogique et sociale s'y prépare lentement. On peut parler de "laboratoire", car Freinet cherche tous les moyens possibles pour adapter sa pédagogie à la Révolution sociale. Il ne peut l'imposer par "décrets", le passé lui sert d'exemple pour faire évoluer ses théories afin qu'elles deviennent applicables : "*La féodalité a eu son école féodale, l'Eglise a eu son éducation spéciale, le capitalisme a engendré une école bâtarde, avec son verbiage humaniste masquant sa timidité sociale et son immobilisme technique. Le peuple, accédant au pouvoir, aura son école et sa pédagogie. Cette accession est commencée. N'attendons pas d'avantage pour adapter notre éducation au monde nouveau qui est en train de naître*"<sup>29</sup>.*

A tous ces concepts qui fondent la "Technique Freinet", il faut étudier les matériaux que Freinet met en place, pour aboutir à leurs applications. Le principal outil de travail auquel on pense lorsque l'on parle de pédagogie Freinet est l'**Imprimerie**. C'est elle qui va orienté sa pédagogie vers le libre développement de l'enfant. A l'origine de cette innovation, du point de vue scolaire,

<sup>27</sup> Célestin Freinet, "Pour la révolution à l'école", *L'Ecole Emancipée*, rubrique "la vie pédagogique", 12 Mars 1921.

<sup>28</sup> Voltaire, *Conclusion de l'affaire Calas*.

<sup>29</sup> Célestin Freinet, *L'Ecole moderne Française*, 1943, P.21.

il y a les "**classes-promenades**". Freinet puise les éléments de son travail dans la vie même des enfants. Il n'y a pas un problème de mathématique, une dictée, une expérience scientifique, un cours d'histoire... qui n'aient pas trait à la vie quotidienne des élèves. Parce qu'en 1923, les instructions officielles préconisent "les enquêtes" autour de divers thèmes, tous les après-midi la classe de Freinet s'ouvre sur la vie du village. A leur retour les enfants rédigent ensemble et écrivent sur leur cahier un petit compte-rendu, qu'ils illustrent par un dessin. Mais l'imprimerie, qu'il découvre en 1924, devient l'outil qui rend ces enquêtes encore plus attrayantes. Elle crée chez l'enfant l'enthousiasme dans son travail que Freinet recherchait tant. La pensée de l'enfant devient l'élément directeur de sa pédagogie, elle en est le centre, le noyau. Elle satisfait le besoin d'activité de l'enfant, si important pour Ferrière. Elle développe l'esprit de solidarité et d'entraide, car son fonctionnement nécessite la participation de tous : les plus grands peuvent aider les plus petits dans la mise en place des caractères... C'est l'idée de coopération qu'il veut voir germer dans l'esprit de tous ses élèves. C'est pour cette raison que Freinet crée autour de sa machine une coopérative scolaire, et se fait l'apôtre de ce système : *"Elles [les coopératives scolaires] sont et elles doivent être, non pas une association quelconque créée par le maître parmi ses élèves, mais une organisation des élèves eux-mêmes, et par eux seul... [ils doivent] la gérer eux-mêmes. La vie de votre coopérative doit venir des élèves eux-mêmes. Vous ne devez conseiller ceux-ci qu'occasionnellement. Souffrez qu'ils s'organisent comme ils le désirent, laissez les parfois se tromper....Mais surtout qu'ils agissent!"*<sup>30</sup>. En les laissant la manipuler seuls, Freinet les pousse à assumer certaines responsabilités, allant du rangement, de l'utilisation, jusqu'à l'entretien de ce matériel, qui apporte une véritable révolution dans la classe. Freinet en fait une activité libre, sollicitant les enfants à organiser leur travail d'une façon nouvelle et plus rationnelle et à s'auto-discipliner. C'est avec le même enthousiasme que Freinet parle de sa méthode, dans les pages de *Notre Arme* : *"Notre pédagogie est tout entière basée sur cette constatation qu'un enseignement qui a su toucher jusqu'aux racines même de la vie et de l'enthousiasme, qui répond parfaitement aux "besoins fonctionnels" des enfants, qui donc stimule extraordinairement la vie et l'effort est, à tous points de vue - psychologique, pédagogique,*

---

<sup>30</sup> *Notre Arme*, " Les coopératives scolaires", Janvier 1925, N°29.

*moral, social - d'une valeur incontestablement supérieur. Par lui sont résolus de graves problèmes dont on cherche en vain des solutions par les procédés scolastiques : l'effort libre et intense, le travail actif, la curiosité permanente, la discipline naturelle, la coopération*"<sup>31</sup>. Il écrit à ses collègues pour leur faire partager cette expérience révolutionnaire. Il crée autour de cette technique un mouvement d'instituteurs, devenu à leur tour de nouveaux adeptes de l'imprimerie. A Tours, en 1927, se tient le premier congrès des imprimeurs. Trois ans après l'achat de sa première presse CINUP, Freinet réussit à fédérer 41 membres autour de sa nouvelle méthode éducative. Les participants ne viennent pas tous de l'hexagone, 6 viennent de Belgique, de Suisse et d'Espagne. Pour des raisons économiques et pratiques, les participants décident de créer une coopérative autour de l'imprimerie, mais aussi autour du cinéma, puisque Pathé leur autorise l'exploitation du Ciné-baby, la même année. A la même occasion, une revue est créée pour faire de la propagande autour de cette technique : *L'Imprimerie à l'école*, qui devient en 1932, *L'Educateur Prolétarien*, puis *L'Educateur* en 1939. Mais face au succès de la coopérative, l'année suivante, en 1928, au congrès de Paris, celle-ci fusionne avec d'autres coopératives scolaires (coopératives liées à la cinémathèque ou à la radio scolaire). C'est la fondation de la **Coopérative de l'enseignement laïque**, nommée plus communément la C.E.L. Freinet est chargé de centraliser les diverses fournitures et de les redistribuer, suivant la demande des enseignants. *L'Imprimerie à l'école* devient un bulletin mensuel, ayant pour nouveau titre *L'imprimerie à l'école, le cinéma, la radio et les techniques nouvelles d'éducation populaire*. Cette publication permet aussi de fonder une unité pédagogique autour de ce mouvement éducatif qui se dessine. Les divers articles permettent de mettre à jour certains objectifs pédagogiques et de suivre les résultats de nouvelles expériences dans la manière d'enseigner. Mais, à travers ces pages, ce sont surtout des conseils et des réponses à certaines interrogations concernant la technique Freinet, que l'équipe pédagogique dispense.

A partir de cette technique de l'imprimerie à l'école, Freinet va développer d'autres outils pédagogiques. Leurs finalités sont

---

<sup>31</sup> *L'Educateur Prolétarien*, "Nos réalisations", Juin 1934, P.466.

identiques à ceux de l'imprimerie : faire des enfants des hommes autonomes et responsables. Les enfants peuvent utiliser la presse pour écrire les textes qu'ils veulent. Mais Freinet souhaite que le sujet soit choisi au préalable et à l'unanimité par les enfants, que chacun rédige un essai, et que soit élu par le vote le texte qui sera retenu pour être imprimé. La rédaction se fait avec le minimum d'intervention du maître. Freinet refuse d'y prendre part, d'orienter les idées, afin que l'enfant puisse s'exprimer librement. C'est **la rédaction libre** : *"Par l'imprimerie, pour la première fois l'enfant s'exprime, et sa pensée tout extériorisée sera tout à la fois le guide et la base pour notre enseignement. Nous avons ainsi, avec une sûreté que ne peut donner aucune autre méthode, les centres d'intérêt des enfants; et non pas des centres d'intérêt formels, livresques, morts, mais bien les éléments actifs qui animent et motivent l'effort nouveau de nos enfants"*<sup>32</sup>. Le recueil de ces textes forme **le Livre de vie**. Chaque enfant possède le sien et peut en disposer à son gré. Lorsque la méthode de l'imprimerie se développe en France, Freinet propose que les classes s'échangent leurs récits ; c'est la naissance des **échanges inter-scolaires**. Cela permet aux enfants de découvrir ce qui se passe en dehors de leur village, dans les diverses régions de la France, grâce aux comptes-rendus des enquêtes de leurs correspondants. Le succès que connaissent ces échanges donne lieu à la création d'une revue, toujours sous l'initiative de Freinet : *La Gerbe*. Dans chaque numéro paraît un extrait de textes composés par chaque école participant à ce mouvement. Grâce à cela l'enseignement en France bouge, et sort des murs de la classe.

L'imprimerie permet à Freinet de constater que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture est plus rapide et plus facile pour les enfants, lorsqu'ils écrivent et lisent leurs propres travaux. *Le tour de France par deux enfants*, manuel couramment utilisé pour l'apprentissage de la lecture, constitue désormais une méthode dépassée, et est remplacé par cette **méthode naturelle**. Un seul et même livre ne peut convenir à l'ensemble des enfants. Par la méthode naturelle, le rythme de l'enfant est respecté, ce qui lui permet d'évoluer dans son apprentissage de la lecture et de l'écriture selon ses capacités. Cette initiative peut paraître totalement révolutionnaire; elle l'est encore plus quand Freinet publie *Plus de Manuels!* Sa pédagogie, se fondant sur l'intérêt de

---

<sup>32</sup> *L'Éducateur prolétarien*, "Nos réalisations", Juin 1934, P.466.

l'enfant, le conduit à dénoncer l'utilisation de tous les livres d'apprentissage. Seuls les ouvrages de la bibliothèque trouvent leur place dans la classe. C'est avec la presse que les enfants créent leur livre de lecture, d'histoire ou de sciences. Ces livres, très personnalisés, sont pour Freinet les seuls qui correspondent à leurs besoins, mais surtout à leur envie d'apprendre. Sur le même principe, Freinet entend bien révolutionner l'apprentissage de la grammaire, en créant une grammaire simplifiée : *La Grammaire en 4 pages*. Pour l'apprentissage du calcul, l'enfant doit avoir la possibilité d'apprendre par lui-même (méthode du tâtonnement expérimental), et à son allure. Pour cela, Freinet met en place le **Fichier auto-correctif** de calcul, un fichier comprenant plusieurs problèmes auquel correspond un fichier réponse. Au fur et à mesure des années, un fichier par matière est créée. Grâce à la C.E.L., Freinet met en place en 1929, avec l'aide d'autres enseignants, le **fichier scolaire coopératif**, qui aboutit en 1932 à la naissance d'une nouvelle revue éducative : **La Bibliothèque de travail**. Une nouvelle fois l'élève se doit de prendre en charge, le maître n'étant présent que pour lui donner des conseils ou pour résoudre certaines difficultés. Le socle de la méthode naturelle réside dans le respect du rythme de l'enfant.

Freinet devient populaire dans le milieu de l'enseignement grâce à cette technique. Il parvient même à rattraper le retard français en matière de pédagogie. Le grand quotidien national, *Le Temps*, lui rend même hommage à travers un article intitulé : "*l'école de Gutenberg*"<sup>33</sup>. De grands noms de la pédagogie, comme Ferrière ou Wallon, saluent son action. Ils est intégré au sein d'important groupes d'intellectuels. Henri Barbusse, au lendemain de la guerre, lui propose d'écrire dans ses deux journaux : *Clarté*<sup>34</sup> et *Monde*<sup>35</sup>. Pour lui, Freinet écrit près d'une dizaine d'articles, avant de prêter sa plume pour *l'Ecole émancipée*, puis pour *Notre Arme*. Les congrès sur l'imprimerie deviennent annuels. Entre sa classe, ses revues, sa participation au syndicat de l'enseignement, ses déplacements dans toute la France pour promouvoir sa technique... Notre instituteur doit faire face à un emploi du temps très chargé, mais sa réputation ne cesse de

<sup>33</sup> *Le Temps*, "L'école de Gutenberg", 4 Juillet 1926.

<sup>34</sup> *Clarté*, sur l'imprimerie : articles du 15 Nov. 1923, du 15 Déc. 1923, du 1<sup>er</sup> juin 1924 et 1<sup>er</sup> Mai 1925, sur Freinet (orthographié Freiney) : articles du 15 Janv. 1923 et 1925.

<sup>35</sup> *Monde* : articles datés de 1929, mais il ne nous a pas été possible de les retrouver.

grandir, en France et à l'étranger. L'imprimerie et toute la technique pédagogique qu'il développe lui amènent la reconnaissance de ses collègues. En une dizaine d'années, époque de son transfert de l'école du Bar à celle de Saint-Paul, Freinet devient un pédagogue de référence, dont la notoriété est établie.

### **3- De la théorie à la pratique, comment "l'image noire" de Freinet se dessine**

Ainsi, les innovations pédagogiques de Freinet ont su séduire un certain public ouvert aux idées nouvelles. Dès lors, on peut s'étonner des jugements hostiles qui vont se développer autour de cet instituteur. Comment en est-on arrivé à passer de l'éloge à la critique ? Comment Freinet, reconnu par ses pairs, va-t-il se trouver mis à l'index par l'Education Nationale ? Comment analyser dès lors, ce que l'on va communément appeler «l'affaire Freinet» ?

C'est lentement que l'image noire de Freinet se développe. Les événements du 24 Avril 1933, sur lesquels nous reviendrons plus longuement ultérieurement, semblent n'être que le résultat d'autres affrontements appartenant au passé. Les acteurs restent les mêmes : le Maire de Saint-Paul et son conseil municipal, le ministère de l'Instruction Publique ainsi que ses représentants dans le département, et évidemment notre instituteur Célestin Freinet, qui bénéficie du soutien du syndicat de l'Enseignement. Pour une période de trois ans, le décor de l'affaire est planté, les parties en présence ne changent pas, seules les accusations et les procès qui se succèdent tissent la trame de l'intrigue.

Alors que Freinet exerce son métier à Saint-Paul depuis deux années, ses rapports se tendent avec ses supérieurs, de même qu'avec la municipalité, en 1930, lorsqu'il sollicite l'ouverture d'une deuxième classe pour l'école de garçons. Freinet a à sa charge l'instruction de 49 élèves. Celle-ci se fait dans une pièce unique, dont la capacité d'accueil est beaucoup trop faible par rapport au nombre d'enfants inscrits. Dans les rapports qu'il envoie à l'inspecteur primaire, il souligne qu'elle est sale, délabrée, sombre, et démunie de toutes les commodités que l'on pourrait s'attendre à trouver dans une école (pas de tout à l'égoût, pas de toilettes, pas d'eau à moins de 100 mètres de l'enceinte de l'école...). Très affaibli par sa blessure, il devient très difficile pour lui de faire cours dans de telles conditions.

Mais la Mairie de Saint-Paul répugne à engager les dépenses qui permettraient la construction d'un nouveau groupe

scolaire. Freinet a donc besoin de l'appui du ministère de l'Instruction publique pour faire évoluer les choses au mieux et pour qu'une décision soit prise. De plus, il entend bien faire nommer sa femme, Elise, sur le deuxième poste, ses congés maladie touchant à leur fin. Cela serait pour lui une grande opportunité si ce projet pouvait aboutir : c'est à deux, sur une échelle plus grande, mais à la fois avec un nombre réduit d'enfants par classe, que ses méthodes pédagogiques pourraient se développer. Puisque la décision se fait attendre, Freinet n'hésite pas à bousculer l'Administration : *«Puisque Monsieur l'Inspecteur d'Académie insiste pour me faire admettre 49 élèves dans une classe construite pour 27 élèves, je me vois dans l'impérieuses nécessité de penser à ma santé rudement éprouvée par plusieurs mois de travail dans l'atmosphère irrespirable de notre petite classe»*. Il va encore plus loin : après avoir accusé l'Inspecteur d'académie de l'empêcher par ses décisions de pouvoir faire la classe dans de bonnes conditions, il ose demander à ses supérieurs comment, par la voie légale, il pourrait procéder au renvoi de certains élèves, puisque *« il ne voit pas la possibilité d'admettre dans sa classe exigü des élèves qui ne pourraient même pas s'asseoir»*<sup>36</sup>. Toujours dans le même registre des petites «provocations», lorsque la Mairie ne remplit pas ses fonctions d'entretien des locaux scolaires, au risque de nuire à la santé des enfants dont il a la charge, Freinet fait procéder à des enquêtes d'hygiène par des médecins et envoie les rapports à l'Inspection académique. Il est aisé de comprendre en quoi l'attitude de Freinet dérange.

Pour appuyer ses revendications, et sa défense il compte sur le syndicat de l'Enseignement. Alors que l'Instruction Publique prône dans ses déclarations un soutien financier nécessaire à l'école rurale, le syndicat est le meilleur allié que Freinet puisse trouver. C'est dans l'engagement militant au côté de gens comme Freinet, Barel ou Spinelli, à la même époque, que le syndicat peut s'affirmer comme une force agissante dans le milieu de l'Enseignement. Et c'est naturellement dans les pages de son bulletin *Notre Arme* que le syndicat prend position : *«Le Syndicat prend, comme par le passé, ces affaires en mains, et va étaler devant le personnel d'abord, devant l'opinion publique ensuite, l'attitude des inspecteurs primaires (rouages administratifs !), de l'inspecteur*

---

<sup>36</sup> ADAM, 1T dossier 41828, lettre de Célestin Freinet à l'Inspecteur d'Académie datée du 5 Avril 1930

*académique et du Préfet. Elise Freinet, Barel et Spinelli, qui ont confié au Syndicat leur défense n'attendent point une satisfaction personnelle immédiate. Mais ils pensent, et le syndicat pense avec eux que la vigueur de la protestation du personnel empêchera dans l'avenir de pareil cas d'arbitraire administratif et politique»<sup>37</sup>.*

Grâce à la pression exercée par Freinet, la deuxième classe de garçons est finalement ouverte. Malheureusement, Elise n'a pas été choisie par l'Administration pour être nommée à ce poste. On lui accorde une mutation, à Saint-Paul, dans la deuxième classe des filles, mais on lui refuse toujours la possibilité d'être adjointe de son mari. Aux yeux de Freinet il s'agit là d'une injustice, et même d'un affront, car Elise a toutes les capacités requises pour exercer à ce poste. En effet, cette dernière, peu satisfaite, voire «revancharde», publie dans *Notre Arme* une lettre ouverte à Monsieur l'Inspecteur d'académie. Le ton est vindicatif et accusateur, comme le souligne la conclusion :

*«Sûre de mon bon droit, je m'élèverai toujours contre vos abus de pouvoir, à moins que, fort de votre autorité, vous m'interdisiez dorénavant de réfléchir, de comparer, de juger, de m'exprimer»<sup>38</sup>.*

Ainsi, l'Administration entretient des rapports de plus en plus conflictuels avec les époux Freinet. Il en est de même pour la municipalité, qui s'étonne non seulement des méthodes éducatives de Freinet, mais aussi des caprices coûteux et incessants de ce maître. Mais si dans cette affaire Freinet n'obtient pas, malgré ses protestations, une satisfaction sur le plan personnel, il peut néanmoins se flatter d'en avoir obtenue une pour l'ensemble de ses élèves avec l'ouverture de la deuxième classe. Commentant ces événements, Elise formule une critique très lucide : *«Victoire de l'école ? Peut-être ; mais sûrement impopularité du maître auprès des édiles municipaux et de ses chefs administratifs qui viennent de recevoir gratis une aussi désagréable leçon»<sup>39</sup>.* «Impopularité», c'est le mot juste, celui qui caractérise la situation de Freinet dans son village. Son obstination à vouloir réclamer ce qui en fait n'est que le droit des enfants, inspire de la défiance aux habitants de Saint-Paul. Des pensées malveillantes et calomnieuses commencent à s'exprimer dans l'enceinte du village. En outre, la notoriété de Freinet surprend la population et

<sup>37</sup> *Notre Arme*, «Contre l'arbitrage : bougera pas», Novembre 1930, N°86.

<sup>38</sup> *Notre Arme* : «lettre ouverte à l'Inspecteur d'académie», signée par Elise Freinet, Octobre 1930, n° 86.

<sup>39</sup> Elise Freinet, *Naissance d'une pédagogie populaire*.

renforce la suspicion. Elise Freinet ajoute : *«Un fait vint donner l'ampleur des hostilités grandissantes : le congrès de Saint-Paul. La centaine de visiteurs venue voir la pauvre école comme une curiosité ne cesse d'étonner le beau monde. Que pouvait-on admirer dans ce taudis ? Et comment ce petit instituteur sans chiqué, sans relations, pouvait-il tout à coup prendre un relief de vedette auprès d'étrangers venus spécialement pour le voir et pour l'entendre ?<sup>40</sup> «Si Freinet reçoit l'appui de certains parents, cela ne change rien au fait qu'il déplaît aux personnes les plus influentes du village : les élus locaux et les notables.*

Quelques mois après le différend qui l'a opposé à l'Administration, Freinet entre de nouveau en conflit. Agissant en accord avec les principes défendus par le syndicat, Freinet refuse de transmettre à son adjoint son rapport d'inspection comme le prescrit l'usage hiérarchique. Il préfère le retourner à l'Inspecteur académique car il *«se refuse de le transmettre ainsi décacheté à l'intéressé»*. Il demande simplement à ce que le rapport, et les pièces jointes, soient adressés directement à son collègue. Pour justifier ce choix, Freinet écrit à son supérieur : *«conformément aux décisions syndicales, je me refuse à prendre connaissance d'une pièce confidentielle, dont la divulgation est considérée par nous comme une atteinte aux droits et à la dignité des instituteurs adjoints<sup>41</sup>»* Le «nous» fait référence au syndicat, qui se bat pour une application effective de la circulaire du 8 Septembre 1928, portant sur le caractère strictement personnel de la communication des rapports d'inspection. Sa fonction de directeur l'oblige cependant à transmettre lui-même ce rapport. Si Freinet pense qu'il peut le faire sans avoir pris connaissance de son contenu, l'inspecteur académique a une opinion contraire sur le sujet. Il nie tout d'abord le caractère personnel d'un rapport. Puis il se réfère aux instructions ministérielles de Janvier 1908. Celles-ci soulignent le rôle du directeur face au personnel qu'il encadre, et l'aide nécessaire qu'il doit lui apporter dans son travail : *«Quant aux renseignements relatif à la classe (local, balayage...), à l'instruction et à l'éducation des enfants de l'école, à la méthode employée... ne doivent-ils pas être connu du directeur... L'école est une et l'enseignement est une*

<sup>40</sup> Elise Freinet, *Naissance d'une pédagogie populaire*.

<sup>41</sup> ADAM : Ministère de l'instruction publique ( 1 T ), Dossier 41825, lettre de Célestin Freinet à l'Inspecteur d'académie, 11 Juillet 1931.

*collaboration... Le directeur a la tâche délicate de parachever la préparation de ses adjoints... il doit guider surtout ceux qui débutent (et c'est le cas ici)... il a la responsabilité de la bonne organisation pédagogique de l'enseignement».* Pour l'Inspecteur primaire, Freinet cherche, en agissant de la sorte, «à se dérober aux devoirs administratifs attachés à sa fonction»<sup>42</sup>. Ainsi, l'obstination de l'instituteur, continue donc à lui faire du tort. L'Inspecteur primaire continue à envoyer les rapports à «M. Freinet, directeur de l'école de garçons de Saint-Paul». Freinet, fidèle aux valeurs qu'il souhaite défendre, retourne les documents tout en faisant savoir à ses supérieurs qu'il n'a «pourtant jamais sollicité cette direction, mais qu'il aurait cependant continué, dans l'intérêt de l'école, à assurer ce service comme il l'a fait pendant un an si on n'avait voulu exiger de lui des actes contraires à ses conceptions sociales, administratives et pédagogiques»<sup>43</sup>. Il sollicite donc de la part de l'Inspection académique le droit de ne plus être considéré comme directeur, mais comme simple instituteur. Or, comme le souligne la réponse de l'Inspecteur académique, «la prétention qu'il manifeste pour l'avenir est inadmissible : titulaire de la classe de Saint-Paul, vous êtes devenu inévitablement directeur» après la création de la deuxième classe de garçons dont «vous avez demandé avec insistance l'ouverture». Donc, seule une mutation lui permettrait de redevenir simple instituteur.

La mise en garde par laquelle l'inspecteur conclut sa lettre nous informe sur la manière dont sa hiérarchie perçoit la conduite de Freinet : «Je fais les réserves les plus formelles aux sujet de votre refus réitéré de transmettre à votre jeune adjoint les bulletins d'inspection et les documents pédagogiques, comme sur toutes les conséquences administratives de ce refus»<sup>44</sup>. Le premier refus de transmission de rapports d'inspection date du mois d'Avril 1931. Et dès le mois de Juillet, le Ministre de l'Instruction publique est informé et avisé de l'attitude du maître, par l'Inspecteur d'académie. Il lui demande si une sanction peut être envisagée, motivée par «l'insuffisance professionnelle volontaire de ce

---

<sup>42</sup> ADAM : Ministère de l'instruction publique ( 1 T ), Dossier 41825, note de l'inspecteur primaire (datée du 14 juillet 1931), en bas de page d'un courrier de Célestin Freinet adressé à l'Inspecteur d'académie et daté du 11 Juillet 1931.

<sup>43</sup> ADAM : Ministère de l'instruction publique ( 1 T ), Dossier 41825, lettre de Célestin Freinet à l'Inspecteur d'académie, 25 Octobre 1931.

<sup>44</sup> ADAM : Ministère de l'instruction publique, (1 T) dossier 41825, Lettre de l'Inspecteur d'académie à Célestin Freinet, 3 Novembre 1931.

*directeur*»<sup>45</sup>. La conséquence serait pour Freinet un déplacement d'office. Le Ministre accepte avec réserve ce jugement, qui ne devra prendre effet que si Freinet continue à se comporter de la sorte avec ses supérieurs. Pendant plus de 10 mois les inspections du jeune adjoint vont se multiplier. Par trois fois, Freinet se refuse à transmettre les comptes rendus. Plus il s'obstine dans son refus, plus il risque de perdre sa place d'instituteur à Saint-Paul. A la suite d'une nouvelle inspection, le 19 Février 1932, le syndicat analyse avec finesse la situation : *«Le bureau syndical informé a considéré que le dessein de l'administration était là trop visible : provoquer un dernier refus de transmettre - le quatrième - afin de commencer immédiatement la procédure de déplacement d'office qui devait enfin avoir raison de notre camarade. Le Bureau du syndicat a pensé que l'attitude de l'administration constituait une provocation qu'il s'agissait de déjouer. En conséquence il a demandé à Freinet de transmettre le rapport»*<sup>46</sup>.

Si Freinet échappe à la sanction, l'état de conflit larvé qui existe entre l'Administration et lui ne fait qu'agrandir le fossé qui les séparent. Plus que jamais, Freinet est résolu à ne rien céder à sa hiérarchie. Celle-ci est fermement décidée à sanctionner ce maître, en cas de nouvel écart. L'activisme syndical peut certes déranger mais c'est la remise en cause du principe hiérarchique qui représente l'enjeu de la confrontation.

Pourtant l'Affaire Freinet rebondit en Décembre 1932. Dans la nuit du 2 au 3, une campagne d'affichage contre l'instituteur est menée par la municipalité, et sûrement quelques habitants proches du Maire, mécontents du peu d'empressement de l'administration à sanctionner ses agissements. La mobilisation syndicale a empêché le déplacement d'office, que certains habitants auraient souhaité. Une cinquantaine d'affiches, en réplique, ont été apposées sur les remparts pendant la nuit. Deux textes s'adressent aux villageois. Le premier est un texte d'enfant, élève de Freinet, tiré du recueil scolaire de rédaction libre «Les Remparts», édité selon la technique de l'imprimerie à l'école. Ce texte met directement en cause le Maire de Saint-Paul. Utilisé en dehors de son contexte, il a servi à alimenter la polémique que la

---

<sup>45</sup> ADAM : Ministère de l'instruction publique, ( 1 T ) dossier 41825, Lettre de l'Inspecteur d'académie au Ministre, 30 Juillet 1931

<sup>46</sup> Notre Arme, «*L'affaire Freinet rebondit*», Mars 1932, N° 99.

Mairie voulait créer autour de la personne de Freinet. C'est le récit d'un rêve fait par l'élève, comme il était très fréquent d'en voir publiés dans la revue des enfants. A Genève, l'institut «Jean-Jacques Rousseau» développe alors une grande étude sur les rêves des enfants et des recherches sur l'inconscient. Freinet, rallié à ces idées, est le correspondant français de l'institut. A cette époque, le pédagogue tente d'introduire en milieu scolaire la méthode psychanalytique de libération des pulsions de l'être par l'expression libre, écrite ou orale. Conformément au protocole freudien, le maître s'interdit la moindre censure. La lecture des récits écrits de ces rêves d'élèves, empreints quelques fois de violence, voire d'images tabous, ne pouvait que susciter malaise et scandale dans la population. Les faits relatés dans le texte sont les suivants : les enfants de la classe, révoltés par le refus du Maire d'acheter de nouvelles fournitures scolaires, se ruent vers lui et le violentent. L'agression se termine avec le meurtre du Maire, par la main même de l'enfant. Par cet acte, M. Freinet devient le nouveau Maire et l'enfant est récompensé de son geste par une importante somme d'argent. Détourné de son sens, ce texte paraît donc être une apologie du meurtre.

La seconde affiche est une note, signée «*Un groupe d'habitants de Saint-Paul*». C'est elle qui donne une nouvelle dimension à «L'affaire Freinet» : pour la première fois, l'accusation quitte le domaine de la pédagogie pour celui de la politique. Elle met en garde les parents d'élèves «*sur les agissements de l'instituteur Freinet*». Ce groupe, sous le couvert de l'anonymat, n'hésite pas à accuser celui-ci «de faire des élèves qui lui sont confiés de futurs bolcheviques». Ainsi, ce n'est plus le pédagogue que l'on dénonce, mais le militant communiste. Nous sommes en 1932, et depuis la célèbre phrase d'Albert Sarraut en 1927 «*Le Communisme, voilà l'ennemi*», une chasse aux sorcières contre les principaux chefs du parti se déclenche. L'opposition du Parti au Socialisme étant clairement définie, une importante vague anticomuniste se développe en France. Depuis les années Trente, l'activité de Freinet est surveillée par la Direction de la sûreté générale. Son adhésion au Parti Communiste, ses prises de position dans *Notre Arme*, mais surtout la correspondance interscolaire qu'il entretient avec divers pays et notamment l'U.R.S.S., le rendent suspect. Les rapports au Ministère de l'Intérieur soulignent en 1932 que la municipalité saint-pauloise

s'inquiète des activités de ce militant communiste : *«ces relations avec la Russie paraissent s'être amplifier, il reçoit pas mal de courrier en provenance de ce pays et il passe à Saint-Paul comme étant un agent officiel des Soviets»*<sup>47</sup>. Les hôtes étrangers que Freinet reçoit chez lui sont aussi suspectés d'être des agents en mission sur le territoire français. Il semble évident que tous ces renseignements sont fournis aux agents de la Sûreté par les Saint-Paulois eux-même, voire par les élus, mais on préfère dans le cas présent parler simplement d'informateurs. Puisque la correspondance, suspectée d'être *«une correspondance politique personnelle»*, est d'origine scolaire, l'Inspecteur d'académie est informé de la situation. Pour lui *«M. Freinet, initiateur de l'imprimerie à l'école, est un syndicaliste extrémiste qui ne fait pas, à ma connaissance, de politique communiste active dans la presse locale ou dans les réunions publiques»*. L'Inspecteur académique semble prendre partie pour la défense de Freinet. Il reconnaît son *«syndicalisme extrémiste»*, qui lui rappelle l'affaire du refus de transmission des rapports, mais ne prend pas parti quant à son militantisme politique. Par cette lettre l'Inspecteur semble calmer les inquiétudes du ministère, qui se contente *«d'une surveillance prolongée mais discrète»*<sup>48</sup> de la correspondance de l'instituteur.

Ces rapports nous éclairent surtout sur la volonté de la mairie de dénoncer les actions de Freinet, qu'elles soient pédagogiques ou politiques. La campagne d'affichage n'est qu'une façon de réagir face au silence et à la réserve de l'administration. C'est une plainte déposée contre Freinet et son enseignement tendancieux, par la municipalité de Saint-Paul et un groupe d'Anciens combattants qui nous laisse à penser que se sont eux qui sont à l'origine de cette campagne d'affichage, et que l'on retrouve sous la signature *«Un groupe d'habitants de Saint-Paul»*. L'appartenance politique du Maire et de ses adjoints, Républicains de l'U.R.D. (Union Républicaine Démocratique), explique aussi la volonté des élus à incriminer Freinet. Le compte-rendu des élections municipales, nous apprend que le Maire, ancien Républicain de gauche, tout comme l'était le conseil municipal, se fait réélire, en 1929, sous une étiquette plus conservatrice. Tout le conseil municipal, lui aussi, prend une

<sup>47</sup> ADAM, 4 M 534, Rapport du commissaire spécial de Cannes, 22 Juin 1932.

<sup>48</sup> ADAM, 4 M 534, Rapport du commissaire spécial de Cannes, 22 Juin 1932.

orientation plus extrémiste<sup>49</sup>. L'historien René Remond, dans les Droites en France, nous explique, dans le chapitre consacré à la Droite conservatrice, la position de l'U.R.D. dans l'échiquier politique : *«En dépit du discrédit qui s'attache à la notion de conservation, quelques candidats abordent fièrement l'épithète conservatrice : ce sont généralement des monarchistes. Le plus grand nombre juge plus prudent de se présenter sous des étiquettes moins compromettantes : à la Chambre, la plus part des élus de cette droite s'inscrivent au groupe de l'Entente Républicaine Démocratique, qui a pris la place des dénominations disparues, au plan parlementaire, d'Action Libérale et de Fédération Républicaine ; en 1924, l'appellation d'Union Républicaine Démocratique se substitue à la précédente»*. Mais c'est la définition même de ce groupe de Droite, que René Remond nous présente quelques pages après qui nous informe sur ce qui a pu être, vu le contexte, les véritables motivations de la mairie de Saint-Paul dans cette affaire *«L'Union Républicaine Démocratique, souvent appelée par abréviation U.R.D., préférerait je crois, qu'on ne la classe pas à droite, pudeur qui lui est commune avec les neuf-dixièmes des réactionnaires : elle voisine, dans la Fédération républicaine, avec des éléments qui ont un pied dans le centre, et elle pourrait, à plus d'un égard, se réclamer de la tradition «progressiste», issue après tout de la République modérée. Mais ce ne sont là que de trompeuses apparences, car deux causes décisives décalent vers la Droite son centre de gravité : en matière religieuse la tradition laïque lui fait entièrement défaut, et en matière sociale elle représente l'ordre s'exprimant par la hiérarchie. C'est en un mot un parti de défense sociale, ou le grand patron (parfois presque féodal) coudoie le bourgeois catholique (disons clérical) et où le libéral républicain égaré ne reconnaît plus rien de la tradition républicaine»*<sup>50</sup>. Cette plainte de la mairie est accompagnée du texte *«mon rêve»*, sur l'assassinat du Maire, et par deux autres documents. Ils sont là pour justifier leur accusation de manquement de la part du maître à la neutralité politique. Le premier a pour titre *«Un rêve»*, parle de l'engagement des hommes en cas de conflit armé. Il se termine par une «enquête», c'est-à-dire l'avis des enfants sur ce sujet. Le deuxième texte s'intitule *«La première communion»*. Les enfants y racontent, sans cacher certaines vérités comme l'alcoolisme de

<sup>49</sup> ADAM : 3 M 303, Elections municipales à Saint-Paul, 5 et 12 Mai 1929.

<sup>50</sup> René Rémond, Les droites en France, Mayenne, Aubier, Collection historique, Octobre 1996, p.187 et 457.

certain villageois, les festivités qui ont suivi la cérémonie. L'aspect polémique que peuvent susciter ces deux textes est évident. Cela va plonger de nouveau tous les responsables de l'Enseignement, de l'Inspecteur primaire au Ministre de l'Instruction publique, dans la tourmente des scandales et des procès. Les faits devenant publics par voie de presse, l'Administration doit réagir et savoir si elle doit prendre ou non des sanctions. Elle doit déjà savoir si les faits reprochés à Freinet sont fondés, et si la portée de ces textes peut nuire à l'image de l'Instruction publique. Le Maire de Saint-Paul, après avoir dénoncé l'activisme politique de Freinet, s'est contenté cette fois-ci de mettre le feu aux poudres dans une affaire qui devient un face à face entre l'Administration et Freinet. Le conseil municipal ne conserve plus qu'un rôle passif dans cette affaire : à partir du 19 Décembre, il s'est contenté d'ourdir une grève scolaire et de mobiliser les parents d'élèves vis-à-vis de l'éducation qui est donnée à leurs enfants. Une plainte de Freinet envoyée à l'Inspecteur primaire nous apprend cependant que le garde municipal abuse de ses pouvoirs, en renvoyant chez eux des enfants qui étaient sur le chemin de l'école. Une tension se développe au village, mettant aux prises les partisans et les opposants à Freinet. Les injures et les pétitions se multiplient.

Dans son rapport d'enquête, l'Inspecteur primaire explique les principes fondamentaux de la rédaction libre, dont celui de la non-intervention du maître dans le travail des enfants. Mais, face aux textes, dont certains passages sont évidemment choquants. L'Inspecteur d'académie ne peut émettre que certaines réserves. Pour lui, la guerre et la religion sont «*des questions qui ne sont ni de l'âge ni du milieu scolaire*». De plus, Freinet en laissant écrire et imprimer des textes comme ceux sur l'assassinat du Maire ou sur l'alcoolisme de la population dont il cite les noms, ne pouvait courir qu'au scandale. Dans ce cas, l'instituteur ne remplit pas son rôle d'éducateur. Sa pédagogie, trop libérale, dépasse les limites de l'éducation qu'il doit transmettre aux enfants. Cela se confirme lorsque l'Inspecteur lit dans la Gerbe, revue regroupant des textes choisis dans la totalité de la correspondance interscolaire, une enquête nationale soumise aux enfants sur le chômage et lancée par Freinet. Aussi pose - il dans son rapport la question suivante : «*la correspondance interscolaire doit-elle servir à poser des questions d'ordre politique et social et à préparer une certaine*

*propagande ?*»<sup>51</sup>. C'est pourquoi il conclut : «*on trouve chez M. Freinet une séparation insuffisante de l'idéal politique et social du citoyen de celui de l'éducateur*»<sup>52</sup>. Par son rapport, il confirme donc les accusations de la Municipalité : «*Rapprocher l'Ecole de la vie, ce n'est pas faire pénétrer à l'Ecole les rumeurs des luttes politiques et sociales*». «*Parce que son maintien à son poste risquerait de compromettre l'intérêt de l'Ecole laïque*»<sup>53</sup>, L'Inspecteur académique propose son déplacement d'office. Le 23 Décembre 1932, le Préfet informe Freinet qu'il a décidé de le déférer devant le Conseil Départemental de l'Enseignement primaire, en vue d'une sanction disciplinaire.

Mais Freinet trouve après consultation de son dossier personnel de fonctionnaire, un très bon argument pour sa défense. Il s'aperçoit qu'il va être jugé pour faute professionnelle, alors qu'il n'a pas été inspecté depuis 1929. La question de la responsabilité du maître se voit donc être remise en cause : un suivi plus régulier du travail de Freinet aurait peut-être pu permettre d'éviter de tels débordements. L'affaire Freinet devient donc de plus en plus délicate à gérer. Le Ministre de l'Education Nationale met par conséquent en garde l'Inspecteur d'académie, et émet des réserves quant à «*un jugement sur les méthodes pédagogiques dont use M. Freinet*»<sup>54</sup>. C'est sur les infractions au programme et aux instructions ministérielles que le jugement du Conseil Départemental doit porter.

Freinet dispose d'une semaine de délai pour consulter son dossier et préparer sa défense. Mais celui-ci étant incomplet, il obtient de la part de ses supérieurs plusieurs reports, pour irrégularité dans la procédure. Ainsi, il gagne du temps avant de passer en jugement. Mais le Préfet n'est pas dupe quand il explique au Ministre «*les manœuvres de Freinet avec ses demandes incessantes de nouveaux délais*»<sup>55</sup> : «*M. Freinet est de mauvaise foi ; il cherche évidemment des motifs à un pourvoir contre la décision du Conseil Départemental si celle-ci lui est défavorable*». Pour assurer la défense de l'Education nationale, le Préfet nomme le Directeur de

---

<sup>51</sup> ADAM : Lettre de l'Inspecteur académique au ministre de l'Education nationale, 18 Décembre 1932, 1 T 41825.

<sup>52</sup> ADAM : Ibid. 1 T 41825.

<sup>53</sup> ADAM : Ibid. 1 T 41825.

<sup>54</sup> ADAM : Lettre du Ministre de l'Instruction publique à l'Inspecteur d'Académie, 11 Janvier 1933, 1 T 41825.

<sup>55</sup> ADAM : Lettre du Préfet des Alpes-Maritimes au Ministre de l'Instruction publique, 16 Janvier 1933, 4 M 534.

l'Ecole Normale rapporteur de « l'Affaire Freinet » devant le Conseil Départemental de l'Enseignement primaire. Il faut que celui-ci arrive à trouver les arguments justes pour accuser Freinet et éviter que l'on puisse mettre en cause les faiblesses de l'Administration. Car pour lui *«la regrettable carence de l'Inspection académique et ses étranges négligences (les inspections qui n'ont pas eu lieu) ne sauraient effacer tout de même les erreurs et les défauts de l'instituteur»*<sup>56</sup>. Cela ne manque pas de ressortir du rapport que le Directeur de l'Ecole Normale envoie au Préfet, où il lui confie *le trouble où l'a laissé l'enquête à laquelle il est allé procéder à Saint-Paul. Il reste frappé par l'inexplicable inertie de l'Inspection académique et par les arguments que M. Freinet est assuré d'en tirer pour sa défense*<sup>57</sup>. La publicité donnée à cette affaire par la presse et les syndicats, oblige donc le Préfet à envisager en *plus de l'indispensable punition du maître* des sanctions contre ses Chefs, *qui doivent être tenus pour une part responsable de ce scandale.*

Pour assurer sa défense, Freinet dénonce donc l'administration et son silence approbateur, mais aussi la Mairie de Saint-Paul. Cette dernière semble être pour lui *«un groupe clérical et réactionnaire ne comprenant aucun parent d'élève»* et qui *«a certainement juré de se débarrasser de l'instituteur de Saint-Paul et de donner ainsi à l'école laïque un coup sensible»*<sup>58</sup>. Il s'empresse donc de dénoncer les actions de la Mairie pouvant nuire au bon fonctionnement de l'école. Il accuse le Maire de déranger sa classe par la grève et de mener une campagne d'une immoralité inouïe contre lui en ayant fait faire à son adjoint et à au garde municipal *sans pudeur le tour des campagnes pour extorquer des signatures*<sup>59</sup>. Il se plaint au Préfet dès que la classe n'est pas balayée, ou chauffée.

Mais le verdict du Conseil Départemental de l'enseignement primaire va condamner, le 28 Janvier 1933, Freinet à la censure. Freinet est donc accusé d'avoir laissé écrire par ses élèves des textes dont la portée n'étaient pas de leur âge. La peine est moins sévère que le déplacement d'office tant souhaité par certaines personnalités de Saint-Paul. La part de responsabilité de l'Administration, ainsi que le prestige international de Freinet dans le milieu enseignant sont trop importants, pour qu'une

<sup>56</sup> ADAM : Ibid., 3 Janvier 1933, 4 M 534.

<sup>57</sup> ADAM : Lettre du Préfet des Alpes-Maritimes au Ministre de l'Instruction publique, 5 Janvier 1933, 4 M 534.

<sup>58</sup> ADAM : Freinet au Préfet des Alpes-Maritimes, 21 Décembre 1932, 4 M 534.

<sup>59</sup> ADAM : Ibid., 4 M 534.

sanction trop autoritaire soit retenue contre lui. Cette peine a été suggérée par le Directeur de l'Ecole normale dans la conclusion de son rapport :

*«Considérant que l'initiative et la liberté laissées à l'instituteur doivent se concilier avec la nécessité d'éviter les déviations fâcheuses des méthodes telles qu'elles sont définies par les règlements et les instructions en vigueur.*

*Constatant que M. Freinet a accueilli, laissé écrire et imprimer des textes de rédactions libres qu'il aurait dû écarter pour les soustraire à l'attention des élèves ;*

*Constatant en outre que, par la publicité qui leur a été donnée, ces textes ont provoqué une émotion préjudiciable à l'école,*

*Pour ces motifs, et après en avoir délibéré, (le Conseil départemental) est d'avis qu'il y est lieu d'appliquer à M. Freinet la peine de la Censure»<sup>60</sup>. Freinet, ne pouvant accepter une telle mesure, sanction pour laquelle il ne se sent aucunement responsable, choisit de faire appel, et donc d'en référer au Conseil d'Etat.*

Peu après la décision du Conseil départemental, une lettre du porte-parole des parents d'élèves mécontent de l'enseignement de Freinet, envoyée à l'Inspecteur d'académie, nous montre que la sanction n'a pas apaisé la tension qui existe dans le village : *"les parents signataires de la pétition vous demandant le déplacement de M. Freinet instituteur à Saint-Paul, vous dénoncent une fois de plus le scandale créée par la prolongation du maintien dans cette commune de ce fonctionnaire devenu indésirable pour l'honnête population de ce village... Ce maître qui ne réprime pas les mauvais instincts de certains élèves... Fait-il son devoir d'éducateur consciencieux ? Ce maître qui écrit sous sa signature, dans «l'Internationale de l'enseignement» qu'il est de son devoir de faire de la propagande révolutionnaire auprès des élèves qui lui sont confiés, et que l'on doit tourner avec confiance nos yeux vers la Russie Soviétique, où se construit l'économie socialiste, respecte-t-il la neutralité scolaire ?*

*....Le Conseil Départemental de l'enseignement a prononcé la censure contre M. Freinet, c'est-à-dire un blâme public et officiel. Mais nous voulons obtenir d'avantage, le déplacement de M. Freinet et son remplacement à Saint-Paul"<sup>61</sup>. C'est bien sur le terrain des idées*

<sup>60</sup> ADAM : Rapport du Directeur de l'Ecole Normale, Membre du Conseil départemental, au Préfet des Alpes-Maritimes, Président du Conseil départemental, 25 Janvier 1933, 1 T 41 828.

<sup>61</sup> ADAM : Lettre du représentant des parents d'élèves ( Monsieur M.), à l'inspecteur

politiques que l'on accuse Freinet, et moins au niveau de sa pédagogie et de ses techniques novatrices mises en place dans sa classe.

Ainsi, n'ayant pas obtenu satisfaction, les pétitions contre Freinet se multiplient, tout comme les lettres de soutien. C'est plus d'une centaine de lettres, envoyées au Ministre et au Préfet que nous avons pu recenser. La plupart viennent du Syndicat de l'Enseignement laïque, mais aussi du Syndicat national des instituteurs et institutrices. Le Groupe Français d'éducation nouvelle, la Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen ou encore l'École Normale de Barcelone écrivent à l'Inspecteur d'académie, afin d'exprimer leur solidarité avec Freinet dans cette affaire et pour s'élever contre les sanctions qui ont été prises contre leur confrère. Parmi ces signatures, l'on retrouve de grands noms tels Blaise Cendrars, André Malraux, Victor Basch, ou Adolphe Ferrière, directeur de la Ligue internationale pour l'Education Nouvelle.

Mais, c'est seul que Freinet va se défendre, afin qu'il «*soit jugé non pas avec indulgence, mais avec équité et loyauté*». Pour cela Freinet écrit au Ministre de l'Instruction Public un rapport de 18 pages intitulé : «*Pour la défense de l'éducation nouvelle dans les écoles populaires*». Face aux nombreuses critiques qui sont faites sur les méthodes pédagogiques soit par des habitants du village, soit par l'Inspecteur primaire dans ses rapports, Freinet s'explique. C'est point par point qu'il réfute les critiques qui lui sont faites dans son dernier bulletin d'inspection, assurant ainsi sa propre défense. La conclusion du rapport souligne que " *pour les disciplines essentielles de l'école aucun reproche grave ne peut lui être adressé*". Et que pour d'autres matières enseignées, certes " *certaines réserves peuvent être faites*", mais cela est dû à la manière de procéder à leur étude, et non pas par rapport à leur contenu : " *Oui, je n'ai pas respecté tous les règlements établis. Depuis deux ans, je signale les manquements graves à la loi dont souffre mon école. L'illégalité n'a fait que s'accroître pour parvenir au mépris actuel de toutes les lois qui régissent l'enseignement primaire.*

*Si je suis coupable de n'avoir pas affiché l'emploi du temps et la répartition des matières, et si on se prépare à justifier une nouvelle sanction, pour ces fautes bénignes, je demande quelles mesures un*

*gouvernement républicain devra prendre contre les administrateurs qui permettent*

- *que mon école reste 15 jours sans être balayée;*
- *... qu'il n'y ait pas d'eau à l'école;*
- *que le garde champêtre use de son autorité pour faire retourner les enfants qui viennent à l'école;*
- *que le maire réactionnaire fasse sur des parents d'élèves une pression délictueuse contre laquelle nous demandons depuis deux mois des sanctions».*

Le ton est donc sec et revendicatif, tout comme la conclusion où il dénonce au Ministre ses chefs hiérarchiques et demande que justice soit faite : *"Quand je dis que l'administration me livre sans défense à la réaction qui hurle contre l'école, Messieurs les inspecteurs prétendent que j'exagère.*

*Que ceux à qui nous mettons entre les mains les éléments du procès juge si M. l'inspecteur primaire a défendu l'instituteur attaqué ou s'il ne s'est pas rangé hypocritement aux côtés de mes diffamateurs*"<sup>62</sup>. Ici Freinet défend devant le ministre les valeurs de sa pédagogie, et souhaite que les responsabilités dans ce procès soient justement définies.

Malgré cela le Ministre ne semble pas réagir face aux événements, ne prenant position pour aucune des deux parties. Peut-être pense-t-il que le temps calmera les esprits. Au contraire, la tension atteint son paroxysme le 24 Avril 1933, jour de la rentrée de Pâques : l'école est assiégée par les opposants à Freinet. Cette menace physique envers Freinet n'est pas le fruit d'un mouvement spontané. A cette date la grève scolaire dure depuis quatre mois, ce qui maintient naturellement l'agitation dans l'enceinte du village. Des paroles le menaçant de mort si l'instituteur ne part pas courent dans les ruelles étroites du villages. Spinelli, responsable communiste du Syndicat, inquiet en informe même le Préfet, dès le premier Avril. Il va même jusqu'à lui demander que l'on assure la protection physique du maître, car *"depuis longtemps le bruit court à Saint-Paul qu'il y aurait du sang après Pâques si Freinet n'était pas parti"*<sup>63</sup>..

---

<sup>62</sup> ADAM, 1 T dossier 41828, Rapport de Freinet pour le ministre de l'Instruction publique, 2 Mars 1933

<sup>63</sup> Madeleine Freinet, *Elise et Célestin Freinet, souvenir de notre vie*, P.259.

Ceci n'empêche pas que le 24 Avril, le Maire passe des menaces aux actes. D'après le rapport de police dressé après les incidents, 150 parents protestataires se sont réunis tôt devant l'école, dans le but d'envahir les locaux scolaires et de faire partir de force Freinet. La manifestation est assez violente : les injures contre l'instituteur vont bon train, une rixe a lieu entre deux femmes et certaines fenêtres de l'école volent en éclats. Face à l'excitation de la foule, et pour protéger les 14 élèves qu'il a dans sa classe, Freinet réagit en s'approchant des manifestants, revolver au point. L'issue de l'affrontement aurait donc pu être plus dramatique, mais la menace de l'arme à feu a permis de contenir une certaine violence, jusqu'à la venue de la gendarmerie. Cependant, l'usage de cette arme n'a pas été bien perçu par l'Inspecteur d'académie qui qualifie ce geste de "*maladroit et peu courageux*". Le Maire comprend très vite que Freinet lui offre là un élément nouveau pour motiver le départ de l'instituteur. Tout de suite après cet événement, il envoie un télégramme au Préfet stipulant : "*Ce matin Freinet a menacé foule avec revolver.....Population excédée demande départ immédiat de Freinet*". Freinet, revolver à la main, n'est plus celui qui cherche à défendre la vie de ses élèves et la sienne, mais il devient un être potentiellement violent, prêt à utiliser la force contre ceux qui ne pensent pas comme lui. Ainsi, d'après le Maire, l'instituteur semble avoir perdu le contrôle de lui-même, qualité nécessaire pour exercer une telle profession. Par cette intervention, le Maire cherche à accentuer le discrédit qui pèse sur Freinet, et donc la nécessité de le déplacer. Ce dernier, pour se défendre, se voit contraint de demander qu'une enquête soit diligentée.

Vers midi, alors que les insultes et les menaces sont de plus en plus nombreuses, l'Inspecteur primaire et l'Inspecteur académique arrivent à Saint-Paul, et assistent à ces scènes de violences verbales. Face à une telle situation, et devant constater que certains habitants sont vraiment prêts à tout pour que leur instituteur quitte le village, ils s'entretiennent avec Freinet sur la possibilité d'un départ. Mais il ne veut pas céder, car une fois de plus il est convaincu de la légitimité de son action. Pour lui, quitter son poste à l'école de Saint-Paul, partir, serait "abdiquer", être sanctionné, alors qu'il estime qu'il est plus juste dans cette affaire que ce soit la municipalité et ses partisans soient fustigés. Mais pour l'heure, et pour calmer les esprits, il choisit de prendre

un congé de trois mois, jusqu'à la prochaine rentrée scolaire. A ce moment là, Freinet comprend que sa présence à Saint-Paul n'est plus possible, et que malgré tout, son déplacement est inévitable. Dès le milieu du mois de Juin, l'Inspecteur d'académie se met en relation avec son ministre pour discuter d'un éventuel déplacement d'office. Pour lui, les événements du 24 Avril, liés à une attitude jugée plutôt provocatrice vis-à-vis de l'Administration, et à un non respect de la peine de censure, suffisent à eux-même pour motiver ce départ. La prise de position de Spinelli face au Préfet, qui s'insurge contre cette menace, n'y fait rien. Pour lui, *les pouvoirs publics se rangent du côté des ennemis de l'Ecole laïque* et il demande : "*Freinet doit-il être le bouc émissaire d'une ignoble propagande ?*". Ainsi, le 21 Juin 1933, le Préfet annonce à Freinet son déplacement d'office. On lui propose deux semaines plus tard une nomination dans l'école où il fit ses début, au Bar. Dès lors Freinet veut faire appel de cette décision, qui est une mesure disciplinaire que rien ne justifierait. Mais un télégramme lui annonce que son recours est rejeté. Il se retrouve donc contraint d'assurer la rentrée des classes de Septembre, au Bar. Ne voulant pas en rester là dans cette affaire, Freinet n'hésite pas à demander un nouveau pourvoi, mais cette fois-ci devant le Conseil d'Etat. En attendant une nouvelle décision, Freinet choisi de ne pas faire la classe au Bar, mais de rejoindre le nouveau projet du pédagogue Lallemand de créer à Saint-Paul une école nouvelle. Freinet comprend que sa chance peut-être là, et qu'une telle perspective peut lui permettre de tourner la page de ces deux années de tourmente. Pour ce faire, il présente à l'Inspecteur d'académie une demande de congés de longue durée, qui lui est accordée. S'il prend des congés, pour raison de maladie, (il les reconduira pendant toute la période que la loi lui permet, c'est-à-dire deux ans), c'est aussi pour ne pas endosser la responsabilité de cette affaire. Il préfère se mettre en marge de l'enseignement pendant quelque temps, plutôt que de se soumettre à une décision de déplacement d'office. Il sait que si la Mairie l'attaque c'est davantage pour une divergence d'ordre politique, que pédagogique, et donc en tant qu'instituteur, il n'a rien à se reprocher. Il laisse à la justice le soin de trancher. Cependant, malgré la défense de Freinet qui note les vices de procédure quant à la disposition de son dossier, les pièces manquantes, le motif politique de son déplacement, la double peine que cela

représenterait puisque sa pédagogie a déjà subi la peine de censure..., les réfutations faites par le Ministre sont retenues. La requête de Freinet se voit donc rejetée le 3 Avril 1936. Cependant, jusqu'au bout, il a su montrer à tous une détermination sans faille.

Dans cette étude sur Freinet, les archives donnent un nouvel éclairage à l'affaire Freinet, dont les récits étaient quasiment tous fondés sur des témoignages oraux. L'étude de la presse locale peut aussi nous apporter de nouveaux éléments de réflexion. C'est grâce à elle que Freinet devient véritablement un personnage public. Avant ses démêlés avec l'Administration Freinet était certes connu, mais dans les milieux proches de l'éducation. Ses congrès, ses écrits demeuraient réservés à un public de spécialistes. Les journaux, dans la France entière, vont parler de l'affaire Freinet et permettre à l'opinion publique de découvrir ce nouveau pédagogue. Charles Maurras, dans son journal *l'Action Française* fait même paraître toute une série d'articles sur la pédagogie jugée subversive de l'instituteur - pédagogue du village de Saint-Paul. L'affaire Freinet, à travers la presse, a permis à ce moment-là de développer la "popularité" (ou l'impopularité !) de Freinet sur tout le territoire.

Les principaux quotidiens du pays niçois restent à cette date *L'Eclaireur de Nice et du Sud Est*, et *Le Petit Niçois*. A ces deux journaux, les plus lus dans la région, nous ajoutons *L'Action patriotique*, journal Républicain-démocrate, selon la terminologie politique du temps, dont la prise de position face à l'affaire Freinet nécessite que l'on s'y attarde.

L'affaire Freinet intéresse donc la presse qui s'en empare dès le 10 Décembre 1933, au moment de la campagne par voie d'affiches. *L'Eclaireur* est la première feuille à faire paraître un article à ce sujet. Cet article ne relate en rien les événements. Intitulé "Scandale à Saint-Paul", il cite les deux textes publiés sur les affiches, puis le journaliste s'insurge que "*depuis plusieurs années un instituteur communiste, M. Freinet, essaie de convertir les enfants du calme et pittoresque village de Saint-Paul, au communisme et à ses haines*". Voilà donc pour *L'Eclaireur* ce qui est considéré comme scandaleux, au lendemain de la campagne de protestation : le communisme de la pédagogie de Freinet. Ce journal, à droite

de l'échiquier politique, n'hésite donc pas à conclure ce premier article en déclarant apporter son soutien au Maire et *"en se joignant à la population de Saint-Paul pour demander au Préfet d'agir énergiquement"*<sup>64</sup>.

*Le Petit Niçois* prend connaissance de l'affaire grâce à une lettre envoyée par un groupe d'instituteurs qui souhaite apporter leur soutien à Freinet, et dénoncer publiquement les agissements de la municipalité saint-pauloise. Après avoir simplement publié cette lettre, *Le Petit Niçois* va défendre l'opinion des partisans de Freinet, et va à travers ces articles remettre en question des propos avancés par *L'Eclaireur*. Mais, c'est avec beaucoup plus de retenue que son confrère que le *Petit niçois* traite du *"Prétendu scandale de Saint-Paul"*<sup>65</sup>. Si sur toute la période du conflit *L'Eclaireur* publie 22 articles sur Freinet et l'enseignement communiste de certains professeurs, le *Petit niçois* n'en fait paraître que 12, tous d'une taille assez réduite et sans s'engager véritablement dans la bataille. Lorsque la censure est prononcée, *L'Eclaireur* et *l'Action patriotique* crient haut et fort à la victoire, contrairement au *Petit niçois* qui se contente de faire publier dans un encart d'une dizaine de lignes le compte rendu de la condamnation. D'ailleurs, le journal laisse à l'opposition le débat, mis en avant par *L'Eclaireur*, sur la question de l'enseignement et du Communisme. Ce dernier titre une semaine après son premier article : *"Un instituteur a-t-il de droit d'être communiste ?"*. Pour lui la doctrine communiste ne peut correspondre avec le travail d'un enseignant. *« Le communisme se proposant de saper et de détruire les bases de l'Etat, on peut très raisonnablement trouver illogique, exorbitant, intolérable qu'un fonctionnaire, agent de l'Etat, combatte celui qui l'emploi et le paye...Le cas de l'instituteur est tout autre. Il est considéré comme le "maître" par les enfants, son influence contrebalance et dépasse même celle du père... L'instituteur représente le savoir. Ses affirmations sont bien plus que des "paroles d'évangiles"... L'enfant, qui voit son maître s'unir aux "damnés de la terre", prêcher la lutte des classes, pérorer en des réunions politiques, ne fait pas de subtiles distinctions. Pour lui, excellence du bolchevisme devient aussi certaine que le sacre de Charlemagne en l'an 800... En préconisant la séparation du bolchevisme et de l'Etat, nous ne manquons pas de*

<sup>64</sup> *L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est*, «Un scandale à Saint-Paul», 10 Décembre 1932.

<sup>65</sup> *Le Petit Niçois*, «Le prétendu scandale de Saint-Paul, le cas de l'instituteur Freinet», signé : Un groupe d'instituteurs, 11 Décembre 1932.

*libéralisme... Il est temps encore de sauver l'école française de la gangrène qui la gagne. Qui osera pratiquer l'amputation nécessaire sans retard et mettre le bolchevisme où il s'est placé lui-même : hors la loi*<sup>66</sup>.

Mais dans ce débat, l'affaire Freinet ne fait que raviver d'anciennes attaques anticomunistes dont la presse de droite s'était fait l'écho. La doctrine communiste et l'Ecole, porteuse des grands principes de la République paraissent ne pas pouvoir cohabiter. On soupçonne les instituteurs communistes de ne pas pouvoir enseigner avec assez de neutralité. *L'Eclaireur* et *L'Action Patriotique* n'hésitent pas pour l'occasion à rappeler les affaires qui touchent au même moment d'autres instituteurs communistes, tels Barel, Alessandrie, Lob ou Jeanjacquot. Pas moins de sept articles sont édités pendant le scandale sous le titre " *le communisme dans l'enseignement*"<sup>67</sup>. Ils dénoncent le bolchevisme tel un fléau, l'un d'eux parle même d'un " *virus*"<sup>68</sup>. C'est en utilisant le vocabulaire lié à la maladie qu'ils traitent leurs articles parlant de Freinet et de ses proches collègues : on parle d'un " *corps enseignant des Alpes-Maritimes en pleine décomposition morale*"<sup>69</sup>, d'une " *écœurante attitude*"<sup>70</sup>, " *des mauvais et indignes éducateurs atteints du virus bolchevique*"<sup>71</sup>, " *en pleine pourriture communiste*"<sup>72</sup>,... etc. Ces propos sont en majorité ceux de *L'Action Patriotique*, dont l'anticommunisme est des plus virulents. *L'Eclaireur* use malgré tout de plus de retenue. Mais ces journaux osent parler de ce qui est sûrement la vraie nature des attaques contre Freinet : la haine du communisme, ce parti marginal à l'époque et qui n'a pas encore été réhabilité à la faveur des événements de 1934. A cette époque les maurrassiens connaissent un déclin dans la vie politique, surtout après la condamnation du mouvement par l'Eglise. Mais les ligues sont très puissantes, et notamment l'Association des Croix de feu, la Ligue des patriotes, et encore, l'Action patriotique, financée par le parfumeur François Coty, futur bailleur de fonds de la Cagoule. C'est la victoire du

<sup>66</sup> *L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est*, André Rastier : «A propos du scandale de Saint-Paul : un instituteur a-t-il le droit d'être communiste ?», 16 Décembre 1932.

<sup>67</sup> *L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est* : 14 et 16 Décembre 1932, 28 Janvier, 3, 15 et 29 Mai, 24 Juin 1933, *L'Action patriotique* : 29 Janvier, 19 Février, 12 Mars, 23 Avril, 18 Mai, 17 Juillet 1933...

<sup>68</sup> *L'Eclaireur De Nice et du Sud-Est*, André Rastier : «Un instituteur a-t-il le droit d'être communiste ?»

<sup>69</sup> *L'Action patriotique*, Xavier Giacobini : «Le Communisme à l'école», 19 Février 1933.

<sup>70</sup> *L'Action Patriotique*, «Le communisme à l'école : l'écœurante attitude du «Petit Niçois», 12 Mars 1933.

<sup>71</sup> *L'Action Patriotique*, «Le communisme à l'école...», 12 Mars 1933.

<sup>72</sup> *L'Action patriotique*, «En pleine pourriture communiste», 23 Avril 1933.

Cartel des gauches, en mai 1924, qui est à l'origine de l'émergence de ces mouvements extrémistes. Dès lors la peur du bolchevisme s'installe partout en France, car on soupçonne le nouveau gouvernement de sympathie à son égard. En effet, l'anticommunisme apparaît comme un dénominateur commun entre ces diverses organisations politiques. Les communistes sont diabolisés et représentent dès lors l'ennemi numéro un pour les nationalistes (pour toute la Droite et une partie des gauches). Ils sont soupçonnés de vouloir organiser un complot visant à s'emparer de la France, pour le compte de l'U.R.S.S.. Trois arguments sont principalement utilisés pour dénoncer le communisme : la description du modèle soviétique ainsi que les horreurs de la Révolution, son internationalisme qui s'oppose aux valeurs traditionnelles de la France (Propriété, Égalité,...), et finalement, d'adopter en politique une attitude incompréhensible amenant à une dérive sectaire du Parti. Il faudra attendre le tournant antifasciste du Parti Communiste en 1934, avec la politique de main tendue de Thorez, pour que l'anticommunisme s'apaise. Mais en 1933, les ligues arrivent à avoir plus d'audience que le P.C., et parviennent à influencer l'opinion publique et ainsi à faire pression sur le gouvernement.

Freinet est pour eux "l'ennemi idéal" : il vante le modèle soviétique dans l'enseignement, est membre du parti, écrit dans des journaux proches de l'idéologie communiste... Il est une cible parfaite, surtout lorsque l'on enseigne avec des méthodes hors du commun, dans un village où le maire est proche de la droite nationaliste. Mais voilà, seuls les journaux osent mener contre Freinet une attaque ouverte. Malgré toutes les accusations faites par des parents protestataires contre l'enseignement nettement bolcheviste de Freinet, il n'est jamais jugé sur ce grief. Le manque de neutralité n'est pas un motif de condamnation. Freinet a été jugé d'après les travaux écrits en rédaction libre. Pour ses supérieurs, il a laissé écrire des propos tendancieux que son rôle d'éducateur aurait dû éviter. Il existe donc une frontière entre l'attitude de l'Administration face à la prise en main de l'affaire de Saint-Paul et la pensée profonde qui motivait la municipalité à faire sanctionner Freinet. C'est pour ces raisons que l'on peut parler de cabale autour de l'instituteur, parce qu'au delà de la version "officielle" de l'affaire Freinet, se profile une trame beaucoup plus complexe, représentant un exemple caractéristique

de ce que peut être l'anticommunisme des années Trente. A travers cette affaire on perçoit, grâce à la presse, les moyens d'action de la lutte contre les communistes et la pression que les opposants savaient exercer sur les autorités en place. Parce que *L'Eclaireur* et *l'Action patriotique* sont des journaux de Droite, voire d'extrême Droite, ils nous offrent un véritable aperçu de l'opinion publique du moment, dont leurs articles semblent être le miroir. Se voulant plus "apolitique", *le Petit Niçois* se contente de couvrir l'affaire Freinet en utilisant un style qui tient plus de la "Chronique", que celui du scandale. On ne trouve aucune virulence dans ces propos, la défense de Freinet est très rarement engagée. Comme les supérieurs de Freinet, le journal cherche à se détacher des accusations politiques. La modération du *Petit niçois*, d'obédience radicale, peut trouver son explication dans une certaine répugnance à défendre un militant communiste. On peut penser que le parcours de Freinet, dans ce début des années Trente ressemble aux parcours de militants communistes en vue de l'époque, avec son lot d'accusations diffamatoires, de procès, et d'insultes par voie de presse. Freinet subit la traque anticommuniste, comme de nombreux autres "camarades" l'ont subie.

Nous voyons dans l'affaire Freinet l'illustration de la dimension transgressive de la pédagogie nouvelle, par rapport aux modèles traditionnels de l'éducation. Freinet enfreint trois tabous : l'engagement communiste, l'entrée du politique dans l'école, les méthodes éducatives de libre expression, visant à la libération du corps et de la parole de l'enfant, inspirées directement de la pensée freudienne. Le scandale sert à apprécier la distance qui peut séparer deux mentalités de l'époque : d'un côté une communauté traditionnelle parangon de la société bien pensante, et de l'autre un instituteur acquis à la psychanalyse et à l'idéologie révolutionnaire.

## II

### LE FRONT POPULAIRE «L'HEURE DE FREINET» ?

#### 1 - La création de l'école expérimentale de Vence : expression de la politique de «Front populaire» et instrument de la lutte antifasciste

Dès Juillet 1933, alors que ses déboires avec la mairie de Saint-Paul et l'Administration commencent à s'estomper, Freinet propose dans *l'Éducateur Prolétarien* le projet de créer une école nouvelle de la coopérative. Mais cette proposition laisse sceptique la majorité des adhérents. Fonder une école privée, cela nécessite une participation financière de la part des élèves. De ce fait, la première critique qui est faite à Freinet à propos de son école nouvelle est : comment une école privée peut-elle être une école du peuple, une école prolétarienne ? Freinet est conscient de ce problème, il ne souhaite pas que son école ressemble aux autres institutions privées qu'il avait jadis visitées, et dont il regrettait que leur accès ne fût réservé qu'à une classe sociale privilégiée. Lui, l'éducateur du peuple, ne peut devenir le précepteur d'une certaine aristocratie. La solution pour Freinet serait le financement de son projet par les syndicats, les coopératives, les parents élèves, des intellectuels, des écrivains, des artistes... La participation aux frais des enfants doit être la plus minime, quitte à ouvrir l'école à la classe ouvrière, un peu plus aisée que celle des milieux paysans. Elise Freinet raconte dans *l'École Freinet, réserve d'enfants*, l'enthousiasme et les espoirs que Freinet engage dans l'élaboration de ce projet : pour lui l'École semble être alors «un aspect nouveau des activités du Front populaire qui se mettait en place dans un climat de grande fraternité humaine»<sup>73</sup>. La solidarité doit pouvoir aider à la réalisation de l'école, qui serait la libre expression de sa pédagogie. Mais Freinet se heurte à un certain conformisme; si dans sa lutte contre ses adversaires de Saint-Paul, Freinet trouva de nombreux appuis, ceux-ci se firent plus discrets

---

<sup>73</sup> Elise Freinet, *l'école Freinet, réserve d'enfants*.

pour le suivre à ce moment là. User dans une classe des principes de la pédagogie moderne, avec des instruments novateurs cela semble être une expérience que l'on ne peut qu'encourager. Mais fonder en France, ce qui n'a encore jamais été réalisé, une école privée entièrement vouée à l'éducation nouvelle, dirigée par un instituteur qui s'est signalé par ses conflits avec les pouvoirs publics locaux, voilà une entreprise des plus hasardeuses. Ainsi les années 1933-1934 sont une période de piétinement. Freinet s'occupe alors de la C.E.L., du syndicat de l'enseignement, tout en cherchant à acquérir un terrain pour sa future école. Il souhaite au début s'installer à Saint-Paul, pour peut-être faire une nouvelle fois front à la mairie. Mais, c'est au quartier du Pioulier, sur les collines de Vence, que Célestin Freinet découvre le terrain idéal. Il en fait l'acquisition en Octobre 1934. En effet, le lieu correspond exactement aux principes hygiénistes et naturistes contenus dans la pédagogie nouvelle : il est sauvage, bien situé (vue sur la mer, ouverture sur la forêt), ensoleillé et l'air y est pur. Même seul, Freinet souhaite vivre cette nouvelle expérience. Les prémices du Front populaire (la lutte antifasciste développée depuis le 12 Février 1934, les premiers mouvements populaires...) semblent annoncer l'émancipation du peuple. Pour Freinet, si l'école se réalise, cela sera alors synonyme de sa propre émancipation. En continuant dans l'enseignement privé les avantages pour lui sont nombreux : cette école va lui permettre avant tout de sortir de la marginalité, dans laquelle l'affaire de Saint-Paul l'a plongé. Certes, c'est une rupture nette et brutale avec l'Institution, mais enfin Freinet pourra trouver la libre expression de sa pédagogie, et exploiter de manière complète ses théories éducatives. Comme nous venons de le voir, Freinet cherche chez ses élèves à créer des esprits forts et critiques qui sachent lutter contre toutes formes d'oppression. Le développement des régimes autoritaires en Europe, l'important pouvoir des Ligues en France, orientent la politique pédagogique de Freinet vers la lutte antifasciste. Le Capitalisme ne semble plus être le seul ennemi à combattre, l'autoritarisme doit l'être aussi. Avec le développement du Front populaire, l'école (et à travers elle, la pédagogie Freinet) devient, à son échelle un instrument de lutte antifasciste.

Ainsi, profitant de sa période de congés maladie, Freinet cherche à contracter des prêts auprès des banques, mais aussi chez les paysans vençois. Petit à petit les murs de l'école sortent

de terre, et l'instituteur entame les démarches administratives nécessaires pour son ouverture. En 1935, il commence par sa demande de retraite anticipée ; la loi stipulant que *nul instituteur public ne peut exercer dans une école privée s'il n'a au préalable démissionné de ses fonctions*. Sa femme, sa fille et quatre autres enfants emménagent à l'école et lui donnent enfin une âme. L'installation est certes précaire, mais tout le monde participe selon ses capacités à la création de l'école. Aidé des jeunesses communistes de Vence, des quelques employés qu'il peut rémunérer, Freinet est tour à tour maçon, plombier, jardinier... Une fois surmontés les obstacles financiers et l'épreuve physique d'un tel chantier, Freinet peut annoncer avec fierté l'ouverture de l'école pour le 1er Octobre 1935<sup>74</sup>. En effet, il a souscrit la déclaration d'ouverture d'école privée mixte en Septembre, et en informe le préfet par courrier recommandé. Après l'affichage en mairie de Vence des prescriptions légales, et le mois d'attente obligatoire, Freinet semble être dans son droit de déclarer l'école officiellement ouverte. Or, seulement quelques jours plus tard, une opposition à cette ouverture est formulée par l'Administration, pour vice de procédure. L'école est donc considérée comme fonctionnant illégalement pour le moment. Mais la correspondance de l'époque, entre l'Inspecteur d'académie et le Ministre de l'Education nationale, montre une véritable volonté de couper court au projet d'école expérimentale de Freinet. On lui répond que des pièces manquent à son dossier, que la déclaration d'ouverture de son internat n'est pas conforme à la loi... Mais les autorités veulent plus que retarder l'ouverture de l'école, elles veulent l'annuler : *«j'ignore pour le moment, la suite qui pourra être donnée à cette demande. Mais je ne vois pas le motif d'opposition que je pourrais formuler. Peut-être on pourrait envisager un motif d'opposition si la commission de Réforme avait estimé que ce maître était atteint de tuberculose pulmonaire et dangereuse pour les enfants. Mais ce n'est pas le cas... Quand à madame Freinet, elle n'a fait aucune demande d'ouverture. Peut-être serait-il bon d'examiner, dès maintenant, s'il serait possible, le cas échéant, de lui refuser l'autorisation, soit d'ouvrir une école, soit d'être adjointe de son mari, en tenant compte du fait qu'elle a été en congés de longue durée pour tuberculose ouverte... »*<sup>75</sup>. Il devient évident que l'Administration,

<sup>74</sup> *L'éducateur prolétarien*, Mai 1935.

<sup>75</sup> ADAM: 1 T 85, Dossier S.C. 21731, Lettre de l'Inspecteur d'académie au Ministre, 30

cherche véritablement tous les motifs possibles qui pourraient justifier la fermeture définitive de l'école du Pioulier. A ce moment, l'affaire Freinet est toujours devant le Conseil d'Etat, à la suite du recours introduit par Freinet lui-même. Est-ce par prudence ou par défiance que les anciens supérieurs de Freinet agissent de la sorte ? L'instituteur est appelé à renouveler sa déclaration d'ouverture. Celle-ci est de nouveau rédigée le 6 Novembre 1935, et l'ouverture de l'école pourra être effective le 5 Novembre de la même année. Au lieu d'un pensionnat, les enfants sont hébergés dans une pension de famille, tenue par la mère d'Elise Freinet. Cela offre à l'administration un nouveau motif pour annuler, ou du moins retarder l'ouverture de l'école. Puisque la famille de Freinet et lui-même vivent aussi dans cette pension, pour l'Inspecteur d'académie, il subsiste une ambiguïté : la maison de famille ne peut pas être le pensionnat de l'école. Or, un lien très étroit existe entre la famille de Freinet et cette maison de famille : *«en réalité, elles ne pourraient pas vivre l'une sans l'autre»*. C'est pourquoi, dans la conclusion du rapport que l'Inspecteur d'académie fait au Ministre et au Préfet, il veut de nouveau faire opposition à l'ouverture de l'école pour le motif suivant : *«Défaut de déclaration d'un internat privé, qui existe sous la dénomination déguisée de «maison de famille» et sans lequel l'école ne pourrait fonctionner»*<sup>76</sup>. En attendant une quelconque décision, l'instituteur refuse de fermer l'école. Elle continue donc à fonctionner, mais de manière illégale. Freinet risque de comparaître devant le tribunal correctionnel, pour ce manquement à la légalité. Mais *«les forces de gauches s'unissaient, les syndicats ouvriers occupaient les usines et Léon Blum allait être sous peu porté au pouvoir»*, alors le Préfet décide plutôt *«de faire passer Freinet une troisième fois devant le tribunal administratif du Conseil Départemental»*<sup>77</sup>. Celui-ci vote à l'unanimité la fermeture de l'école. Freinet se sent une nouvelle fois victime, face à la décision de ses supérieurs : *«Voici que l'administration met en branle tout son système oppressif. Comme je le disais aux membres du Conseil départemental devant lesquels je viens à nouveau d'être traduit, des écoles religieuses peuvent s'ouvrir dans des locaux insalubres, des écoles publiques peuvent continuer à être relégués dans des taudis comme ceux*

---

Septembre 1935.

<sup>76</sup> ADAM: Dossier 41829, école Freinet, quartier du Pioulier, lettre de l'Inspecteur d'académie au Ministre de l'Education nationale et au Préfet des Alpes-Maritimes, 20 Novembre 1935.

<sup>77</sup> Elise Freinet, *L'école Freinet, réserve d'enfants*.

*de Saint-Paul, l'administration ne s'avise nullement d'intervenir. Mais que Freinet veuille ouvrir, pour ses petits pauvres, une école nouvelle avec 14 ouvertures dans un site exceptionnel, pour l'air et l'ensoleillement, cela est intolérable»<sup>78</sup>. Seul l'avènement du Front populaire, quelques mois plus tard, permet à Freinet d'obtenir une révision de ce jugement, et de légaliser la situation de son école nouvelle. Pour lui, c'est plus qu'une victoire, c'est une libération, un encouragement à aller de l'avant.*

En attendant, les enfants accueillis par le pédagogue continuent à s'instruire, malgré ces problèmes d'autorisation d'ouverture. Si en Octobre, ils n'étaient que cinq, l'Inspecteur spécial note dans son rapport pour le Commissaire, qu'en ce début de Décembre 1935, l'effectif est au nombre de quatorze. Il souligne aussi qu'une grande majorité d'entre eux sont d'origine allemande<sup>79</sup>. En effet, Freinet reçoit des enfants juifs allemands qui ont fui le régime hitlérien. Cet accueil représente un des maillons de la lutte antifasciste menée par Freinet, grâce à son école. La régularisation de la situation administrative ne semble être pour lui qu'un souci d'ordre secondaire. L'enfance, sa défense, sa protection, son éducation, son bien-être, demeure sa principale source de préoccupation. Cette école est un microcosme dans lequel Freinet y développe à loisir ses expérimentations éducatives, mais aussi son militantisme politico-pédagogique. Cette école est le symbole d'un renouveau dans la pensée de Freinet, à la fois sur un plan pédagogique et social : *«Le militantisme pédagogique de Freinet avait pris depuis l'affaire de Saint-Paul une ampleur sociale et politique que nous avons parfois indiqué au passage. Il s'agit en somme d'un vaste complexe d'éducation, aux divers aspects, dans lequel l'école Freinet devient un élément décisif»<sup>80</sup>. Le Front Populaire lui offre cette liberté d'expression à la fois pédagogique, politique et sociale. Freinet est porté par ce nouvel élan politique. Il espère bien, en faisant ses preuves, trouver enfin un appui gouvernemental. Peut-être que ce nouveau gouvernement sera plus réceptif à une réforme de l'Éducation, porteuse de la pédagogie moderne. Sa première conquête auprès de ce gouvernement est la reconnaissance officielle de son école, et à travers elle de ses recherches en*

---

<sup>78</sup> *L'Éducateur Prolétarien*, 15 Janvier 1936.

<sup>79</sup> ADAM: 4 M 534, Lettre de l'Inspecteur spécial au Commissaire spécial, le 4 Décembre 1935.

<sup>80</sup> Elise Freinet, *L'école Freinet, réserve d'enfants.*

matière de pédagogie. Plus que jamais, le militant Freinet est enthousiaste face au devenir de la société et face au devenir de ses propres projets. Il comprend que s'il doit recevoir un appui du gouvernement, c'est maintenant qu'il doit le solliciter. C'est Virgile Barel qu'il choisit pour être son intercesseur auprès du gouvernement. Elu lors des élections législatives de 1936, c'est au camarade du Parti, à l'ancien instituteur, mais surtout au nouveau député communiste que Freinet s'adresse pour tenter de mener à bien certains projets. Il sollicite son appui pour obtenir des subventions auprès des élus du Conseil général, afin par exemple qu'une voie carrossable menant à son école soit construite<sup>81</sup>. Mais surtout il s'adresse à Barel pour, qu'au nom du Parti et au nom de l'Ecole nouvelle, il dépose des propositions de lois, dont il serait l'initiateur. En juin 1936, suivant l'exemple de son école, Freinet lance une proposition tendant à l'institution d'écoles expérimentales : *«je suis persuadé que la chose, qui peut être réalisée avec un minimum de dépenses (j'ai mis 500.000 Frs, mais on pourrait fonctionner à moins) serait bien accueillie dans les milieux enseignants, et tout particulièrement dans les milieux d'éducation nouvelle. Tu pourrais faire valoir que l'initiative donnerait à la France une certaine auréole au moment où va avoir lieu en Angleterre un grand congrès d'éducation nouvelle.»*<sup>82</sup>. Freinet demande à Barel d'être plus que son porte-parole auprès du gouvernement, il souhaite que sa signature soit un gage de confiance auprès des élus du Front populaire. Freinet est persuadé que Barel peut lui ouvrir les portes de la reconnaissance nationale. A travers cette proposition de loi, largement inspirée de ses expériences menées à l'école de Vence, Freinet espère une réforme du système éducatif : *«l'évolution économique, industrielle et sociale marche à pas de géants. En dix ans les moyens de communication se trouvent révolutionnés, bouleversant également les modes de vie; le cinéma parlant naît, et, en quelques années détrône le cinéma muet; la radio, inexistante au début du siècle, est un des éléments les plus dynamiques de la vie contemporaine; l'extension impressionnante des automobiles faisant disparaître, jusque dans les plus petits villages, les voitures à chevaux, modifie totalement les relations locales, régionales et nationales.*

*L'école, élément de cette nouvelle vie, cellule incessamment adaptée au milieu social contemporain, ne doit-elle pas suivre le*

<sup>81</sup> Archives privée Virgile Barel, lettre de Freinet à Barel, 14 Novembre 1936.

<sup>82</sup> Archives privées Virgile Barel, lettre de Célestin Freinet à Virgile Barel, 7 Juin 1936.

*mouvement, utiliser aussi l'outil nouveau que la science met à sa disposition ? Cela ne fait aucun doute.*

*Cependant l'école est encore régie par la loi organique de 1886 à peine améliorée par les instructions hardies dans une certaine mesure de 1927. La génération de la radio, du cinéma, de l'auto, de l'avion, du sport, génération populaire qui mobilise les masses de 500.000 hommes, subit encore dans les écoles des programmes et des méthodes d'il y a 50 ans.*

*Une adaptation s'impose de toute urgence... C'est en vue de cette organisation que nous proposons que soient créées en France des écoles expérimentales, jouissant de certaines libertés dans l'adaptation des méthodes, autorisées, sous le contrôle d'un bureau d'éducation, à faire des recherches, à essayer des méthodes, à préparer des techniques et à se livrer à tout travaux susceptible de faire avancer la pédagogie sans nuire à la préparation des enfants eux-mêmes»<sup>83</sup>. Pendant cette période, Barel semble bien être pour Freinet le trait d'union entre son école, sa pédagogie et les sphères gouvernementales. C'est à lui que Freinet confie aussi la présentation du Nouveau plan d'étude français, (sur lequel nous reviendrons plus tard) au Ministre : «Je voudrais porter ces documents devant le Ministre. Je pense que tu es tout qualifié comme ancien instituteur, comme adhérent de notre Coopérative, pour porter toi même ces documents au Ministre, en attirant son attention sur la façon dont il [le Nouveau plan d'étude français] a été élaboré et sur sa portée possible»<sup>84</sup>. Depuis la reconnaissance de son école par le nouveau gouvernement, Freinet compte bien agir, et faire réagir celui-ci, pour faire évoluer l'Enseignement. Il multiplie les projets et les propositions de réformes, il participe à un nombre important de conférences, et s'implique dans un maximum d'initiatives pédagogiques, qui se développent en France ou à l'étranger.*

*A travers le pédagogue, le militant est, depuis cette année 1936, plus que jamais engagé à faire évoluer le monde qui l'entoure. «La création et la mise en marche de sa réserve d'enfants ne sont,... ,qu'un aspect du grand complexe éducatif et social auquel Freinet se consacre avec tout son élan et avec toute la foi du militant qui fait corps avec la cause qu'il défend : une cause qui exige en même temps démolition et destruction, dans les limites exactes d'une mise en place*

---

<sup>83</sup> Archives privées Barel, «projet de création d'écoles expérimentales en France», soumis à tous les élus du Front populaire, et au Ministre de l'Éducation nationale.

<sup>84</sup> Archives privées Barel, Lettre de Freinet adressé à Monsieur Barel, Député, le 30 Mai 1937.

*d'une école populaire qui doit, dans l'immédiat, faire la preuve de son efficacité. Toutes les forces progressistes, qui partent à l'assaut des vieux cadres vermoulus, d'une société à son déclin, dans les domaines scolaire, syndical, politique, doivent marcher synchroniquement et vers les mêmes buts. Est-il possible de créer entre elles un lien d'action dont l'enfant du peuple serait le bénéficiaire ?*»<sup>85</sup>. Freinet en est persuadé, et c'est ce qu'il compte bien réaliser dans son école du peuple à Vence. Education, politique, démocratie, actions d'entraide, forment le coeur du projet pédagogique de cette nouvelle école. Elle est formée de plusieurs pièces-ateliers qui se succèdent le long d'un couloir central. Un four à pain et des ateliers de bricolage et de jardinage sont installés dehors. Mais surtout cette école est conçue pour respecter une grande hygiène de vie : un sauna, une pièce de sudation et une piscine sont aménagés. Freinet part du principe qu'un esprit sain ne peut se développer que dans un corps sain. Il se désole fréquemment de l'état de santé précaire des enfants qu'il reçoit. Avant une quelconque formation intellectuelle, il réapprend aux enfants à prendre soin de leur corps et leurs enseigne des principes de nutrition. C'est Elise qui semble avoir converti Freinet aux principes de l'Hygiénisme, «philosophie» du corps, venue d'Allemagne, et très en vogue dans les milieux intellectuels de l'époque. C'est pour cela que le choix du site de l'école est primordial. Le milieu dans lequel évolue l'enfant est tout aussi important que la manière dont il reçoit son instruction : *« Nous étions informés des enseignements d'Alexis Carrel, visant à retrouver, dans un état très proche de la nature, les immunités préservatrices de la santé... Nous disions nous, avec notre ami Ferrière : l'enfant est un être essentiellement actif et vivant; il porte en lui la seule force vraiment féconde : le besoin impérieux de croître, de s'élever, d'aller de l'avant sans cesse, avec une intrépidité qui nous effraye parfois... Vrocho<sup>86</sup> pratique (en nutrition) comme nous le faisons en pédagogie. Par une technique appropriée, qu'il n'a certes pas inventé de toutes pièces, mais qu'il a du moins adapté et harmonisé, il «décrasse» l'organisme comme nous débourrons les crânes, il «désintoxique» le corps comme nous*

<sup>85</sup> Elise Freinet, *L'école Freinet, réserve d'enfants*.

<sup>86</sup> Basile Vrocho, directeur de sanatorium en Grèce, il usait de méthodes thérapeutiques naturistes: eau, air, soleil, chaleur et froid, régime à base de fruits... Il fonde en 1928, à Nice, un institut: «Au naturiste», «institut de régénération par le végétarisme et le culturisme».

*voudrions éliminer tous les obstacles qui s'opposent dangereusement à l'épanouissement de nos enfants»<sup>87</sup>.*

Il éduque les enfants à prendre soin de leur corps, ainsi que de leur esprit. Pour stimuler ce dernier, et pour développer toujours plus l'idée de responsabilité chez l'enfant, Freinet crée dans sa nouvelle école d'autres outils pédagogiques. Il développe tout d'abord le programme mural : l'enfant doit s'organiser, sur la semaine, à son rythme, pour acquérir les connaissances qui sont affichées au mur. L'instituteur s'éloigne encore un peu plus de sa fonction d'enseignant. L'enfant est autonome, bien qu'il doive se tenir à une sorte de contrat tacite passé entre le maître et lui, afin de mener à bien son apprentissage. Le maître est un éducateur, un conseiller, un correcteur. Pour développer l'idée de solidarité entre les enfants, et leur donner toujours plus de responsabilité, chacun à sa part de travail dans la maison : les uns jardinent, les autres cuisinent, certains nettoient, mais tous participent au bon fonctionnement de l'école qui les accueille.

Mais ce qui compte surtout chez Freinet, c'est de leur faire comprendre l'idée de démocratie, de liberté d'expression et de prise en charge de leur propre personne. Face aux régimes totalitaires, la Nouvelle éducation devient avant tout une éducation civique conçue pour être le rempart de la République. Ainsi, il reprend l'organisation de la coopérative scolaire, autogérée par les enfants et l'améliore. Il y ajoute un journal mural : c'est «*une occasion permanente de faire sentir à la communauté les hauts et les bas des comportements des individus. Il y a quatre colonnes : on critique - on félicite - on a réalisé - on voudrait*». Ainsi pour l'éducateur «rouge», la coopérative est plus qu'une organisation parascolaire : «*nous désirons qu'elle devienne la véritable communauté des enfants, l'expression du Kolkhoze dont nous jetons les bases*». Dans l'enceinte de ce microcosme républicain, les enfants se réunissent tous les samedis, font un compte rendu de ce qui a été écrit sur le journal mural, cherchent des règles, ainsi que des moyens de faire évoluer certains comportements. «*Pour Freinet, l'autogestion s'apprend, s'éduque par la vie communautaire*»<sup>88</sup>. Face à la montée des fascismes en Europe, Freinet pense qu'il est nécessaire, voire impératif, d'inculquer très tôt les principes de la démocratie chez les enfants. La dictature (parti unique, fin du

<sup>87</sup> Elise Freinet, *L'école Freinet, réserve d'enfants*, p.50.

<sup>88</sup> Elise Freinet, *L'école Freinet, réserve d'enfants*, p. 56.

syndicalisme), l'endoctrinement (enrôlement des enfants dans des groupes paramilitaires), les persécutions (épuration de la Justice, de l'université, du corps des fonctionnaires, les grands autodafés de livres d'auteurs juifs, marxistes ou pacifistes, l'émigration des intellectuels libéraux), la violence qui s'installent en Allemagne, puis en Espagne, représentent pour Freinet un anti-modèle, tant au point de vue politique que pédagogique. Il pense que c'est en se battant pour développer sa pédagogie, ancrée dans la liberté et le sens critique, que la France ne sombrera pas dans le péril fasciste. Tous les instituteurs de France, soutenus par le gouvernement, doivent devenir des éducateurs. Le Front populaire au pouvoir, a su vaincre les forces réactionnaires. Il faut continuer à le soutenir, pour faire front face aux dictatures qui entourent le pays, et il faut donner une certaine orientation civique, voire politique, à l'instruction des enfants, pour que demain ils continuent à lutter pour leur liberté. L'idée de lutte pour préserver ses droits est très importante chez Freinet, car l'expérience, dans les autres pays, lui montre bien que la pédagogie est l'une des premières victimes des politiques fascistes. A Vienne, comme à Barcelone, et dans le reste de l'Espagne, les écoles nouvelles ont été fermées les unes après les autres. Dans un régime autoritaire, on ne peut admettre l'apprentissage de «l'esprit critique». C'est pour toutes ces raisons que Freinet compte bien faire de son école un instrument de lutte antifasciste, et qu'il espère bien sensibiliser le gouvernement de Front populaire à la pédagogie nouvelle, afin de préserver la liberté de penser sur le sol français.

Freinet, grâce à son école, ne va pas se contenter d'éduquer certains principes aux enfants qu'il reçoit. Il va agir et lutter contre le fascisme de manière active : dès 1936, il transforme son école prolétarienne, en foyer d'accueil pour tous les jeunes espagnols fuyant les atrocités de la guerre civile. Ce n'est pas la première expérience de Freinet, dans l'accueil de jeunes étrangers fuyant l'oppression des régimes fascistes. Il reçoit à l'école, depuis son installation à Vence, plusieurs enfants juifs ayant fui l'Allemagne. Mais l'accueil de ces réfugiés se transforme très vite en une grande aventure humanitaire, dont l'école en est le cœur. *«Deux projets étaient à notre programme : l'aide aux enfants d'Espagne victimes du Fascisme, et un voyage en U.R.S.S. de quelques-uns de nos meilleurs éléments... Le premier objectif était le plus impératif : le*

*fascisme en Espagne avait pris d'emblée un caractère effrayant de guerre civile, avec persécutions et massacres de tous les militants républicains. La pédagogie Freinet était très à l'honneur en Catalogne. La coopérative de l'enseignement comptait, en fin d'année 35, 120 écoles travaillant selon les «techniques Freinet», avec échanges interscolaires. La revue mensuelle «Collaboracion» était le pendant pédagogique et social de notre Educateur Prolétarien. Une revue mensuelle d'enfants était mise en marche dans le même esprit et dans les mêmes buts que notre Gerbe et Infantines.*

*Ces activités ont du être abandonnées sous la pression fasciste qui avait fermé toutes les écoles nouvelles, pourchassé, interné, fusillé les éducateurs d'avant-garde tels nos valeureux camarades Simon Ornella et Antoine Benargues, responsables du mouvement Freinet en Catalogne. Une entraide s'était organisée entre nos camarades et les militants traqués, voués à une lutte sans merci. Nos pionniers [nom donné par Freinet aux enfants de son école, et titre donné par les enfants au journal scolaire qui raconte leur vie à l'école du Pioulier] aidaient de leur côté les enfants de ces militants et envoyaient régulièrement des colis distribués par le secours antifasciste»<sup>89</sup>. Dès le mois de Décembre, Freinet ouvre les locaux de sa maison à 10 enfants espagnols. Mais un grand cœur ne peut effacer les problèmes financiers qu'il rencontre. Déjà très endetté, l'accueil de ses enfants est une charge supplémentaire pour l'instituteur : c'est à travers les pages de *l'Éducateur Prolétarien* qu'il lance de nombreuses souscriptions pour que les militants lui viennent en aide, mais aussi, pour aider l'école de Barcelone, dernier fief républicain à résister au Franquisme. «Nous comptons sur l'effort toujours plus nombreux des éducateurs. Participez à l'entretien d'un petit réfugié d'Espagne en vous engageant à faire un versement mensuel. Si possible, entendez vous avec d'autres sympathisants de notre département pour prendre la charge complète d'une pupille»<sup>90</sup>. Les pages de *l'Éducateur prolétarien* servent aussi à Freinet à justifier son engagement personnel qui dans cette période de guerre civile en Espagne et de montée des fascismes, prend une tournure plus politique que pédagogique «dans les conjonctures présentes, s'obstiner à faire de la pédagogie pure serait une erreur et un crime. La défense de nos techniques, en France comme en Espagne, se*

<sup>89</sup> Elise Freinet, *L'école Freinet, réserve d'enfants*, p.143.

<sup>90</sup> *L'Éducateur Prolétarien*, cette annonce est passée dans la majorité des feuillés de l'année 1936-1937.

*fait sur deux fronts simultanément : sur le front pédagogique et scolaire certes, où nous devons plus que jamais être hardis et créateurs parce que l'immédiat avenir nous oblige, sur le front politique et social pour la défense vigoureuse des libertés démocratiques et prolétariennes»*<sup>91</sup>. Une aide financière devient de plus en plus nécessaire avec le développement des événements en Espagne. Très rapidement Freinet se voit confier la prise en charge de 80 enfants, qu'il faut loger, habiller, nourrir et éduquer. Malgré les difficultés que cela représente, Freinet s'engage, donne de sa personne, de son temps, de son argent pour tendre une main amicale à ces enfants et pour les sauver du fascisme. Il s'organise pour qu'une partie d'entre eux, par un système de roulement, soit mis sous tutelle, dans des familles des Alpes-Maritimes. Mais ce sont les élèves eux-même, par un grand esprit de solidarité, qui participent au financement du séjour de leurs camarades dans leur école. Leur initiative est certes singulière pour l'époque, mais efficace pour faire entrer un peu d'argent dans les caisses de l'école. Ils montent une pièce de théâtre, sur leur vie à l'école et ils partent la jouer à Nice, à Cannes et à Antibes. Dans la journée, les enfants prennent en charge les petits étrangers et les initient aux différents ateliers. Un journal scolaire, en espagnol, voit même le jour. Certains adultes, issus des Jeunesses communistes de Vence, et travaillant pour Freinet à l'école, font le choix de partir pour l'Espagne, combattre ou porter secours aux républicains engagés dans cette guerre.

Ainsi, à son échelle plus que réduite, l'école Freinet de Vence est un foyer de résistance antifasciste international. Freinet croit que le Front populaire peut mener, au niveau national, une lutte similaire à la sienne, qui conjurera le péril fasciste. L'union du peuple, qui a permis au Front populaire d'accéder au pouvoir et de faire pièce aux ligues, l'ouverture officielle de son école par le Conseil Supérieur, font jaillir en Freinet un militantisme vigoureux, et il demeure, plus que jamais, un homme engagé.

---

<sup>91</sup> *L'Éducateur Prolétarien*, «il faut que le mouvement d'éducation nouvelle soit un mouvement de masse», 1<sup>er</sup> Octobre 1936.

## 2 - Des pratiques militantes inspirées par «l'esprit Front populaire»

Freinet, par ses idées et par ses engagements, correspond au profil de l'intellectuel du Front populaire. Comme bon nombre d'intellectuels de l'entre-deux-guerres, Freinet, par idéalisme se rattache très tôt aux idées du Parti communiste. Ce n'est pas un adhérent de la première heure, mais alors qu'il est jeune instituteur, un certain engagement sentimental le lie au communisme. Sa croyance en la Révolution et son opposition au Capitalisme sont exprimées, dès Mai 1920, dans les articles qu'il écrit pour *L'École émancipée*, avant même la fondation du Parti Communiste au Congrès de Tours en Décembre 1920.<sup>92</sup> Mais son action prend corps et se structure davantage dans le syndicalisme, que dans la politique. Ce qui fait de Freinet un personnage atypique, c'est la multitude de domaines dans lesquels il s'est engagé pendant sa vie. Les combats de Freinet ne se sont jamais cantonnés à l'école. En tant qu'instituteur, c'est une préoccupation importante, mais ce n'est pas la seule. Il se soucie de la condition humaine en général, et s'indigne de toutes les injustices qui puissent l'atteindre. Cela le rapproche encore un peu plus, à ses yeux, des idées communistes. Il adhère au Parti en 1926, mais c'est surtout un engagement sentimental, car faire une carrière politique n'est pas son ambition. En 1936, le retour au pouvoir d'un gouvernement de gauche, dans lequel l'appui des communistes a été nécessaire pour cette victoire, ravive certains espoirs. Freinet est persuadé qu'un tel gouvernement peut assurer l'émancipation du peuple. Les réformes sociales lancées par le Front populaire en sont bien la preuve. Si Freinet, les années passées n'était qu'un adhérent plutôt passif au sein du Parti, préférant orienter son action vers le syndicalisme, il est certain qu'en 1936 il attend beaucoup de cette gauche au pouvoir. Il se reconnaît dans le programme gouvernemental et dans sa phraséologie généreuse. En effet, avec et grâce au Front populaire, Freinet et sa pédagogie sortent de l'ombre, en même temps que le P.C. Exclu de l'échiquier politique, le P.C. s'intègre

---

<sup>92</sup> *L'école émancipée*: «Capitalisme et culture», 22 Mai 1920, «Pour la Révolution à l'école», 23 Octobre et 12 Mars 1920.

progressivement au jeu des partis. En 1934, après la contre-manifestation de Vincennes, le pacte d'unité d'action socialo-communiste permet au Parti et à ses militants de retrouver un deuxième souffle. L'espoir d'une union du peuple pour se battre contre le fascisme et la dictature paraît possible. Pour cela, Thorez lance l'idée d'un «Front uni à la base», élargie aux radicaux et aux milieux catholiques libéraux. Il applique ainsi les directives inspirées par le Komintern traduisant un changement de stratégie voulu par Staline à l'égard des partis sociaux-démocrates et des gouvernements bourgeois. Mais c'est surtout la signature du pacte franco-soviétique par Laval, qui permet aux communistes de réintégrer la vie politique française. Et même si après la victoire des élections de 1936, le Parti ne désire pas participer au gouvernement formé par Léon Blum, il constitue une force avec laquelle la politique française doit compter. Grâce à cette nouvelle puissance d'action auprès du gouvernement, Freinet pense alors que le Parti peut lui apporter une réponse sur le terrain de l'idéologie : un monde nouveau est possible à partir de l'école, la Révolution peut être menée par la base paysanne du peuple. Seul le P.C. peut, au niveau national, mettre en œuvre ou provoquer une nouvelle organisation sociale, grâce à une série de réformes en faveur du peuple. En 1936, alors que l'U.R.S.S. ne semble plus être un modèle idéal pour un bon nombre d'intellectuels, Freinet est plus que jamais proche du Parti. C'est avec un grand enthousiasme qu'il entretient son idéal révolutionnaire et son admiration pour la Russie soviétique. C'est une réponse développée sur 9 pages que Freinet adresse à un de ses collaborateurs, Wullen, lorsque celui-ci se plaint de la tournure trop stalinienne de *l'Éducateur Prolétarien*. Pour lui, il parle trop de l'U.R.S.S., alors que celle-ci a bien évolué depuis 1917, mais pas en bien. La citation qui suit a un grand intérêt si l'on veut comprendre la foi de Freinet dans son engagement communiste :

*«Mon vieux Freinet... Sans doute as-tu déjà deviné que je ne te ferai pas d'objections pédagogiques, qu'il s'agit seulement de discussion politique, d'un désaccord sur la tournure trop nettement stalinienne que tu donnes au journal... Il s'agit en un mot - et une fois de plus - de l'U.R.S.S. Nous avons fait en 1925 un beau voyage : Leningrad, Moscou, Saratov, Tiflis, Bakou... Souvenirs, mais depuis 1925, que d'eau a coulé dans la Moskova comme dans la Koura... Quoi qu'il en soit, un fait est certain : nous n'avons plus sur les choses d'U.R.S.S. la*

*même opinion, nous ne les voyons plus sous le même angle». Wullen déplore que toutes les dispositions du code pénal soviétique soient applicables aux mineurs, à partir de l'âge de 12 ans, que sous les principes de respect et d'obéissance que l'on doit à un supérieur, des pratiques tyranniques soient camouflées, ou que les enfants soient obligés de porter un uniforme à l'école, ce qui est la négation même de l'idée de grande liberté individuelle qui régnait dans les classes russes. A cela Freinet répond d'une manière très évasive, détournant la réponse en rattachant son discours à la pédagogie, et en exprimant un attachement dans le Parti très profond : «*Mon Cher Wullen, une fois encore, je ne vais pas chercher à triompher de prétendus adversaires, mais tâcher de réaliser cette unanimité qui, depuis dix ans, est la caractéristique de nos Congrès. Un avertissement d'abord, moi aussi, à l'usage de ceux qui, ignorant des coulisses courantes de la politique, pourraient supposer que j'attends de ce que tu appelles mon «stalinisme», quelque avantage. Au contraire,... , si vraiment je tiens autant qu'autrefois, sinon plus à l'idée socialiste et communiste, et à l'U.R.S.S., c'est que j'ai vraiment chevillé au corps l'idée révolutionnaire... J'admets fort bien, si cruelle que cette constatation soit pour moi, qu'un parti qui se prolétarise de plus en plus, dans lequel les intellectuels sont rares, qui prise avant tout l'action revendicative de masse, sous estime la portée et l'urgence de notre travail en profondeur. Aussi bien pensons-nous que notre action actuelle au sein de la masse ne doit être que dans une très faible mesure d'essence pédagogique ; c'est de la pédagogie sociale que nous devons faire, montrer au peuple les contradictions dont il est victime, l'aider à renverser les idiots (sic), à prendre confiance en lui-même dans sa démarche en avant. Et nos conceptions se prêtent à merveille à cette adaptation... Si nous nous plaçons alors sur ce terrain [de la libération populaire russe], on comprendra que j'évite de répondre aux questions auxquelles j'ai réfléchi tout autant que toi, mais que je replace aussi à leur rang dans le processus de lutte révolutionnaire...j'abonde même dans votre sens en admettant que se sont des erreurs, que je regrette, que je déplore, que je voudrais bien voir cesser. Eh bien, non, cela ne serait émouvoir mon sentiment que l'U.R.S.S. reste dans la bonne voie révolutionnaire, «aurore d'un avenir dont elle nous laisse entrevoir et espérer la prochaine réalisation [la libération populaire]»<sup>93</sup>.**

Ainsi, Freinet campe sur ses positions par rapport au communisme, il estime qu'il est son atout pour devenir acteur

---

<sup>93</sup> *L'Éducateur prolétarien*, «Notre orientation pédagogique - controverse», 25 Mars 1936.

dans la politique du Front populaire. Il va même, influencé par Barel, jusqu'à présenter sa candidature au Conseil général, dans le canton de Saint-Auban, sous l'étiquette évidemment du P.C. Cette nouvelle expérience, première et dernière en politique, est un échec, mais elle prouve une fois de plus l'engagement sans limite de Freinet. Cependant, les relations qu'il entretient avec le Parti n'ont pas toujours été bonnes. Au cours de l'affaire de Saint-Paul, le Parti accuse l'instituteur d'indiscipline communiste. Convoqué chez Barel, il doit expliquer pourquoi il n'a pas fait appel à un avocat du Parti, au lieu de vouloir se défendre seul devant la justice. N'ayant jamais eu recours aux instances communistes, mais seulement aux pages de *Notre Arme*, son attitude a été jugée individualiste. Ce sont les premières remontrances qu'il subit. Dans les années 50, alors qu'il a quitté le Parti, de nouvelles attaques, plus violentes, vont entériner la rupture. Mais pendant la période de l'entre-deux-guerres, Freinet garde au sein du Parti une place particulière, due à son statut de pédagogue reconnu internationalement. Cette ambiguïté, dans les rapports de Freinet avec le Parti, nous est relatée par Elise Freinet, dans *L'école Freinet, réserve d'enfants (1975)* : «*Nous comprenions surtout que dans cette période historique de montée du fascisme, un durcissement dans l'esprit et l'action était nécessaire : le Parti ne pouvait être ni trop fermé, ni trop ouvert pour garder sa cohésion, sa fermeté, son mordant dans l'attaque. Légitimer l'action de Freinet menée hors du Parti, dans les masses enseignantes où l'idéologie marxiste n'était pas dominante, c'était courir des risques sur le plan politique. En fait le Parti tolérait Freinet à la base, profitait de son militantisme marginal (enseignement, syndicalisme paysans, Education nouvelle, Front populaire) appuyé qu'il était par Barbusse et les intellectuels marxistes*»<sup>94</sup>.

Mis à part cette candidature aux élections cantonales, Freinet ne s'est jamais impliqué directement dans la politique. Son terrain d'action reste le syndicalisme, où il peut à loisir tenter de défendre ses convictions pédagogiques, culturelles et sociales. Sa mobilisation est importante, surtout au sein des syndicats d'instituteurs. Il prête sa plume à tous les bulletins syndicaux : il écrit pour *l'Ecole émancipée*, revue pédagogique hebdomadaire de la Fédération des membres de l'enseignement, mais surtout pour *Notre Arme*, bulletin des syndicats de l'enseignement des Alpes-Maritimes. Sur la période de l'entre-deux-guerres c'est plus d'une

---

<sup>94</sup> Elise Freinet, *L'école Freinet, réserve d'enfants*, p.237.

centaine d'articles que Freinet signe, sans compter ses publications personnelles comme *l'Éducateur prolétarien*. Parce qu'elle représente, pour notre instituteur, le creuset de la Révolution, l'école est un souci permanent. Avant le Front populaire, Freinet s'est intéressé aux conditions de travail et de vie des enseignants et a réalisé plusieurs enquêtes pour la défense des droits des instituteurs<sup>95</sup>. C'est à travers ses articles que Freinet sait mobiliser ses lecteurs, lorsque des enseignants sont frappés par certaines injustices. Il prend tour à tour la défense de Madeleine Faraut, de Spinelli... Cette prise de position dans le milieu de l'Éducation, lui permet de devenir le secrétaire pédagogique de *Notre Arme*, puis secrétaire-adjoint en Juillet 1924, et enfin secrétaire général en Octobre-Novembre 1926 jusqu'à la fin de l'année 1928, où, il retrouve son poste de secrétaire pédagogique. Le syndicalisme demeure pour Freinet un outil de lutte. Il encourage sans cesse les jeunes à s'investir dans l'action syndicale : régulièrement, il lance un appel aux jeunes et il leur ouvre même les pages de *Notre Arme* pour s'exprimer. Dans «*notre base idéologique : la lutte des classes*»<sup>96</sup>, Freinet définit le rôle et la fonction du syndicat, tant dans la vie sociale que politique.

Freinet n'hésite pas à s'engager pour d'autres causes que celle de l'enseignement. Proche du milieu paysan, dans lequel il a grandi, Freinet se sent très concerné par les difficultés que les agriculteurs rencontrent. Les campagnes, trop souvent laissées pour compte, ont du mal à se développer tant au point de vue économique, que social. Elles accusent un retard grandissant par rapport au reste de la société : les adductions d'eau, l'électrification, le réseau routier font souvent défaut, et le niveau d'instruction de la population est souvent plus que médiocre. C'est un manque de moyens et de subventions pour le milieu rural que Freinet dénonce. Il cherche à mobiliser les paysans et à les faire réagir face à leur condition sociale. Jeune enseignant au Bar, il va à leur rencontre et cherche avec eux des solutions à leurs problèmes, tant matériels que financiers. Ainsi, par son action auprès des diverses administrations, Freinet obtient l'électrification de son village. De même, pour aider les paysans à mieux vendre leurs produits, il crée avec eux le syndicat

<sup>95</sup> Notre Arme: «enquête», sur l'affectation des maîtres aux postes déshérités, comme ceux du milieu montagnard, «lettre d'Allemagne», Décembre 1923, «rapport sur l'enseignement dans les écoles rurales», Mai 1924, «enquête générale sur les locaux scolaires», Janvier 1925...

<sup>96</sup> Notre Arme, Juin 1927

communal de la coopérative de consommation et de vente des produits locaux. Mais c'est véritablement vers 1936-1937 que Freinet déploie son activité dans le domaine social. Dans ces écrits cela se traduit par une production d'articles moins abondante dans *Notre arme*, au profit du quotidien le *Cri des travailleurs*. On retrouve ses articles dans la rubrique intitulée : «Ceux de la terre». Freinet encourage les paysans à s'unir et à travailler au sein de coopératives, afin de pouvoir mieux vendre leurs produits et mieux négocier les prix. Mais surtout, il veut leur faire prendre conscience de la nécessité de leur adhésion au syndicat paysan, «l'Union paysanne». Freinet est à l'origine du développement de ce syndicat dans les Alpes-Maritimes. Pour contrer la montée en puissance de trusts agricoles qui fixent les règles du marché, au détriment des petits producteurs, Freinet se propose, par le biais du syndicat, d'éduquer la masse paysanne. Il estime que trop souvent les paysans sont dupés par les notables et les grandes firmes agricoles, qui leur font miroiter de nombreux avantages si ils acceptent une alliance avec eux. Une propagande antigouvernementale s'orchestre en direction des agriculteurs qui tente de les persuader que le Front populaire les délaisse et que eux, partis d'opposition ou entreprises capitalistes, peuvent leur venir en aide. Par ces écrits, l'instituteur espère faire entendre raison aux paysans, en leur démontrant l'utilité du syndicat dans leur lutte. *«Quand les paysans sont éduqués, ils ne suivent pas la réaction»*, tel est le titre d'un de ses articles où il dénonce la manière de faire de certains hommes politiques : *«Il est toujours facile, certes, de montrer aux paysans les multiples raisons qu'ils ont de se plaindre. Ils ont un tel retard à rattraper économiquement et politiquement qu'ils sont naturellement tentés d'envier ceux qui, à force de lutter, ont conquis leur place au soleil et à la vie. Mais ce que l'on ne dit pas assez, c'est que c'est seulement à la faveur de l'ignorance et de la misère que la réaction peut ainsi réussir cette besogne»*<sup>97</sup>. La solution, pour que les paysans soient les seuls maîtres des décisions qui les concernent, c'est qu'ils fassent partie du Conseil général. L'opportunité pour que ce projet se réalise est offerte à l'occasion des élections de 1937 : *«il faut que ces élections ouvrent pour nos campagnes une ère de réalisations hardie et de grande envergure, qui nous redonneront le bien-être et la liberté pour lesquels vous combattez. Mais pour cela, il faut le peuple au pouvoir. Il faut de vrai représentants*

---

<sup>97</sup> *Le Cri des travailleurs*, 2 Octobre 1937.

*du peuple au Conseil général*»<sup>98</sup>. Fidèle à ses convictions, cette volonté se traduit chez Freinet par sa propre candidature, comme nous l'avons souligné précédemment, au Conseil général, dans le canton de Saint-Auban. Il cherche à mobiliser les paysans, à leur faire prendre conscience des difficultés qu'ils rencontrent et à leur proposer des solutions. Freinet, à travers les pages du *Cri des travailleurs*, veut lancer une dynamique d'action, il sollicite de la part des agriculteurs un engagement au sein de la lutte qui est la leur. Freinet se pose aussi en porte-parole des masses paysannes auprès des citadins. Il se bat contre le monopole des grands trusts qui tentent d'imposer une main mise sur sa production laitière et sa distribution commerciale<sup>99</sup>, il s'engage pour la revalorisation de la fleur d'oranger<sup>100</sup>, ou encore pour que la distribution de l'eau ne se fasse pas au détriment des agriculteurs<sup>101</sup>. Freinet se fait tour à tour avocat et pamphlétaire, il cherche l'intervention du gouvernement.

Il est évident que là encore, Freinet met tous ses espoirs dans la politique du Front populaire. Le monde rural, et le sens qu'il y rattache donnent l'orientation de son action. Il veut parvenir à l'éduquer, comme il le fait avec ses élèves, pour qu'il puisse se détacher définitivement du Capitalisme et s'émanciper. Derrière cette idée d'aider la base dans la réalisation de son émancipation, primordiale chez Freinet, se profile le statut marxiste de l'intellectuel, avant-garde et guide du prolétariat. Cependant, il se sépare du schéma marxiste sur deux points fondamentaux : d'une part le rôle moteur des paysans au côté des ouvriers et d'autre part, un attachement aux institutions républicaines «bourgeoises», qui exclue toute référence à une théorie de la violence en politique. Par ses réformes, le Front populaire offre au peuple un épanouissement, dont Freinet ne peut que se féliciter.

Pédagogue, écrivain, journaliste, adhérent au Parti Communiste, syndicaliste, «meneur d'hommes», politicien d'un

---

<sup>98</sup> *Le Cri des travailleurs*, 2 Octobre 1937

<sup>99</sup> *Le Cri des travailleurs*, «pour une action de grande envergure contre les trusteurs de lait», 18 Décembre 1937, «Pour les producteurs de lait», 24 et 31 Juillet 1937, «une solution provisoire à la question du lait».

<sup>100</sup> *Le cri des travailleurs*: «pour la revalorisation de la fleur d'oranger», 21 Novembre 1937.

<sup>101</sup> *Le cri des travailleurs*: «l'angoissante question de eaux», 25 Septembre 1937, « Pour une large et sérieuse politique de l'eau au service des paysans et des citadins».

jour, homme engagé dans de nombreux combats, défenseur des Droits de l'Homme,... Freinet a le profil type de l'intellectuel du Front populaire. Ses actions auprès du gouvernement sont nombreuses, car ce dernier paraît réceptif aux problèmes sociaux. Mais nous pouvons nous demander qu'elle a été l'influence de Freinet au sein de la politique éducative et sociale du Front populaire ? Ce gouvernement lui a-t-il donné l'opportunité de s'exprimer et d'exposer ses idées comme il le souhaitait ? Ou au contraire, malgré son engagement, les résultats sont-ils décevants ? Si Freinet cherche à apporter un maximum de propositions, pour compléter ses réalisations, le gouvernement en retour a-t-il tendu la main à Freinet ?

### 3 - Freinet, un intellectuel influent du Front populaire ?

Les idéaux de Freinet semblent être en phase avec ceux du Front populaire. L'activisme syndicaliste de l'éducateur s'amplifie en 1936, mais il était très important déjà auparavant. Par de nombreuses revendications, tant sur le plan de l'Education que sur le plan de la condition paysanne, Freinet attend du gouvernement qu'il mène une politique de réformes. Mais il ne se contente pas de dénoncer certains problèmes, certains abus, il fait aussi des propositions aux ministres. On peut penser que Freinet cherche une symétrie dans les échanges, entre le «haut», le gouvernement Blum et la «base», lui, l'éducateur prolétarien et les classes sociales les plus humbles. Freinet a de nombreux projets à soumettre à l'Assemblée. De ce fait, est-il un inspirateur du Front populaire ? Et dans quelles limites ?

C'est au niveau de l'Education que Freinet tout d'abord veut agir. En ce qui concerne la pédagogie, il est évident qu'il aimerait que soient développés en France les principes de l'Education nouvelle. Dans son esprit, ce qu'il fait dans son école aujourd'hui doit demain être pratiqué par tous les maîtres. Pour ce faire, Freinet propose des outils nouveaux, afin de développer les principes de l'Ecole nouvelle. Dès 1934, il fonde sur le papier, puisque ce projet ne verra pas le jour, La Ligue de parents prolétariens. Il est préoccupé par le lien entre le développement des fascismes en Europe et la condamnation de plus en plus fréquente de pédagogues révolutionnaires. Pour lui, la France entre dans une ère de pré-fascisme, contre laquelle il faut lutter. Il se plaint aussi que trop souvent, les associations de parents d'élèves soient dans les mains d'hommes liés aux milieux capitalistes ou cléricaux. Or, puisque pour l'éducateur la majorité des parents d'élèves sont issus du prolétariat, il faut qu'ils s'unissent au sein d'une même organisation :

*«... Les associations de parents actuellement constituées sont toutes des associations d'esprit réactionnaire groupant une infime minorité, qui s'arroge pourtant le droit de parler au nom de la masse. Les 90% des parents, qui sont des parents prolétariens, ne sont nullement organisés, ne peuvent faire entendre leur voix et subissent, en définitive, passivement le loi d'une poignée de parents réactionnaires. Il faut d'abord que le peuple s'intéresse d'avantage à la véritable éducation de ses enfants, qu'on lui explique et qu'il comprenne la portée et le sens*

*de l'éducation prolétarienne que nous voulons opposer à l'éducation traditionnelle, et que, les comprenant, il s'efforce de faire triompher nos principes... Mais il est nécessaire pour cela que soit constitué partout à la ville comme dans les villages, des Ligues de parents prolétariens, qui regrouperont les grandes masses de pères de famille, interviendront directement pour faire respecter les droits de leurs enfants, engageront la défense des éducateurs inquiétés à cause de leur dévouement à la cause populaire et prendront toutes mesures susceptible d'assurer l'épanouissement de l'éducation libératrice»<sup>102</sup>.*

Cela nécessite donc que les parents acceptent d'être davantage acteurs dans l'éducation de leurs enfants, ils faut qu'ils engagent dans le système scolaire, trop souvent délégués aux éducateurs professionnels et au ministère. Les principales revendications de cette Ligue de parents prolétariens seraient : plus d'espace de jeu, plus de bibliothèque, une cantine gratuite, des locaux corrects, des classes non surchargées et une liberté d'enseignement pour l'éducateur. On retrouve ici des revendications qui sont propres à notre instituteur et qui ne sont pas véritablement celles que certains parents peuvent émettre. Pour les sensibiliser et les rallier autour de ses idées, Freinet publie, dans *L'Éducateur Prolétarien*, trois articles destinés aux parents leur expliquant la différence entre l'école traditionnelle et l'École nouvelle, tout en soulignant l'importance de l'union des parents pour faire évoluer l'éducation scolaire. Sous le titre «*premier discours [puis second, puis dernier] à des Parents sur la pédagogie nouvelle prolétarienne*», il explique que «*dans aucune branche d'activité humaine, la captation capitaliste n'est aussi bien camouflée que dans l'asservissement de tout le processus scolaire. A tel point que de nombreux éducateurs, militants clairvoyants et dévoués de la classe ouvrière, continuent servilement à l'école une besogne obscurantiste dont ils ne comprennent point encore les dangers. Et c'est cet aveuglement quasi général qui complique étrangement notre tâche. Ah ! certes, tant d'hommes éminents ont élaborés des idées que l'on nous inculque à l'école ; tant de penseurs, tant de philosophes renommés ont écrit les livres précieux qu'on nous impose, tant de vénérables législateurs ont fixé les cadres dans lesquels doivent évoluer les universels principes éducatifs !*

---

<sup>102</sup> *L'Éducateur prolétarien*, «pour une puissante organisation unique de parents prolétariens, 25 Décembre 1934.

*Et nous sommes quasi seuls à opposer un clair bon sens aux grands mots de la scolastique, à ses formules débordantes d'idéalisme et de spiritualité. L'instituteur, le professeur, élevés dans le culte et l'admiration de cette culture, en reste éblouis et déformés. Le pauvre travailleur lui-même, ancré à la terre et au labeur par sa condition et sa destinée et qui ne peut s'élever à cette hauteur de pensée formelle, éprouve une sorte de béate et traditionnelle vénération devant les grands hommes pères de ces grands principes. On a changé nos dieux pense-t-il. Et il redoute, et il adore, et il courbe la tête. Les intellectuels satisfaits gonflent leur orgueil et, derrière la coulisse, le capitalisme souri de la candeur des uns, de la présomptueuse suffisance des autres, et renforce d'autant son exploitation. N'en déplaise à tous les philosophes et à tous les théoriciens, grands ou petits, nous ne les suivrons pas dans leurs spéculations. Nous ramènerons le problème sur le terrain du bon sens et de la raison matérialiste ; nous tâcherons surtout de voir clairement les voies futures où pourront s'engager les activités prolétariennes»<sup>103</sup>.*

Vues les valeurs que cherche à promouvoir la théorie de l'Education nouvelle, on cerne mieux la visée antifasciste qu'il peut exister dans la création de cette Ligue. Ce projet n'est pas présenté officiellement mais, dans le domaine de la pédagogie, c'est le premier qui revêt une dimension nationale. A l'instar du syndicat paysan, il attend le même succès de la part de la Ligue des parents.

Tout comme son engagement syndicaliste prend son essor avec le Front populaire, son engagement pour la pédagogie s'intensifie à la même époque. Dès 1935, alors que les radicaux se rallient aux communistes et aux socialistes pour créer le Comité d'organisation du rassemblement populaire, prémices du Front populaire, Freinet propose aux éducateurs et aux parents de fonder un Front de l'enfance. C'est une proposition de plus grande ampleur que la Ligue des parents, association de parents d'élèves. En Juillet 1935, alors que les partis de gauche sont réunis au stade Buffalo pour prêter le serment du «Front populaire», notre instituteur souhaite lui aussi élargir son mouvement en créant un «*Front uni des associations d'enfants*»<sup>104</sup>, version éducative du Front uni à la base de Thorez, dans lequel la Ligue des parents aurait une grande influence. Cette organisation se développe peu

<sup>103</sup> *L'Éducateur prolétarien* : «premier discours à des parents sur la pédagogie prolétarienne», 25 Février 1935.

<sup>104</sup> *L'Éducateur prolétarien*. «En faveur d'un large mouvement de parents prolétariens», 10 Juillet 1935

à peu, ce qui permet à Freinet de voir germer en lui l'idée d'un «*Front populaire de l'enfance*»<sup>105</sup>, en Novembre 1935 : «*Au front populaire doit répondre partout le front de l'enfance*». Le président d'honneur de ce Front est Romain Rolland. Puisque, comme l'a prouvée l'action syndicale, l'union fait la force, les éducateurs, les parents et les enfants doivent s'unir, pour faire évoluer le milieu de l'enseignement : «*Devant le fascisme qui menaçait les plus élémentaires de nos libertés républicaines, l'immense masse des citoyens de toutes tendances s'est unie en France au sein d'un FRONT POPULAIRE qui, au dessus des partis, sans contrarier d'ailleurs ni la vie ni le recrutement de ces partis, coordonne, sur des principes communs, l'action de tous... Les éducateurs, eux, préparent les lutteurs de demain. Ils savent que, dans les années à venir, la république sociale demandera encore du dévouement et du sacrifice. De ce lendemain si proche, le FRONT POPULAIRE ne serait se désintéresser. C'est pourquoi, parallèlement à ce FRONT POPULAIRE, et selon les mêmes principes d'organisation et d'action, nous avons constitué le FRONT DE L'ENFANCE, susceptible de coordonner puissamment l'activité des diverses associations, des multiples personnalités qui s'intéressent à l'enfance*». Les objectifs du Front sont définis dans une charte fondatrice : défendre l'école laïque, défendre ses budgets, défendre les instituteurs «*en sonnant le rassemblement autour de l'école toutes les fois que, ouvertement ou non, le fascisme et le cléricisme la menacent* (la défense de l'instituteur)», mettre en place la pédagogie moderne et ses outils et créer des organisations scolaires et para-scolaires. Le Front veut aussi avoir une influence auprès du gouvernement pour que soit amélioré le milieu social dans lequel l'enfant grandit : «*C'est pourquoi, sans participer directement aux luttes politiques, le FRONT DE L'ENFANCE agira en complète liaison avec toutes les organisations qui œuvre contre le fascisme, pour l'avènement d'une société meilleure, qui nous permettra de marcher victorieusement vers la conquête des buts ci-dessus*»<sup>106</sup>. Ce «Front» est un des grands projets que Freinet met en place dans les années 1935-1936, mais il n'arrive pas à le mener à bien. Le dernier article qu'il produit pour en faire la promotion est daté du 10 Mai 1936. Bien qu'il y vante la hausse du nombre d'adhérents, Freinet semble se détourner de son projet, pour s'intéresser davantage aux problèmes internes de l'Education

<sup>105</sup> *L'Éducateur Prolétarien*: «Le Front de l'enfance», 25 Novembre 1935.

<sup>106</sup> *L'Éducateur prolétarien*: «Front de l'enfance», 25 Avril 1936.

nationale. En effet, une réforme de l'enseignement est au programme de l'action du nouveau ministre de l'Education nationale, Jean Zay. Suivant le nouveau plan d'éducation belge, Freinet se met à réfléchir sur un «Nouveau plan d'étude français», afin de le soumettre plus tard au gouvernement. C'est un numéro spécial de *L'Educateur prolétarien* qu'il consacre à ce sujet : «*Pour un Nouveau plan d'étude français (projet de réalisations immédiates soumis à Mr le Ministre de l'Education nationale, aux députés du Front populaire et aux organisations pédagogiques)*»<sup>107</sup>. C'est donc une influence directe qu'il compte exercer auprès du ministère, en lui proposant un grand nombre de réformes portant sur l'organisation de la classe et de l'école, des concours, des inspections... Il ajoute à ce plan un projet de loi visant à développer la création d'écoles expérimentales en France, pour faire évoluer l'école vers la pédagogie nouvelle, tout en préconisant l'absence de surveillance d'un Inspecteur d'académie, pour lui substituer un contrôle de l'enseignement du maître par un Bureau d'éducation dirigé par des pédagogues. Pour établir le plan, afin qu'il soit le plus proche des attentes de chacun, Freinet fait publier un questionnaire, où enfants, parents, employeurs et dirigeants, techniciens devront dire ce qu'ils attendent de l'Ecole<sup>108</sup>. Notre éducateur cherche à faire réagir l'Etat sur la question de l'enseignement en France. Il fait corps avec les réformes décidées par le ministère de l'Education Nationale, même si elles ne semblent pas entièrement lui convenir. Si celles-ci, dans le projet de loi paru en Mars 1936, visent à vulgariser de nouvelles techniques dans l'enseignement, les disciples de Freinet craignent de perdre ce qu'ils appellent «l'esprit de l'Imprimerie à l'école». Mais, un an plus tard, à l'heure du bilan sur les réformes scolaires, Freinet estime que, bien qu'elles se mettent en place lentement, leurs réalisations sont très importantes pour l'évolution de la pédagogie française : «*un Nouveau plan d'étude français se prépare, et, ma foi, fort méthodiquement. Aux camarades qui pourraient être impatient de la lenteur avec laquelle s'opère la transformation, nous dirons que nous redoutions justement le contraire. Nous craignons qu'un projet définitif et général sorte un jour des bureaux ministériels, projet hâtif, insuffisamment étudié par les*

---

<sup>107</sup> *L'Educateur Prolétarien*, 15 Octobre 1936.

<sup>108</sup> *L'Educateur Prolétarien*, «Préparons pratiquement le nouveau plan d'étude français», 15 Décembre 1936.

*techniciens eux-mêmes, et qu'il nous aurait fallu pourtant adopter tant bien que mal. Nous ne saurions trop louer la prudence et l'intérêt de la tactique ministérielle qui paraît accorder une grande importance à l'expérimentation à la base, et attend des résultats de cette expérimentation les directives pour la coordination indispensable. Tactique qui est la notre et que nous saurions donc que nous féliciter : à nous de travailler, de pénétrer de nos techniques l'expérience en cours afin que le résultat définitif soit à la mesure de nos espérances»<sup>109</sup>* Freinet conçoit évidemment ce nouveau plan autour de l'utilisation de ses techniques : utilisation des fichiers autocorrectifs, de la correspondance scolaire, et surtout de l'imprimerie. Sa correspondance avec le Ministre est régulière, Freinet a l'espoir que le Front populaire reconnaisse l'importance de la portée pédagogique de son travail. Si le plan d'étude qu'il propose est accepté par l'équipe de Jean Zay, ce sera la consécration, mais aussi l'officialisation dans les programmes de la Technique Freinet. Mais, ce n'est pas le cas, l'équipe chargée de mettre en place le «Plan Zay», est composée de pédagogues plus traditionnels, bien que les apports en pédagogie de la technique Freinet ne soient pas mis à l'écart.

Autre volet de son action, notre instituteur s'engage en faveur de la politique gouvernementale de démocratisation de l'accès aux loisirs. Il se retrouve au côté de Virgile Barel pour faire la promotion du T.U.O.P., Tourisme d'Union Ouvrière Paysanne. Les congés payés venant d'être institués, la campagne doit se préparer à recevoir le flux des ouvriers de la ville qui cherchent l'évasion, le calme et l'air pur. Une organisation dans les villages doit se mettre en place pour financer la rénovation des auberges, les constructions d'hôtels, de routes, pour développer la distribution de l'électricité et de l'eau potable dans les structures d'accueil pour vacanciers. Freinet est conscient du coût que tout cela peut représenter, mais il est aussi conscient que ces ouvriers-vacanciers sont susceptibles d'apporter un surcroît d'activité aux commerçants locaux. Les paysans devront aussi fournir plus de produits pour répondre aux besoins des nouveaux consommateurs. Un effort doit être fait pour donner une nouvelle vie au village et lui offrir un aspect très attractif pour le vacancier. Freinet vante l'action de l'Association Touristique Populaire, qui a su sensibiliser les villages à l'importance que peut revêtir la

---

<sup>109</sup> *L'Éducateur prolétarien*, «vers un nouveau plan d'étude français», 31 Octobre 1937.

réorganisation de fêtes patronales traditionnelles. Il pense aussi qu'il est nécessaire que l'on s'intéresse de plus près au développement des Auberges de Jeunesse et du Tourisme vert. Son école est elle-même, pendant les vacances un centre d'accueil, pour enfants et adultes qui souhaitent vivre au sein de sa collectivité d'enfants et selon des méthodes naturistes. Les tentes des campeurs se dressent aux alentours de l'école et une petite colonie de vacances voit le jour à «la réserve Freinet». Après l'école pour tous, Freinet compte bien donner le jour aux «vacances pour tous». A la lecture de *La belle illusion*, thèse de Pascal Ory, consacrée à «la culture et la politique sous le signe du Front populaire», on se rend compte que les préoccupations de Freinet croisent celles du gouvernement sur ce sujet. La politique de démocratisation des loisirs et du sport est d'ailleurs une action du Front populaire ancrée dans la mémoire collective. Freinet, à son échelle, tente lui aussi de développer le tourisme à la campagne, au bénéfice des ouvriers, mais aussi des paysans.

Il existe un véritable parallèle entre l'action de Freinet et celle du gouvernement de Front populaire. C'est la période la plus productive de l'engagement social et pédagogique de l'éducateur. On peut affirmer qu'il a influencé, ou du moins qu'il a essayé d'influencer la politique du Front populaire. Les réformes, surtout celles de l'Education, se sont inspirées des propositions Freinet. Cependant, jamais il n'a été appelé par le gouvernement pour les incarner. Ses idées sont reprises, sans que ce soit notre instituteur qui les expose. En outre, Jean Zay ne fait pas appel à lui, quand il demande à un comité d'enseignants de travailler sur un projet de réforme de l'Education nationale, alors que son «Nouveau plan d'étude français» était connu. Sa commission ministérielle ne peut s'ouvrir à un instituteur réfractaire à sa hiérarchie, le passé de Freinet et ses démêlés avec l'Education Nationale au début des années Trente ne peuvent correspondre aux ambitions du gouvernement. Son appartenance au Parti Communiste constitue un obstacle. Freinet doit se contenter de soutenir sans participer ouvertement. Il est un des principaux promoteurs de la pédagogie moderne, par l'officialisation de l'ouverture de son école du Pioulier, il a été réhabilité par le gouvernement du Front populaire, mais cela ne suffit pas pour faire de lui un représentant de l'Etat. Le passé de l'éducateur semble le poursuivre et lui causer un certain tort :

l'équipe gouvernementale de Jean Zay accepte les idées de Freinet, mais pas le pédagogue. L'affaire Freinet est encore très présente dans les esprits et son procès vient tout juste d'être clos. Au niveau gouvernemental, Freinet, l'homme engagé, dérange encore. Pourtant ses outils pédagogiques vont trouver leur place dans toutes les écoles de France, grâce aux nouvelles instructions gouvernementales : le cinéma, le phonographe, la radio ou l'éducation physique sont des innovations qui pénètrent progressivement dans les classes.

Le champ d'action de Freinet reste confiné à celui de la C.E.L., du Syndicat de l'enseignement, et du syndicat paysan. L'époque du Front populaire est pour Freinet une période très stimulante. On note dans son engagement beaucoup d'élan, beaucoup d'idées, de projets. C'est un foisonnement d'activités qu'il développe autour de l'activité pédagogique, à partir de laquelle tout rayonne, là réside le cœur de ses convictions. Même s'il soutient les réformes du gouvernement, parce qu'elles correspondent, peu ou prou à ses principes en pédagogie (*«Je ne sais pas si, comme l'ont dit certains, je me satisfais finalement, arpégera de son côté Freinet, mais je puis affirmer que si nous avons, dans l'histoire de l'évolution scolaire française, quelques lustres aussi riches en innovations hardies que ces deux dernières années, il y aurait bientôt quelque chose de changé dans l'éducation française. Il écrivait ces mots après publication, au journal officiel pour leur donner plus de force, des longues instructions ministérielles commentant en détails les nouveaux programmes»*)<sup>110</sup>, on peut parler à son égard de déception, de désillusion. Aucun de ses projets, que se soit le Front de l'Enfance ou son plan d'étude français n'ont été pris en considération par le ministère de L'Education. Le gouvernement a préféré retenir le nom de Cousinet comme référence à la pédagogie nouvelle. Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Pascal Ory, on peut dire que l'expérience du Front Populaire a été pour Freinet «une belle illusion».

---

<sup>110</sup> Célestin Freinet dans *l'Éducateur prolétarien*, 1<sup>er</sup> Novembre 1938, in Pascal Ory, *La Belle illusion*, p.667.

### III

## 1939-1945

### FREINET DANS «les années noires».

#### 1- Suspicion, Surveillance et Arrestation

A partir de 1936, l'Education nationale a pris à son compte certaines techniques de la pédagogie nouvelle, apportant ainsi la consécration implicite de la méthode Freinet, l'homme n'en demeure pas moins en marge de la vie publique locale. La méfiance entoure toujours les activités de Freinet. L'ouverture légale de l'école par le gouvernement Blum ne semble pas aboutir à la réhabilitation totale du personnage. Sa pédagogie, proche par bien des aspects à celle de Cousinet, est admise par l'Education nationale, mais l'homme dérange encore. Son activisme politique et syndicaliste inquiète, de même que son active correspondance avec ses confrères soviétiques. Est-il un espion, un communiste plutôt anarchiste et révolutionnaire, ou seulement un intellectuel philanthrope ?

Le premier rapport d'enquête de police sur Freinet, que les fonds de la Sûreté nous fournissent, date du 22 juin 1932. Son activisme politique fait l'objet d'une surveillance, il s'agit une enquête complémentaire, qui précise que Freinet a déjà été «signalé comme militant communiste». On peut penser que cette enquête a été faite après une dénonciation, par les habitants de Saint-Paul, des activités jugées subversives du maître. La correspondance scolaire avec les enfants russes, qui avait choqué certains parents d'élèves et la municipalité, est à l'origine du soupçon répandu que l'instituteur se servirait de son activité professionnelle pour entretenir des intelligences avec le gouvernement des soviets. Dans le village, l'important courrier que Freinet reçoit, ainsi que les nombreuses visites que des étrangers lui rendent, intriguent. Nous sommes quelques mois avant la campagne d'affichage de Décembre 1932, et la tension semble monter à Saint-Paul. *L'Imprimerie à l'école* et *la Gerbe* sont deux publications de Freinet qui ont tendance à bien se développer, transformant très vite les locaux de la C.E.L. en une

petite entreprise. Cette réussite peut irriter certains habitants de la commune qui suspectent l'instituteur d'être « *un agent officiel des soviets* »<sup>111</sup>. Le rapport dévoile bien l'atmosphère de suspicion qui règne dans le village : « *ce sont ces allées et venues, et l'insistance que Freinet met à conserver les correspondances reçues de Russie ce qui le rend encore plus suspect aux yeux de mes informateurs, ceux-ci étant persuadés que cette correspondance est rédigée en des termes conventionnels ou comporte des signes connus de lui seul* »<sup>112</sup>. A partir de là, le rapport conclut à une « *surveillance prolongée, mais discrète* » de sa correspondance car « *il se sert, probablement à tort, de la pédagogie pour faire sa politique* ». Le maire de Saint-Paul renseigne lui-même le Préfet sur les agissements de Freinet, et sur la cellule communiste que ce dernier aurait créée. D'autre part le maire subodore le fonctionnement d'une organisation secrète, chargée de centraliser des renseignements dans les Alpes-Maritimes. Il dénonce ouvertement certaines personnes et propose même au Préfet des pistes pour ses enquêtes, en lui indiquant des lieux suspects<sup>113</sup>. Tout comme il a orchestré l'affaire de Saint-Paul, le Maire se propose d'orchestrer maintenant la réunion des preuves et l'arrestation de Freinet.

La question de la correspondance scolaire et les interrogations qu'elle suscite se retrouvent dans de nombreux rapports. L'imprimerie lui servirait à confectionner des tracts communistes, sous prétexte que les deux salaires ne peuvent couvrir à eux seuls les frais de la coopérative. Il faut attendre un rapport de la Sûreté générale, envoyé au Ministère de l'Intérieur, pour voir apparaître un jugement plus mitigé : la correspondance, la coopérative et l'Imprimerie à l'école seraient alors des organisations « *qu'il y a lieu de noter qu'elles sont ni spécifiquement communiste, ni spécifiquement freudienne* [pour faire référence aux essais de psychologie infantile auxquels se livrait Freinet, à travers la technique de la rédaction libre] »<sup>114</sup>. Mais c'est l'engagement de Freinet au Parti communiste qui dérange véritablement. Quelle est sa place au sein du parti ? Pourquoi avoir fait le voyage en Russie il y a quelques années ? Qui est cet instituteur qui inculque aux enfants les valeurs de l'émancipation du peuple ? Les rapports ont tendance à rassurer les habitants,

<sup>111</sup> A.D.A.M., 4 M 534, rapport du commissaire spécial de Cannes, 22 juin 1932.

<sup>112</sup> A.D.A.M., 4 M 534, rapport du commissaire spécial de Cannes, 2 Juin 1932.

<sup>113</sup> ADAM, 4 M 135, lettres du Maire de Saint-Paul au Préfet, 24 et 25 Avril 1932.

<sup>114</sup> A.D.A.M., 4 M 534, rapport de la Sûreté générale au Ministère de l'intérieur, 29 Avril 1933.

tout en les confortant dans leur opinion négative vis-à-vis de Freinet. Ces rapports nous renseignent aussi sur un point très intéressant : le silence et le laisser-faire des autorités qui étaient au courant de la campagne d'affichage, déclenchant la vindicte populaire contre les méthodes de l'instituteur, des violences du 24 avril, ainsi que de la grève scolaire qui allait être mise en place par la municipalité. Elles pouvaient très bien en prévoir les conséquences, mais elles ont préféré ne pas intervenir. Tous les rapports relatifs aux incidents du 24 Avril rapportent que la gendarmerie n'est intervenue que tard. Après ces événements, les enquêtes nous donnent aussi un éclairage sur les actions entreprises dans le département pour défendre l'éducateur. Les réunions communistes sont infiltrées par des indicateurs. Ainsi on apprend que le Comité de lutte contre le fascisme, soutenu par Gabriel Péri et réuni en meeting à Nice le 16 Mai 1933, le Comité de lutte contre la guerre, le Comité d'action commune des fonctionnaires, l'Association des Ecrivains et des Artistes Révolutionnaires (A.E.A.R.), ... soutiennent Freinet dans ses actions. Toutes ses manifestations de sympathie sont des éléments à charge pour les services de police qui vont continuer à l'accuser de faire de la propagande communiste et de se servir de l'école pour arriver à ses fins politiques. Tout devient donc suspect : le fait qu'il construise en 1934-1935, l'école au Pioulier, quartier connu pour abriter une colonie de réfugiés espagnols anarchistes. Pour avoir cherché un terrain dans ce quartier, Freinet ne serait-il pas l'un des leurs ? Un rapport du lieutenant commandant de la section de gendarmerie de Cannes demande même à son supérieur la possibilité de renforcer la surveillance de Freinet, car il pourrait bien convaincre les Espagnols de recevoir à sa place la correspondance suspecte qu'il entretient avec le Parti<sup>115</sup>. Même les pratiques naturistes du couple Freinet sont suspectées, parce que les anarchistes espagnols de Vence en ont de semblables. En 1934, la Sûreté générale souligne que Freinet est très peu présent dans les réunions publiques et que malgré ses congés, l'instituteur travaille beaucoup, étant très occupé par son « exploitation » et la construction de son école libre<sup>116</sup>. Cependant, le Préfet écrit, encore au ministre que *« l'opinion publique comprend mal qu'un instituteur puisse être mis en congé pour des raisons de santé »*

<sup>115</sup> ADAM, 4 M 534, sous dossier « Freinet-jusqu'en 1939 », rapport du 24 Novembre 1934.

<sup>116</sup> ADAM, 4M 534, Rapport de la Sûreté générale, 3 Décembre 1934.

*et toucher intégralement ses émoluments et se livrer en même temps à des occupations à la fois professionnelles et de propagande subversive».* Pour rester dans le vocabulaire de la maladie, si souvent appliqué au communisme, le préfet craint que *«l'action de Freinet s'exerçant dans les milieux scolaires est de nature à contaminer les collègues restés sains».* Plus tard, le Commissaire spécial de Cannes, après la parution d'un article dans la presse locale «Sud-Est», affirme au Préfet que *«Freinet est un révolutionnaire d'autant plus dangereux qu'il est convaincu et habile... »*<sup>117</sup>. L'engagement de Freinet dérange, et l'on voit bien que les autorités ont du mal à cerner le personnage. Certains rapports sont très accusateurs, et d'autres tentent au contraire de rétablir l'équilibre entre la vérité et les soupçons. La période du Front populaire semble être la seule parenthèse où Freinet n'est pas inquiété par la police. En effet, aucun rapport entre 1935 et 1939, n'apparaît dans les fonds de la Sûreté. Cependant, pour peu que le contexte politique intérieur et international change, il aura tôt fait de retrouver son «statut» d'activiste politique potentiellement dangereux. Les circonstances en seront fournies en Août 1939, par les mesures répressives du gouvernement Daladier à l'encontre des organisations et des hommes d'obédience communiste.

Les autorités recommencent à s'intéresser à Freinet, dès le lendemain de l'entrée en guerre de la France. L'on retrouve les traces de rapports d'enquête, à compter du 19 Septembre 1939. Le maire de Vence demande qu'une enquête soit diligentée sur Freinet, qui avec une aide de la commune ou des collectivités, souhaite ouvrir un centre d'hébergement ou une garderie d'enfants dans son école. Ce qui inquiète le maire est le fait que l'instituteur soit un militant communiste qui aurait hébergé des enfants espagnols pendant la guerre d'Espagne. A partir de ce moment là, Freinet est de nouveau surveillé : ses déplacements font l'objet de rapports, son courrier est intercepté et les activités de la C.E.L. sont contrôlées. Tout cela se passe dans le plus grand secret, le Préfet dirigeant toutes les opérations. Depuis la signature du pacte de non-agression germano-soviétique, le Parti communiste se voit désavoué par une majorité de l'opinion française qui ne comprend pas ce retournement. Après l'interdiction des journaux communistes, c'est le parti lui-même qui est dissous par le gouvernement, le 26 Septembre 1939. Les

---

<sup>117</sup> ADAM, 4 M 534, Lettre du commissaire spéciale de Cannes au Préfet, 2 mars 1935

communistes sont de plus en plus soupçonnés de vouloir trahir la Nation, en se mettant au service des Russes. Nombre d'entre eux sont alors arrêtés. La fuite de Thorez en Union Soviétique inquiète encore plus l'opinion publique et politique. Dans la région des Alpes-Maritimes, Freinet, que l'affaire de Saint-Paul a propulsé au rang des activistes communistes, est l'un des premiers touchés par la répression anti-communiste. Son passé fait l'objet d'une importante correspondance secrète entre le Préfet et ses services de police. Les faits ne sont pas toujours relatés de manière exacte, mais Freinet apparaît dans tous les cas comme un «militant très actif». Le 29 Octobre 1939, des mesures sont prises pour qu'il soit assigné hors de la zone des Armées dans une résidence forcée avec contrôle obligatoire<sup>118</sup>. Son passé va servir de justification à sa future arrestation, puisque *«Freinet n'est autre que l'ex-instituteur public de Saint-Paul de Vence, dont les agissements tant politiques que professionnels défrayèrent la chronique régionale de 1929 à 1934»*<sup>119</sup>. Son déplacement d'office, sa *«révocation de l'enseignement public»* (ce qui est faux puisque Freinet n'a pas été révoqué, mais a demandé sa retraite après la période légale de congés qui lui était accordée), ses brochures pédagogiques suspectées d'être des publications à caractère politique, et les nombreux rapports de police dont il a fait l'objet, font de lui un suspect. *«Depuis lors, il a été établi que l'on était en présence d'un militant communiste et anarchiste très dangereux, dont l'action a été jugée néfaste, malfaisante par la grande majorité des habitants de Saint-Paul et de Vence»*<sup>120</sup>. Le fait que Freinet soit un homme dangereux apparaît dans plusieurs rapports : *«Freinet fait une propagande dangereuse», « ... c'est Célestin Freinet qui est le vrai chef des communistes ; ... il se livre toujours à une propagande révolutionnaire, mais ... il le fait très adroitement, sachant qu'il est actuellement surveillé de près ; ... il n'en est que plus dangereux», «Freinet est un individu très dangereux»*<sup>121</sup> Le fait que Freinet possède à l'école une imprimerie, que le journal des enfants s'appelle *«les pionniers»*, et qu'il existe une correspondance scolaire avec l'U.R.S.S. intriguent aussi les inspecteurs. Il est suspecté d'utiliser sa presse pour faire

---

<sup>118</sup> ADAM, 170 W 0053, Lettre du Général D. au Préfet, le 29 Octobre 1939.

<sup>119</sup> ADAM, 170 W 0053, lettre du divisionnaire de police spécial au Préfet, 24 Novembre 1939.

<sup>120</sup> ADAM, 170 W 0053, lettre du Commissaire divisionnaire de police spéciale au Préfet, 24 Novembre 1939.

<sup>121</sup> ADAM, 170 W 0053, rapports du 11 Novembre 1939, du 24 Novembre 1939 et du 15 Mars 1940.

de la propagande communiste, en éditant des tracts. Les perquisitions à l'école du Pioulier se succèdent, mais sans résultat.

Elise Freinet rapporte ces faits d'une manière ironique, voire désabusée : *«Petit à petit, dans cette vague de bêtise qu'engendre toujours les guerres, les vieux bobards de Saint-Paul reprenaient des ailes, au point d'alimenter - nous le serons plus tard - un dossier de police particulièrement chargé. La CEL y était cataloguée comme un dépôt d'armes et de munitions [ce qui n'est pas exact, puisqu'elle était surtout accusée de faire de la propagande subversive et illégale], Freinet comme un chef terroriste dangereux, camouflant dans son école un centre d'espionnage international, donnant des ordres à des agents secrets noyant lui-même l'armée comme le prouvaient les nombreuses visites d'officiers venus de tous les coins du département»*<sup>122</sup>. Ainsi, son passé et son activité politique dans la région suffisent à motiver l'internement de Freinet en camp surveillé. Le 16 Mars 1940, paraît l'arrêté préfectoral envoyant Freinet au centre de séjour surveillé de Saint-Maximin. Son activité politique paraissant trop intense, son éloignement des Alpes-Maritimes semble nécessaire, afin de mieux neutraliser ses agissements. C'est par solidarité avec les hommes engagés sur le front et avec la population qui fait d'importants sacrifices pour participer à l'effort de guerre, que le Préfet a autorisé l'arrestation de Freinet : *«l'autorité militaire insiste pour qu'il soit interné d'urgence dans un camps de concentration (sic) et j'estime indispensable qu'il soit frappé sans délais de cette mesure de rigueur ... C'est un droit pour le moral de la population et des troupes stationnées»*<sup>123</sup>.

Pendant toute cette période qui suit l'entrée en guerre de la France, notre éducateur suit la ligne de conduite politique générale de désapprobation du pacte germano-soviétique dès le 25 Août 1939. Son engagement reste patriotique, il ne renie pas les idéaux de paix qui l'ont toujours opposé au régime nazi. Il reste solidaire des soldats qui se battent de nouveau sur le front. Avec ce nouveau conflit international, c'est le souvenir de la guerre passée qui resurgit. La politique et ses ambitions professionnelles sont reléguées au second plan. La solidarité, l'union sont les seules valeurs qui lient les hommes entre eux dans cette époque

<sup>122</sup> Elise Freinet, *Naissance d'une pédagogie populaire*, p. 171.

<sup>123</sup> ADAM, 170 W 0053, justification du Préfet liée à l'Arrêté préfectoral daté du 16 Mars 1940

de crise. Comme nous l'avons déjà expliqué, la Première Guerre mondiale a été pour tous les hommes de la génération de Freinet une expérience cruciale. La solidarité entre les hommes, tant espérée dans la période d'entre-deux-guerres n'a pas eu les vertus qu'on lui prêtait, puisqu'elle n'a pas pu empêcher le conflit. « *L'éclatement de la guerre, comme un orage dans le ciel serein, changea tout à coup l'aspect des choses. Les hommes, appelés par une mobilisation soudaine s'en allaient dans le chaos... Dans le flot qui déferlait vers nos frontières nos camarades étaient happés comme fétus dans un torrent... Déracinés de leurs classes, pris par le tourbillon de la tempête, ils n'étaient plus les éducateurs regardant vers l'avenir, mais d'anonymes numéros matricules emboitant le pas dans la piétaille vouée au sacrifice dans le Veau d'Or...* »<sup>124</sup>. Cet événement tragique permet à Freinet d'expliquer toujours un peu plus la notion de responsabilité et surtout de solidarité à ses élèves. Les enfants écrivent des lettres aux soldats, ce sont les *Lettres à nos amis mobilisés*.<sup>125</sup> Ils organisent aussi des collectes pour leur préparer et leur envoyer des colis. Cela correspond au thème développé par Freinet lors de sa dernière conférence, en Août 1939 : L'école au service d'un idéal démocratique. Tout le monde, enfants ou adultes, selon ses possibilités, doit aider le soldat dans son combat, pour que la démocratie et la liberté l'emportent sur la dictature et l'autoritarisme. Avant que les frontières ne se ferment, dès l'annonce du début de la guerre, Freinet renvoie en Espagne 25 de ses élèves qui avaient émigré en France quelques années plus tôt. Les autres continuent à s'instruire et à écrire dans le journal scolaire. Leur instituteur continue à publier ses articles engagés dans *L'Éducateur*, qui a perdu son épithète « prolétarien » le 1er octobre 1939, pour évincer le côté trop révolutionnaire de son titre. Mais la censure veille et très fréquemment les articles de *L'Éducateur* ne sont que partiellement autorisés à publication. Les écrits sont tronqués. Le journal des enfants de l'école *Les pionniers*, où les enfants avaient l'habitude de signer leurs productions : les petits stakhanovistes, est interdit. Partout en Europe, avec cette nouvelle guerre, les écoles nouvelles sont la cible d'une importante répression. Freinet pressent bien le sort que peut subir son école si le conflit se prolonge. Les perquisitions par les gendarmes de Vence ne font que confirmer ses craintes : il connaît

<sup>124</sup> Elise Freinet, *Naissance d'une pédagogie populaire*, p. 171.

<sup>125</sup> Madeleine Freinet, *Elise et Célestin Freinet, souvenirs de notre vie*, p.475.

les soupçons qui pèsent sur lui à cause de son imprimerie privée. La CEL, avec la mobilisation d'un bon nombre d'adhérents, perd de son élan. Le pédagogue pouvait craindre la prochaine fermeture de son école et la mort lente de son mouvement pédagogique, du moins pendant ces années de guerre qui s'annonçaient. Tous les récits sont unanimes : le 20 Mars, l'arrivée des gendarmes pour son arrestation ne semble pas avoir surpris notre instituteur. Plusieurs fois, il avait été interpellé et avait subi des interrogatoires. Mais le 20 Mars, il est conscient que cette fois-ci il part, et qu'il ne sera pas libéré le soir même. Freinet, après une nuit passée au commissariat de Vence, est conduit à la prison de Nice. Après un court séjour, il est envoyé au camp d'internement de Saint-Maximin, hors du département comme le souhaitaient les instructions officielles.

En Mars 1940, l'arrestation de Freinet est la conséquence de la politique du gouvernement républicain de Daladier, 4 mois avant l'installation du régime de l'Etat Français. Le sentiment de trahison peut se doubler du sentiment d'échec quand seront proclamés les idéaux de la Révolution nationale, puisqu'un régime que Freinet qualifie lui-même de «pré-fasciste» prend le pouvoir.

## 2- Au camp

Freinet passe environ trois mois dans le camp de Saint-Maximin. C'est Elise qui se charge de faire fonctionner l'école et la C.E.L. La survie de «la réserve d'enfants» et de la coopérative sont les deux objectifs vitaux pour Freinet, qui par ses lettres ou lors des visites d'Elise au camp, donne ses instructions. En réalité, Elise se charge seulement de la coopérative, car elle n'a pas le statut de directrice pour gérer l'école. Elle supervise essentiellement le travail des enfants qui fonctionne sur le mode de l'autogestion. En effet, ils gèrent eux-même leur emploi du temps et les tâches qu'il doivent effectuer :

*«Nous avons mis des responsables :*

*Nicole qui est grande et qui écrit bien, écrira les textes au tableau ;*

*Toti, qui est forte en orthographe, corrigera les fautes ;*

*Coco surveillera la composition ;*

*Serge surveillera le tirage ;*

*Toti cherchera les documents ;*

*Balouette sera responsable de la discipline des heures de classes ;*

*Pierrette fera lire les petits ;*

*Jacot sera responsable de l'illustration ;*

*Henri prendra la direction des travaux de la campagne sous la conduite d'Albert ;*

*Chaque soir, Pierrette et Balouette feront le journal de la journée pour les annales et pour Papa»<sup>126</sup>.*

Elise est obligée de laisser les enfants se prendre en charge eux-mêmes, car une intervention de sa part dans les affaires de l'école, pourrait lui valoir la fermeture de celle-ci. Se sachant surveillée et soupçonnée d'être elle aussi une militante dangereuse, elle agit avec précaution. Les minutes d'entretien accordées à Elise pour converser avec Freinet sont entièrement axées sur le fonctionnement de la C.E.L. Les problèmes d'argent sont nombreux et rares sont les adhérents qui ont encore les moyens de venir en aide à la coopérative. Des actes nocturnes de vandalisme se produisent contre l'organisation : le magasin, installé à côté de l'école est pillé et les réserves de papiers sont principalement touchées. L'école elle-même connaît de sérieux tourments : une lettre de l'Inspecteur d'académie déclare la

<sup>126</sup> Madeleine Freinet, *Elise et Célestin Freinet, souvenir de notre vie*, p.478.

fermeture de celle-ci, seule la pension de famille peut continuer à fonctionner. Elise a donc la responsabilité de renvoyer à l'Assistance publique les orphelins qui lui avaient été confiés, ainsi que les enfants réfugiés d'Allemagne ou de Belgique.

La santé de Freinet se dégrade très vite à cause des conditions de vie au camp assez difficiles. Elise qui connaît la santé très précaire de son mari, pressentait la maladie. Pour cela, dès l'internement de Freinet, elle a pris sa plume et a cherché à mobiliser bon nombre de responsables politiques ou administratifs autour du cas de son époux. Pendant toute sa détention, elle écrit de la part de Freinet à Victor Basch, qui dirige la Ligue des Droits de l'Homme, au Préfet, au Ministre de l'Education nationale, mais aussi à des personnalités telles que Daladier, Herriot, Déat, Gide, Langevin, Blum, aux frères Sarraut ou encore Pétain, et cela quatre mois après le vote des pleins pouvoirs. Dans ses lettres, elle cherche à défendre Freinet des accusations politiques qui ont motivé son arrestation. Mettant en valeur le succès au niveau national, voire international, de la «pédagogie Freinet», elle rejette l'accusation de militantisme : c'est un homme engagé dans son travail, «*un éducateur passionné, qui a pris part à la vie de son village (électrification, coopérative de consommation, conseiller technique à l'Union paysanne des Alpes-Maritimes)*»<sup>127</sup>. Freinet, par l'intermédiaire de sa femme, cherche tous les intermédiaires possibles qui pourraient le sortir du camp ou du moins améliorer ses conditions de vie. Tous ne sont pas prêts à prendre la défense de l'instituteur, et cela souvent à cause de raisons politiques. Victor Basch reproche dans une lettre qu'il a écrit à Elise le fait qu'elle lui ait caché l'appartenance au P.C. de son mari et le fait qu'il n'ait pas renié le pacte germano-soviétique. D'autres l'accusent de faire de la politique en classe ou encore de façonner l'esprit des enfants qui lui sont confiés pour en faire des militants communistes, anti-cléricaux<sup>128</sup>. En ce temps de répression idéologique tout soutien à Freinet apparaît comme une compromission. S'il adresse une lettre au Maréchal Pétain, le 22 Octobre 1940, cette démarche ne semble pas dépasser le cadre d'une mobilisation tous azimuts des personnalités influentes, à commencer par le chef de l'Etat lui-même, tout comme il l'avait

<sup>127</sup> ADAM : 170 W 0053, lettre d'Elise Freinet au ministre de l'Education nationale, le 23 Mars 1940.

<sup>128</sup> ADAM : 170 W 0053 : Lettre d'Elise Freinet à un responsable de la Ligue des Droits de l'Homme, 21 Avril 1940, et lettre de R. Chedeville à Elise Freinet, 9 Avril 1940.

fait avec Daladier. Cependant le discours change d'un responsable politique à un autre, et devient conforme aux idées du destinataire, mais une fois de plus, cette façon de faire n'a pour Freinet qu'un seul objectif : obtenir sa libération. En Avril 1940, lors qu'il écrit aux ministres du gouvernement de Paul Reynaud, il justifie son adhésion au Parti Communiste comme étant «*purement idéologique*» et demande que soit réparée «*l'injustice dont il est victime*» : «*... à aucun moment je n'ai rabaissé cette grande œuvre pédagogique et humaine au rang d'une vulgaire propagande... J'ai constamment mené une action novatrice, au seul service de l'enfance*»<sup>129</sup>. Il déclare que sa technique est reconnue par tous et se développe sous le label du Syndicat National des instituteurs et du Groupe français d'éducation nouvelle, mouvement pédagogique de Roger Cousinet. Il va même jusqu'à affirmer que la France peut avoir à se réjouir d'être le berceau de la pédagogie nouvelle et qu'il est donc nécessaire qu'il soit libéré afin de poursuivre son œuvre. Dans la lettre qu'il fait parvenir à Pétain, il avoue officiellement pour la première fois son attachement au Parti, mais se décharge d'y avoir eu une quelconque responsabilité, car il est réfractaire à certains principes de sa ligne de conduite. S'il est prêt à déclarer que ses idéaux communistes sont conformes à sa façon de penser, il veut prouver que son adhésion ne constitue pas pour autant un militantisme et encore moins une volonté de prosélytisme. Ainsi, il évoluerait en marge du Parti, partageant des idées, mais sans jamais recevoir d'appui matériel ou moral, en ce qui concerne ses réalisations. Il n'hésite pas d'ailleurs à écrire à Pétain que sa pédagogie, qui a toujours été sa seule préoccupation, rencontre les aspirations politiques de la Révolution Nationale : fin de l'individualisme, développement de l'histoire régionale, intérêt pour le milieu paysan. Au point de vue éducatif, il affirme que leur vision est la même : «*on ne veut qu'une meilleure éducation de la jeunesse française*»<sup>130</sup>. Freinet minimise, voire omet, entre autres, son action au sein des journaux ou des syndicats à obédience communiste.

Ces prises de position peuvent nourrir une controverse évidente. Pour notre part, nous préférons rester sur l'image d'un

---

<sup>129</sup> ADAM : 170 W 0053 : Lettre de Célestin Freinet à divers ministères du gouvernement Reynaud, 8 Avril 1940.

<sup>130</sup> ADAM : 70 W 0053, lettre de Célestin Freinet au Maréchal Pétain, 22 Octobre 1940.

homme aux abois, qui peut encore à cette époque croire pouvoir recourir aux «vainqueur de Verdun».

Sa santé pendant son séjour dans les camps se dégrade de jour en jour. L'espace confiné des dortoirs et une mauvaise alimentation affaiblissent Freinet et lui causent d'importants problèmes pulmonaires. Cette blessure contractée lors des combats de la Grande Guerre et qui alors le fait souffrir est une preuve de son dévouement ancien pour la Patrie et, est la meilleure justification de sa libération. Mais l'appel à la mobilisation autour du cas de Freinet tarde à trouver des échos, et Elise a conscience qu'il faut être patient avant que la révision du dossier de son mari n'aboutisse à sa mise en liberté. Son hospitalisation à l'hôpital de Saint-Maximim n'a, par exemple, été possible que grâce à l'intervention auprès des Autorités du professeur Langevin. Mais, la surveillance du courrier de la famille Freinet, permet à la police de constater l'effervescence intellectuelle que peut causer l'internement de l'instituteur, en France et à l'étranger, à travers la correspondance qu'Elise continue d'entretenir. Cela a pour effet le changement de centre d'internement de Freinet, afin de l'éloigner un peu plus de son département d'origine. Il part donc, en Mai 1940, pour le camp de Chabanet en Ardèche, époque où son école est fermée par arrêté préfectoral. Son délabrement physique, qui nécessite de nombreux séjours en infirmerie et dans les hôpitaux, commence à faire réfléchir ministres et préfets sur une éventuelle mise en liberté surveillée du pédagogue : *«Les renseignements donnés sur Freinet justifient une mesure de prévention. Aucun fait précis tout fois ne semble avoir été ces derniers temps relevé à son encontre. Il résulte, d'autre part, des renseignements qui m'ont été communiqués que l'intéressé, mutilé de guerre, se trouve dans un état de santé défectueux qui exigerait des soins constants. S'il convient de l'éloigner de Vence, il suffirait sans doute, pour le rendre inoffensif, compte tenu de son état de santé, de l'assigner à résidence dans une autre localité du département, où il serait l'objet d'une surveillance spéciale»*<sup>131</sup>. Cette mesure tarde à venir et Freinet est déplacé du camp de Chabanet, après 8 mois de détention, pour être placé au camp de Chibron dans le Var. Mais la froidure de l'hiver, même dans un département où le climat est

---

<sup>131</sup> ADAM : 70 W 0053, lettre du Ministre de l'intérieur au Préfet des Alpes-maritimes, 17 Avril 1940.

meilleur qu'en Ardèche, ne permet pas à Freinet de se rétablir. En Janvier, la volonté du Ministère de l'Intérieur pour que soit réglée la question de la libération de Freinet, pour une mise en résidence surveillée, est de plus en plus marquée. Mais l'avis du Commissaire de police spécial, qui gère le dossier d'internement de Freinet, donne un avis défavorable sur la question au Préfet, et fait reculer la procédure de libération : «*Ex-instituteur communiste et à tendance anarchiste, il a fait l'objet de nombreux rapports très défavorables. Son éloignement de Vence a été appris avec la plus grande satisfaction par les habitants de cette localité. Son activité politique a été néfaste. Dirigeant communiste de la première heure, il est foncièrement révolutionnaire, il est très dangereux au point de vue politique. En conséquence, j'émet un avis très défavorable à sa demande de libération*»<sup>132</sup>. Au mois de Février, une amélioration de son état de santé justifie un nouvel éloignement. Il est envoyé dans le Tarn, au camp de détention de Saint-Sulpice. Les propositions de libération émanant du gouvernement, par l'intermédiaire du Préfet et du Sous-préfet, sont toujours rejetées par les autorités de police. De nouveau, Freinet passe 8 mois dans ce camp, jusqu'à ce qu'une décision ministérielle joue en la faveur de sa libération. Le 28 Octobre 1941, le gouvernement décide de libérer des centres de séjours surveillés certains «syndicalistes». Le soutien que Freinet a reçu de la part de personnalités influentes comme Ferrière ou Langevin, qui régulièrement écrivaient au Maréchal pour demander la libération de leur collaborateur, a sûrement influencé la décision des Autorités à le placer en résidence surveillée dans sa famille. Il ne peut se réfugier dans son école de Vence, qui après avoir été fermée, a été transformée en un centre d'accueil pour tchécoslovaques. Il rejoint sa femme et sa fille Madeleine à Vallouise, village des Hautes-Alpes, que celles-ci ont rejoint, de manière clandestine, après qu'Elise ait eu l'écho de la décision de son internement. Le Préfet des Alpes-Maritimes, qui trouve cette libération regrettable, informe le Préfet des Hautes-Alpes des raisons qui ont motivé son internement et lui demande de surveiller de très près les activités de Freinet, qui n'est pas un simple syndicaliste, comme le laisserait sous-entendre sa mise en liberté, mais un militant communiste actif<sup>133</sup>. Un an plus tard,

---

<sup>132</sup> ADAM : 70 W 0053, lettre du commissaire divisionnaire de police spéciale au Préfet, 19 Janvier 1941.

<sup>133</sup> ADAM :70 W 0053, lettre du Préfet des A-M, au Préfet des H-A, 19 Décembre 1941.

d'après un rapport du Commissaire de police spécial, Freinet semble avoir adopté une attitude exemplaire, puisqu'il ne paraît plus avoir aucune relation avec d'anciens militants communistes. La prudence de Freinet dans ses actions est la seule possibilité qu'il possède, s'il veut prouver aux Autorités la bonne foi des déclarations qui ont pu occasionner sa libération.

Cette période d'internement, malgré l'affaiblissement dû à sa maladie, a été pour Freinet une phase de mûrissement intellectuel, du point de vue de sa pédagogie. Il a passé plus d'un an et demi en étant privé de liberté, ce qui lui a laissé le temps de penser à ce qu'il pourrait ajouter à ses réalisations pédagogiques. La condition des hommes, parqués derrière des barbelés, privés de leurs droits les plus élémentaires, va renforcer chez lui l'idée qu'il faut impérativement libérer le peuple, en commençant par libérer la pédagogie. De cette réflexion sur la pédagogie qu'il a pu avoir pendant son internement, trois nouveaux ouvrages voient le jour après la guerre : *L'Education du travail*, *l'Expérience tâtonnée*, *Essai de psychologie sensible*. Tous ces ouvrages sont un bilan du travail pédagogique qu'il a mis en œuvre depuis plus de 20 ans, et qu'il cherche encore à approfondir. Mais Freinet a joué un rôle très actif dans la vie du camps, il s'est investi comme de nombreux autres intellectuels internés l'ont fait pour développer une certaine dynamique au sein du centre. Freinet continue d'exercer sa fonction d'instituteur en essayant d'apprendre à lire ou à écrire à d'autres prisonniers :

*«En accord avec la direction du camps [de Saint-Sulpice], les internés avaient organisé des cours. 200 camarades s'étaient fait inscrire. Les nombreux instituteurs ou professeurs internés s'étaient répartis les élèves dont quelques uns étudiaient à un niveau supérieur. Je m'étais chargé des internés qui savaient à peine lire et écrire et qui avaient oublié tout ce qu'ils avaient appris à l'école. Je procédais avec eux comme nous le faisons dans nos classes, avec des textes libres que nous mettions au point et qui nous donnaient l'occasion d'exercices de lecture, de vocabulaire et de grammaire. Avec ces mêmes principes, je prenais à part, hors des cours une dizaine de camarades totalement illettrés. J'avais ainsi appris à lire et à écrire à un camarade de 60 ans qui m'avait écrit à sa sortie du camp pour me dire sa reconnaissance. Nous avons réalisé un journal du camp, totalement rédigé et illustré par*

*les internés, recopié en 8 exemplaires. Le numéro 2 ne fut plus autorisé par le chef de camp»<sup>134</sup>.*

Cette expérience lui apporte, avec du recul, de nouveaux terrains de réflexion quant à la nécessaire éducation du peuple. Mais il est aussi responsable de l'information dans le camp, c'est-à-dire qu'il a la charge d'écouter les nouvelles du front à la radio et de les transmettre aux internés, soit par manière orale, soit par écrit avec la publication de communiqués. Au camp de Chabanet, il prend même le temps d'organiser certains divertissements pour les autres prisonniers, en écrivant et en dirigeant par exemple des pièces de théâtre. L'écriture est une véritable source d'inspiration, puisqu'en plus de jeter sur le papier les premières idées de ces futurs livres, il compose du camp de Saint-Sulpice un poème dédié à sa fille et mis en musique par l'un de ses compagnons : *Par-delà les barbelés*. Elise Freinet parle, dans son livre *Naissance d'une pédagogie populaire* de mûrissement psychologique, on peut ajouter qu'il y a aussi un mûrissement intellectuel chez Freinet : du contact des hommes naît une réflexion nouvelle et plus approfondie sur la condition humaine. «*Dans son rôle de conseiller d'écritures, de «faiseur de lettres», Freinet découvre davantage les richesses de l'homme du peuple que pourtant il connaît si bien, lui, l'homme de la glèbe. Cette âme de classe incrustée aux valeurs éternelles du travail et du bon sens, il en fera plus que jamais son guide dans tous ses écrits à venir et c'est elle qui personnifie en divers aspects dans ces scènes de théâtre qu'il compose et que joue la troupe du camp en des résonances telles qu'elles font pleurer ces hommes prêts demain à changer le monde»<sup>135</sup>.*

Parce qu'il a la possibilité d'écouter la radio pour tenir le camp informé de l'actualité française et par les courriers qu'il reçoit, Freinet se tient au courant de la politique pédagogique engagée sous la Révolution Nationale. En Août 1940, le Maréchal déclare dans *La Revue des deux mondes* : «*Parmi les tâches qui s'imposent au gouvernement, il n'en est pas de plus importante que la réforme de l'Éducation Nationale»<sup>136</sup>*. Ces réformes ne tardent pas à se réaliser, annulant progressivement certaines lois promulguées par l'équipe ministérielle de Jean Zay. Cette nouvelle réforme de

<sup>134</sup> Célestin Freinet, projet d'article pour la Bibliothèque du travail, in Michel Barré, *Célestin Freinet, un éducateur pour notre temps*, tome 2, p.67.

<sup>135</sup> Elise Freinet, *Naissance d'une pédagogie populaire*, p. 185.

<sup>136</sup> *Revue des deux mondes*, «L'éducation nationale», article adressé au journal par le Maréchal Pétain, tome 38, 15 Août 1940.

l'Enseignement s'ouvre par le vote de la loi du 15 Octobre 1940 qui organise les associations de fonctionnaires dans le cadre corporatif, entraînant par conséquent la dissolution des syndicats, comme ce fut le cas pour le Syndicat national des instituteurs, principal syndicat du corps enseignant. Mais c'est avec le décret du 15 Août 1941, qui rend le second cycle de nouveau payant, que se trouve aboli le projet le plus important que Jean Zay a tenté de mettre en place, l'école unique : *«L'école unique, c'était un mensonge comme beaucoup d'autres, c'était, sous la couleur de l'unité, une école de division, de lutte sociale, de destruction nationale. Nous, qui avons horreur du mensonge, qui voulons vous dire en toute circonstance la vérité, nous entreprenons de faire pour vous, pour la France, la véritable Ecole Unique ; celle qui, quelque'en soient les maîtres, quelque'en soient les programmes, sera animée d'un esprit unique ; celle qui mettra tous les Français à leur place, au service de la France ; celle qui, leur accordant toutes les libertés compatibles avec l'autorité nécessaire, leur concédant toutes les égalités compatibles avec une hiérarchie indispensable, les mêlant tous dans le grand élan chaleureux de la fraternité nationale, fera de tous les Français les servants d'une même foi, les chevaliers d'un même idéal, symbolisé dans ce mot unique : France»*<sup>137</sup>. Du point de vue de la Pédagogie moderne deux réformes s'opposent principalement aux principes qu'elle défend : avec l'obligation de l'enseignement du latin dans les sections du secondaire, c'est une retour à l'élitisme classique, tant décrié par ce mouvement, puis le retour de l'enseignement religieux (voté le 1<sup>er</sup> Janvier 1941) dans les heures scolaires, même si ce n'est qu'une option, irrite les défenseurs de la pédagogie nouvelle qui se veulent laïcs, voire ultra-laïcs. Tous ces changements, et la liste n'est pas exhaustive, vont évidemment à l'encontre des idées que Freinet cherche à promouvoir. Lorsqu'on relit la lettre qu'il écrit à Pétain, on ne peut qu'être frappé par le décalage qui existe entre ce rapprochement de circonstance et l'opposition fondamentale des thèses de la pédagogie nouvelle avec l'idéologie qui sous-tend l'école vichyste. La conséquence de la politique pédagogique de la Révolution Nationale sera, on le constatera quelques années plus tard d'avoir participé, à son corps défendant, à la démocratisation de l'enseignement secondaire en France, par l'ouverture du Collège aux élèves de milieux modestes. Mais à l'heure des réformes, prime le sentiment que l'école du peuple et la

---

<sup>137</sup> *Revue des deux mondes*, «l'éducation nationale», 15 Août 1940.

pédagogie moderne viennent d'être mis à mort. La pédagogie de Freinet qui se veut libératrice et porteuse de la Révolution émancipatrice du peuple, ne peut correspondre à la pédagogie autoritaire développée par le régime maréchaliste. De nouveau, ces changements pédagogiques provoquent chez Freinet une réflexion particulière, alors qu'il est encore un prisonnier, qui n'a été ni jugé, ni condamné, mais qui est captif du gouvernement de Vichy : *«la «rénovation nationale» de Pétain sur le plan particulier de l'enseignement suscita chez Freinet ce contre-pied pratique : l'Ecole moderne française. La démarcation superficielle des techniques nouvelles, proposées par Vichy et associée à une réforme scolaire des plus réactionnaires nécessitait une mise au point. Freinet la fit dès sa sortie du camp en prévision d'un redémarrage rapide de l'école publique dès que serait terminée la comédie de paternalisme pétainiste qui nous fit tant de mal à cause de ce faux prestige familial où s'alimentaient les formes les plus flagrantes d'obscurantisme»*<sup>138</sup>.

Emprisonné, privé de ses droits et de sa liberté, l'esprit de Freinet ne peut s'empêcher de s'ouvrir au monde et de s'ouvrir aux autres. Chaque moment de sa vie semble être pour lui une source nouvelle de réflexion, une nouvelle expérience intellectuelle. Freinet paraît vouloir dépasser les événements pour en tirer un gain qui soit profitable soit à lui-même, pour sa recherche pédagogique, soit pour ses semblables.

---

<sup>138</sup> Elise Freinet, Naissance de la pédagogie populaire, p. 185.

### 3 - Au maquis

La prise de position la plus significative contre le régime de Vichy, est pour Freinet son engagement dans la Résistance. C'est dans l'esprit de l'instituteur une conséquence logique à ses actions passées. Sa lutte antifasciste trouve une réalisation concrète au moment où il s'engage pour se battre contre le régime collaborationniste de Pétain. A cause de la clandestinité de ce mouvement, les renseignements que nous possédons sur cette période de la vie de Freinet sont peu nombreux et ne nous permettent pas de faire une étude très approfondie de la question.

Avant de participer aux réseaux clandestins, Freinet doit se rétablir et reconquérir la confiance des autorités qui le surveillent. Jusqu'en 1943, il consacre son temps à écrire de nouveaux ouvrages sur la pédagogie et essaie d'avoir des nouvelles des instituteurs liés à la C.E.L. Un «compagnon» de Freinet, comme il aime lui-même se nommer, Michel Barre, affirme que Freinet entre dans la clandestinité vers la fin de l'année 1943<sup>139</sup>. Il explique que c'est pour échapper à la Gestapo que notre pédagogue prend cette décision. C'est peut-être ce que veut exprimer Elise Freinet quand elle dit, d'une manière feutrée, que «*A Bref délai, ce fut l'obligation de passer à la clandestinité...*»<sup>140</sup>. Il rejoint le maquis F.T.P. du Briançonnais, mais sa participation est assez limitée à cause de son état de santé plutôt précaire. Il participe moins aux actions armées qu'à l'organisation du maquis qui compte 200 personnes. Il se charge de mettre en sûreté des réfugiés, réfractaires au S.T.O., Allemands anti-nazis, de régler l'organisation interne du maquis et de veiller au ravitaillement des hommes armés, mais aussi des civils les plus démunis. C'est entre Mai et juin 1944, qu'il prend la direction du maquis. Les différents récits sur le sujet ne nous fournissent pas les mêmes dates : sa femme avance la date de Mai 1944, alors qu'un article de Freinet dans *l'Éducateur* donne la date précise du 6 Juin 1944<sup>141</sup>. Cette période de la vie de Freinet est assez peu connue, parce que les renseignements nous manquent, les écrits étant très allusifs,

---

<sup>139</sup> Michel Barré : Célestin Freinet, un éducateur pour notre temps.

<sup>140</sup> Elise Freinet, Naissance d'une pédagogie populaire, p.187.

<sup>141</sup> *L'Éducateur* : 1945, N°1, p. 4.

seuls des témoignages oraux auraient pu apporter un peu plus de substance à cette étude. Elise Freinet nous laisse un portrait très épique de l'action de son mari dans le maquis de Vallouise «*on retrouvera là, mêlé à l'élan de jeunes héros, de chefs improvisés, Freinet l'éducateur, le grand camarade enthousiaste et combatif, le chef audacieux et aussi l'humble artisan des actes nécessaires. Dans ce durcissement que nécessite ce combat sans merci, ça et là, ... l'instituteur [demeure] soucieux avant tout de l'enfant : distribution de denrées contingentées aux gamins de la région, pâtes, riz, chocolat, et même, à la Noël, le petit paquet mystérieux porté par des mains pieuses dans chaque demeure où respire un enfant*»<sup>142</sup>. Freinet lui nous apporte une vision plus combative de son engagement : «*Le 6 Juin, j'ai pris ma place dans la maquis F.T.P. briançonnais que j'ai aidé puis dirigé. J'ai pris une place directe et décisive dans toutes les opérations de la guerre dans la région, dans l'accueil aux réfugiés, dans la réorganisation économique et administrative de l'arrière ...* »<sup>143</sup>.

De cette expérience du maquis, Freinet nous a cependant laissé un recueil de poèmes «*Images du maquis*», à la gloire des maquisards et illustré par sa femme avec une série de 20 fusains. C'est à ses camarades de la Résistance qu'il le dédie :

*«Aux bons soldats de notre cher maquis de Saint-Martin-Beassac-Vallouise,  
A tous les combattants héroïques du Briançonnais,  
A tous les ouvriers de la Résistance du Département des Hautes-Alpes,  
Aux F.F.I. Alpines,  
Nous dédions ces images de ce qui fut la plus pure et la plus généreuse des épopées».*

Le caractère très humain de cet engagement, la douleur de quitter les siens pour rejoindre la clandestinité, parfois dans l'urgence, est le thème que Freinet a choisi pour son premier poème :

*«Un pas dans la nuit ... les voilà ! ... Mon fils sauve - toi n'importe où, pourvu qu'ils ne t'aient pas ! ...  
... On est venu te chercher à l'usine ! ... Vite, un dernier regard au berceau où dort l'enfant paisible et rose ... Pars, pars ...*

<sup>142</sup> Elise Freinet, *Naissance d'une pédagogie populaire*, p. 187.

<sup>143</sup> *L'éducateur*, 1945, p.4.

*... Ils sont partis. Ils ont gagné la montagne, droit devant eux, s'arrêtant, indécis et inquiets, aux masures pauvres, à l'orée des bois, ou là-bas, au creux des rochers, dans les chalets, parmi les pâtures sauvages... à l'affût d'un bruit de moteur, d'un chien qui aboie, ou d'un étranger qui passe ! ...*

*S.T.O. !*

*Tribunaux et Gestapo !*

*Fuyez !*

*Encore, toujours plus loin, plus profond et plus haut ! Profond et large reste notre pays ! Et si haut les cœur généreux des vieilles femmes, qui savent dans toutes les masures de France, donner l'accueil secret aux jeunes fugitifs*

*S.T.O. !*

*Réfractaires !*

*Victimes de Vichy ou de la Gestapo*

*Fuyez !».*

Les combats armés auxquels se sont livrés les maquisards nous sont très peu rapportés, car c'est plutôt une fresque sur la psychologie et les sentiments de ces hommes que Freinet nous livre. Seuls les poèmes «*Guérilla*» et «*La guerre*» nous apporte certains clichés de la lutte armée :

*«Puis vous avez reçu et transporté les parachutages, fait sauter conduites et pylônes, attaqué les convois, fait dérailler les trains, coupé les ponts, surpris les sentinelles ...*

*C'est la guerre ! ... ».*

*«Après l'embuscade et la guérilla, la guerre !*

*La guerre, avec les mitrailleuses qui crépitent, les obus et les bombes dont le vacarme emplît la vallée d'un permanent bruit de tonnerre ... ».*

Freinet cherche à nous faire partager ce qu'un homme, qui a tout laissé derrière lui, jusqu'à sa propre identité, peut ressentir dans de telles circonstances : «*Tu as choisi, mon gars ! ... Tu n'es plus Paul Durand mais bien Jules Dupont ! Tu ignores tout de Paul Durand le déporté, de son père et de son enfant ! Allons Jules Dupont, un dernier regard viril sur ce qui fut, et maintenant, en avant ! Tu as choisi le maquis !».* Malgré leur volonté et leur courage dont les maquisards font part le jour, Freinet nous démontre que le soir,

quand tout redevient calme, les combattants sont avant tout des hommes. Au crépuscule, comme les ombres, les souvenirs reviennent en mémoire et l'angoisse ressurgit. Deux poèmes, «*La nuit tombe !*» et «*La nuit*» nous font découvrir ce moment particulier de la nuit où, malgré le calme apparent des environs du camp, une certaine tension règne :

*«Nuit ! Nuit traîtresse ! Nuit complice !».*

*«La chandelle a fondu dans le bougeoir.*

*- du feu, les gars ... du feu ! ... Rien n'est aussi cafardeux qu'un chalet obscur dans la nuit ! Si nos yeux ne voient point, c'est au fond de nous qu'ils regardent ...*

*Prend le chemin pierreux qui mène à la maison... franchis de ton pas familier les trois marches du seuil ... entends-tu la porte grincer ? ... Elle grinçait ainsi quand tu étais enfant... Qu'il fait bon chez nous ! La cuisine chaude est toute parfumée d'une odeur de soupe et de pain grillé... C'est la mère qui parle... Cette vision d'une amourette fleurie et coquette te réchauffe le cœur et te secoue la tempe... Le chien grogne... Ne me reconnais-tu pas ?...*

*Eclairez donc, ou je me perds ! J'ai fais la croix sur mon passé... Ne me tentez pas, de grâce !... Lumière... ».*

Cette faiblesse ne peut mettre qu'en avant l'aspect valeureux de ces hommes, qui méritent par leurs actions et leurs efforts la plus grande reconnaissance. Freinet nous présente des hommes fiers de leur engagement et décidés à se battre contre Vichy, en entrant dans la clandestinité, malgré le peu de moyens dont ils disposent :

*«Ils vont, nos maquisards, avec leurs habits en lambeaux,... sans souliers, sans vivres, sans manteaux ; avec pour armement leurs mitraillettes et leurs fusils : allemands, français, italiens et anglais, glanés au hasard des patrouilles et des récupérations...*

*Il vont, collant à la terre, surgissant des masures et des chalets, s'accrochant aux boqueteaux et aux talus, avançant comme un rempart souple et généreux qui hérissé de ses défenses le sol de France».*

Ces hommes, par leur volonté sont fiers, courageux voire orgueilleux quand il s'agit d'affronter l'ennemi : «*Dédé prisonnier... Dédé traîné, las, mais fier*». Mais se sont surtout des

hommes très unis entre eux, qui partagent pour un instant une destinée commune. Ce sont des camarades, mais aussi, au fil du temps des confidents («*la Mèche et Doudou chuchotent sur un ton de confessionnal, comme deux amoureux qui n'épuisent jamais leurs secrets*»), des frères : «*Le maquis pour l'instant, c'est la fraternité... Le destin qui nous a l'un à l'autre soudé, et la cordée solitaire doit se sauver tout entière ou périr...* ». Dans tous ces poèmes traitant de la Fraternité, Freinet reprend cette allégorie de la chaîne qui unit les combattants entre eux, parfois jusqu'à la mort : «*La chaîne brisée ! La cordée rompue ! Désarroi ! Pierrot est mort !... Son corps froid gît dans la vieille chapelle, comme accroché encore à la cordée !*». Mais, c'est la force, née de cette union, de cette solidarité, qui permet aux maquisards de reprendre foi dans leur combat et de retrouver espoir dans l'avenir :

*«Écoutez l'écho du camp. Pierrot vous dit : Tant pis pour qui tombe, resserrez la cordée ! En avant !».*

*«Allons au devant de la vie ... Allons au devant du matin !».*

En Décembre 1944, Freinet consacre à la Libération un poème intitulé «*Le fier drapeau*» où il exprime la reconnaissance et la fierté de la population libérée qui salue ces nouveaux héros «*Quand, sur les chemins enfin libres, dans les rues pavoisées, parmi les haies délirantes de femmes et de filles, ils défilèrent, ceux du maquis ; lorsqu'ils défilèrent avec leurs habits défaits et leurs souliers éculés ; lorsqu'ils passèrent, fous de joie et les yeux en extase, le fier drapeau claquait au vent*». Mais la plus belle image que Freinet nous offre du maquis, la plus émouvante et la plus sensible est celle où il présente au lecteur cette organisation secrète et clandestine qu'est le maquis lui-même :

*«Le maquis ! ... Un nom chuchoté, l'émouvante complicité qui te vaut ta fausse identité ...*

*Tu n'es plus toi-même fils de ton père et de ta mère, et père de ton enfant ! Tu es un mort ressuscité, un nom qui a pris chair, un inconnu qu'a baptisé la France.*

*Le maquis ! A la fin du jour, à l'heure où tu rentrais naguère dans la maison qui ne te connaît plus, Tu as, sac au dos, suivi dans la neige la trace fraîche qui conduit au chalet ... L'air était sonore et léger ... Les derniers rayons du soleil incendiaient la pente vierge ... Un chien, au loin, aboyait, la fumée montait des maisons blanches. Tu allais, acteur*

*étonné, malhabile à se dédoubler, qu'éblouit encore la lueur artificielle et crue de la rampe ... Tu montais ! ...*

*Une porte s'est ouverte ... Voici l'antichambre secrète du maquis, relais mystérieux entre le monde et l'exil, demeure du chef qui détient les grands secrets et l'autorité, dont le village entier ignore et reconnaît l'activité de l'homme qui s'épuise le jour à la forge et aux champs, et devient la nuit guide, agent de liaison, espion, du bon ravitailleur qui soutient et réchauffe le proscrit, et le conduit par les chemins détournés jusqu'au chalet où s'organise le maquis.*

*Tu as choisi mon gars,... tu as choisi le maquis»<sup>144</sup>.*

Ce recueil de poèmes reste le témoignage le plus poignant et le plus personnel que Freinet nous ait laissé de son expérience du maquis de Vallouise. A l'instar d'Eluard et d'Aragon, il participe au courant littéraire de la poésie qui puise son inspiration dans l'action et hisse l'idéal de la Résistance au niveau d'une geste patriotique faite d'héroïsme et de fraternité. Cette aventure humaine se termine lorsque Freinet est choisi pour faire partie du Comité De Libération des Hautes-Alpes. Bien qu'il reste en contact avec le maquis, il redevient malgré lui un personnage de «l'arrière». Mais, faire partie de ce Comité représente pour lui la suite logique de son engagement : «... *Je continue maintenant l'œuvre de la résistance au C.D.L. de Gap*»<sup>145</sup>. Ayant fait partie du groupe des Franc-tireurs partisans, c'est en tant que représentant du Parti Communiste, qu'il est appelé à siéger au Comité. Les archives du C.D.L. des Hautes-Alpes nous apprennent que Freinet participe à l'organisation dès le 1<sup>er</sup> septembre 1944, mais qu'il n'appartient à aucune commission précise. Remettant à plus tard les projets qu'il avait pour son école de Vence, «*Freinet allait d'abord là où l'appelait le premier des devoirs : celui du citoyen*»<sup>146</sup>. Les réunions sont très nombreuses et lui demandent beaucoup de temps. De Septembre à Octobre 1944, elles ont lieu tous les jours, puis tous les deux ou trois jours. Dans cette activité, comme dans beaucoup d'autres, Freinet nous montre bien l'image du travailleur qu'il est. Les mouvements représentés au Comité de Libération des Hautes-Alpes sont le Front national, la C.G.T., les F.F.I. (Forces Françaises de l'intérieur), le Mouvement de

<sup>144</sup> Célestin Freinet, *Images du Maquis*.

<sup>145</sup> L'Éducateur, Première parution d'après guerre, 1945, p.4.

<sup>146</sup> Elise Freinet, Naissance d'une pédagogie populaire, p.187.

libération national des Prisonniers, les paysans et les commerçants, et le Parti Communiste représenté par notre instituteur. Ce Comité, créée sous l'Occupation, puis transformé à la Libération en association «loi 1901», a pour objectifs d'aider les familles victimes de la guerre, les prisonniers, de participer à la reconstruction et à la relance de l'économie, mais il a aussi la lourde responsabilité de gérer le problème de l'épuration, au lendemain du conflit. Il possède des pouvoirs locaux, c'est notamment au Comité que sont confiées de nombreuses tâches administratives. Freinet participe à de nombreuses commissions à caractère économique ou sociale. Une partie de la correspondance du C.D.L. nous informe que Freinet a été à un moment le Président du Comité. Mais, n'ayant pu retrouver la composition du bureau du Comité, et l'évolution de celui-ci sur la période 1944 - 1947, nous n'avons pas pu recueillir les dates exactes, correspondant à la présidence de Freinet. Seul du courrier datant de Février 1945, et adressé à «*M. Célestin Freinet, Président du C.D.L., à Gap*»<sup>147</sup>, nous renseignent sur ce statut. Sa participation aux «Etats généraux des C.D.L. de la zone sud», tenus à Avignon les 7 et 8 Octobre 1944, peut nous permettre d'avancer l'idée qu'il est le Président du C.D.L. à ce moment là, à moins qu'il ne soit que son représentant, puisque seuls les présidents y étaient conviés. C'est une des rares occasions où Freinet exprime véritablement ses idées sur les Institutions politiques. Il prend la parole devant l'assemblée et fait un assez long discours sur la réorganisation du Pouvoir, au service du peuple, en attendant que de véritables élections n'aient lieu. Tant que De Gaulle n'accède pas au pouvoir, Freinet voudrait qu'un comité constitutif au niveau régional soit fondé, où participeraient le Préfet, représentant du Pouvoir Central (De Gaulle) et le C.D.L., représentant de la volonté du peuple. Le but d'une telle organisation serait, en accordant une autorité exécutive au Préfet, de prendre, de manière officielle, plus rapidement des initiatives locales, sans passer par Paris, comme c'est le cas actuellement : «*nous sommes coupés dans notre département du reste de la France, et à tout instant, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions, on nous dit de nous adresser à des organismes supérieurs, (académie d'Aix, Ravitaillement général, etc...).* Etant coupés d'eux nous ne ferions rien du tout si nous ne prenions pas nous même des initiatives». Il souhaite

---

<sup>147</sup> ADHA : 367 W 14628/4, correspondance, dossier de Célestin Freinet.

élargir le pouvoir du peuple en lui permettant de participer, après élections, à un comité consultatif représentant la Résistance, et fonctionnant en rapport avec le Préfet. La liaison entre le peuple et les institutions politiques est primordiale pour Freinet, car elle seule permettra une meilleure réorganisation de la vie sociale, voire économique en France. Il souhaite donc que soient accordés au C.D.L. plus de droits, mais aussi un rôle dans la vie politique à venir. Le C.D.L. doit pouvoir continuer à fonctionner après la signature du traité de paix, et devenir une institution influente, représentante du peuple. Freinet croit en le pouvoir d'action du Comité, ce qui explique sa volonté de gérer au mieux un maximum de dossiers de nature très différente.

Le 6 Septembre 1944, Freinet fait partie de la Commission d'épuration, commission du service social, éducation et jeunesse<sup>148</sup>. Il est fréquemment en liaison avec le Préfet des Hautes-Alpes pour que des enquêtes soient menées avant d'engager des procédures d'épuration. Il commence à épurer, au niveau de sa direction, le Secours Social, qui doit être très rapidement réorganisé, afin de venir en aide aux réfugiés et aux sinistrés de la ville de Briançon. Freinet engage véritablement sa responsabilité dans les affaires qu'il traite, puisqu'il se déplace même à Briançon pour suivre l'évolution des secours. Il est chargé de régler les problèmes de taxation des produits auprès des maires et de trouver une solution pour enrayer le marché noir, mais il s'insurge contre les chefs de services des Administrations qui n'interviennent pas assez contre ce système. Freinet se bat pour qu'on les mette enfin face à leurs responsabilités, sinon, le problème du marché noir ne pourra être résolu.

Ce qui est intéressant de constater, c'est que ce soit Freinet qui ait été choisi pour diriger la commission d'épuration concernant le personnel de l'enseignement. La liste de personnes suspendues, remplacées, ou déplacées est assez longue, on peut y dénombrer une trentaine, voire une quarantaine d'individus. Parmi eux, se trouvent l'Inspecteur d'académie, l'Inspecteur primaire, de nombreux proviseurs et instituteurs<sup>149</sup>. Gérer l'épuration dans l'enseignement est un des premiers dossiers que Freinet doit régler dès son entrée au Comité. Cela se déroule très

---

<sup>148</sup> ADHA : 367 W 14607, procès-verbaux de réunion du C.D.L., Septembre 1944

<sup>149</sup> Ces faits et les faits consignés précédemment proviennent des procès-verbaux de réunion du CDL des Hautes-Alpes, A.D.H.A. : 367 W 14607, Septembre 1944.

rapidement puisque, entré en fonction au début du mois de Septembre, c'est le 12 Octobre 1944, en compagnie du Préfet, du nouvel l'Inspecteur d'académie et d'autres membres du C.D.L., que cette question est définitivement réglée<sup>150</sup>. On peut se demander qu'elle a été l'attitude de Freinet, au moment de prendre de telles décisions, lui qui a connu tellement de démêlés avec son administration. Alors la situation est inversée, il est juge de tout ce personnel. Enfin, il a le pouvoir d'agir contre ces inspecteurs. L'on peut donc se demander si ce pouvoir n'était pas pour Freinet l'occasion de régler ses comptes avec certains cadres administratifs, pour avoir dans le milieu de l'éducation «un sang neuf» et se transformer en un «ultra» de l'épuration. On peut soupçonner qu'il ait sûrement pensé à cette éventualité, mais que par rapport à ses responsabilités, son engagement moral, il s'est comporté en juge honnête et modéré. Ce qui est très surprenant aussi, c'est que ce statut particulier de Président de la commission d'épuration du milieu de l'enseignement ne soit jamais apparu dans les ouvrages relatifs l'action de Freinet au sein du C.D.L. Seules les archives, grâce aux procès-verbaux des réunions du C.D.L., nous ont révélé cette fonction.

Après s'être occupé de ce dossier délicat de l'épuration, Freinet travaille avec la commission économique. Il s'intéresse tout spécialement aux problèmes rencontrés par les paysans du département, ce qui ne l'empêche pas d'intervenir dans divers domaines. Régler le problème du marché noir, qui compromet l'approvisionnement des villes, constitue la prochaine tâche à laquelle il s'attelle. Il fixe un maximum général des prix des denrées et des produits de première nécessité. Notre instituteur doit donc revoir le prix du blé, afin d'assurer à chacun une nourriture à un prix raisonnable, et le prix du charbon, pour chauffer la population les temps venus. En 1945, il est encore chargé de donner une bonne suite à la question d'approvisionnement en eau, en viande et en vin des habitants des communes du département. Il s'attache à recenser les contingents de nourriture disponible, chez les commerçants et les paysans, afin d'organiser le ravitaillement de la population. Freinet doit aussi financer par les subventions qu'il peut accorder et les matériaux qu'il peut réquisitionner, la reconstruction de la région de Gap, comme la construction du viaduc de Bramafan.

---

<sup>150</sup> ADHA : 367 W 14607, Procès-verbaux du C.D.L., Octobre 1944.

Pour aider les paysans à mieux se prendre en charge, et à développer les productions, Freinet leur propose de s'unir, comme ils l'avaient fait en 1936, dans les Alpes-Maritimes, en une Union Paysanne. Pour renforcer cette nouvelle organisation, il en fait la promotion dans *l'Union*, organe hebdomadaire du C.D.L. des Hautes-Alpes. D'ailleurs les premiers articles du journal sont consacrés à ce projet<sup>151</sup>, qui est réalisé le 4 Novembre 1944. Cet hebdomadaire est une vitrine du C.D.L. qui, à travers ses pages, explique son action et ses objectifs. Freinet prend l'habitude de faire la propagande du syndicat paysan dans *l'Union*, afin de sensibiliser un public divers autour de l'action paysanne : «*Le 7 Juillet 1945, au cours de la semaine agricole, c'est toujours lui [Freinet] qui, au nom du C.D.L., appuie les revendications du délégué départemental de la Confédération générale de l'agriculture réclamant des prix corrects à la production et condamnant les marges excessives appliquées par les transporteurs et les intermédiaires. Freinet préconise l'entente complète entre les paysans et les ouvriers*»<sup>152</sup>. Au lendemain de la guerre, après cinq années de conflit, c'est toute une économie qu'il faut reconstruire, mais aussi toute une population qu'il faut secourir.

Freinet, tout en s'occupant des problèmes économiques, reste très attentif à ceux qui touchent l'enfance. D'après les procès-verbaux, il appartient à la commission de l'enfance, qui note le début de sa participation à Février 1945. Mais dès Novembre 1944, on retrouve dans sa correspondance, une réponse favorable du journal le *Travailleur Alpin*, organe régional du Parti Communiste à Grenoble, qui accepte que le pédagogue écrive une série d'articles au sujet de l'école<sup>153</sup>. Freinet se charge d'aider les enfants orphelins ou démunis à cause du conflit, et devient en Avril 1945 le représentant du C.D.L. auprès du Comité de protection des orphelins victimes de la guerre. Freinet leurs obtient des allocations versées par le C.D.L., si les parents ont été des victimes de la Gestapo, de la déportation ou s'ils ont été résistants<sup>154</sup>. Freinet cherche surtout à mettre en place un plan de modernisation de l'enseignement primaire, qui signifierait pour lui «*la reconnaissance de la France, par la reconnaissance de l'Ecole*». Il se dit très inquiet de la situation physique, intellectuelle et morale

<sup>151</sup> *L'Union* : «pour une union des paysans autour d'un syndicat», N° 3.

<sup>152</sup> *L'Union* : n° du 28 Juillet 1945.

<sup>153</sup> ADHA : 367 W 14628/4, Correspondance 1944-46.

<sup>154</sup> ADHA : 367 W 14607, Avril 1945.

des enfants. C'est pourquoi l'école doit être un nouveau tremplin pour la jeunesse. Mais avant de rénover les programmes, Freinet veut la rénovation des matériels : il faut privilégier l'espace de développement de l'enfant pour ses loisirs, mais aussi son logement, la nourriture, les locaux et l'équipement scolaire. Il propose aussi de développer des organisations post-scolaires comme les crèches, les garderies, les colonies de vacances... Il souhaite que ce soient des instituteurs formés à la pédagogie moderne et à ses techniques qui reprennent les rênes de l'enseignement. Tout cela ne reste qu'au stade de projet. Mais Freinet ne peut se contenter de faire seulement des projets, son passé nous a prouvé que c'est aussi un homme d'action. Comme il l'a fait dans son école de Vence, il va accueillir des enfants réfugiés dans des locaux réquisitionnés, pour leur venir en aide matériellement et intellectuellement. Ainsi se développent dans la région de Gap plusieurs centres scolaires voués à cette mission. Dans la ville même de Gap, Freinet réquisitionne les locaux du Grand séminaire, pour en faire un centre destiné à héberger des orphelins de parents fusillés ou victimes de guerre ou des enfants juifs ayant échappé au génocide. Le directeur administratif se nomme Elie Cazal, mais Freinet assume de fait la direction du centre dès Février 1945, et fait venir, pour faire la classe, un instituteur lié à son mouvement pédagogique. C'est pourquoi, il ne faut pas être étonné de voir paraître très rapidement le journal scolaire de l'école «*Résistance*». Mais cette nouvelle aventure pédagogique ne dure que peu de temps, puisque après la signature de la Paix, le centre doit fermer, l'évêque désirant réoccuper son séminaire. Certains enfants sont renvoyés dans leur famille, mais les orphelins vont repartir avec Freinet à Vence, qui après avoir repris goût à l'enseignement, est bien décidé à reconstruire son école du Pioulier. Cette décision correspond bien au moment où il annonce à ses confrères qu'il compte se retirer du C.D.L. Ainsi, le 25 Juin 1945, Freinet informe le Comité de sa démission prochaine. Il apparaît dans les procès-verbaux jusqu'au 3 Juillet 1945, date après laquelle son nom n'est plus cité, bien qu'aucune note n'indique officiellement sa cessation de fonction. Le temps d'organiser sur place son départ et celui de sa famille, élargie aux orphelins qu'il emmène avec lui, Freinet rejoint enfin son école de Vence dès l'annonce de la libération de Nice, école qu'il avait dû abandonner six ans plus tôt.

Cette vie au maquis constitue pour Freinet une expérience de l'humanisme dans l'action. Il redécouvre l'autre à travers des sentiments ou des facultés comme le dévouement, la solidarité, la compréhension, l'entraide, la compassion, en somme la fraternité. Faisant écho à la vie des tranchées, expérience fondatrice de son parcours intellectuel et moral, le maquis ajoute une nouvelle pierre angulaire à sa personnalité. Les deux guerres sont des étapes fondatrices pour l'homme et sa pédagogie.

## Conclusion

L'image de Célestin Freinet que nous avons voulu retracer dans cette étude, est celle d'un homme engagé, militant, volontaire, voire combattant. Ses engagements, sur fond de guerres et d'entre-deux-guerres, sont à la fois pédagogiques, politiques et sociaux, bien que les trois soient étroitement liés les uns aux autres. C'est un personnage qui connaît bien des tourments et des heures sombres, mais aussi des moments plus glorieux, où il obtient la reconnaissance de ses pairs, pour la pédagogie, et des travailleurs pour son action auprès des syndicats paysans ou auprès du C.D.L. Freinet, pour nous correspond au profil type de l'intellectuel communiste entre les années 1920 et les années 1950, même si cette monographie s'arrête quelques années avant.

Du point de vue de la pédagogie, on se rend compte que Freinet a eu beaucoup de mal à ce qu'elle soit reconnue par ses confrères, mais surtout par le Ministère de l'Education nationale. Cela s'explique par le côté trop révolutionnaire de sa conception pédagogique. Révolutionnaire dans le sens novateur, car beaucoup de techniques nouvelles inventées par l'instituteur rompent avec la pédagogie traditionnelle, telle l'utilisation de fichiers de travail, qui sous-entend l'abandon de l'usage des manuels dans la classe. A cela, il faut ajouter l'intérêt, exceptionnel pour l'époque, de Freinet pour la psychanalyse à l'école. Révolutionnaire aussi dans le sens politique du terme : enseigner, éduquer, oui, mais pour rendre les élèves libres et responsables, dans l'espoir que dans leur vie adulte ils portent la Révolution communiste au pouvoir. Ces aspects très transgressifs de la pensée de Freinet aboutissent à ce que l'on appelle encore aujourd'hui «l'affaire Freinet», ou «l'affaire de Saint-Paul». Cela a créé un conflit entre l'instituteur et la municipalité de Saint-Paul, qui était certes plutôt d'ordre politique, mais aussi un conflit entre l'instituteur et son administration. Les procès dans lesquels Freinet se voit entraîné reflètent bien le parcours d'un cadre communiste dans ces années-là. La publicité qui est faite à «l'affaire» dans les journaux a le privilège de rendre Freinet connu dans la France entière, puisqu'une grande partie de la

presse reprend les évènements. Mais il faut être conscient que le cas de Freinet n'a rien d'exceptionnel, que des affaires comme la sienne, touchent des instituteurs partout dans l'hexagone. C'est la notoriété que Freinet venait d'acquérir dans le milieu de la pédagogie qui a donné une telle ampleur aux événements

La technique Freinet et la pédagogie qui l'entoure mettront du temps à être reconnues par l'Education Nationale. Dans la période qui nous intéresse, on peut même affirmer qu'elles sont seulement tolérées, et cela encore très tardivement. Les gouvernements, quels qu'ils soient, ont toujours préféré se référer à la pédagogie nouvelle promue par Roger Cousinet, qui malgré de grandes innovations dans la pensée pédagogique restait plus traditionnel. Par son passé de fonctionnaire dissident, il est compréhensible qu'aucun ministre de l'éducation n'ait fait appel à Freinet, pour participer à des programmes de rénovation de l'Ecole. Au lendemain de la guerre, tous les proches de Freinet, et lui-même, espéraient qu'il fasse partie de la Commission d'étude pour la réforme de l'enseignement présidée par Langevin. Mais on lui fait comprendre clairement qu'il ne représente pour l'Etat, malgré son engagement pendant la guerre, qu'un directeur d'école privée et un responsable d'une coopérative, la C.E.L. Il faut attendre les années cinquante, lorsque Freinet se consacre essentiellement à son mouvement pédagogique, développé sous la forme d'une association loi 1901, L'I.C.E.M., institut coopératif de l'Ecole Moderne, créé en 1947 et qui compte rapidement 30 000 adhérents, pour une reconnaissance officielle explicite.

Chez Freinet, nous pouvons identifier les racines de son engagement social dans l'expérience de la fraternité des tranchées. Le syndicalisme de l'instituteur, traduction institutionnelle de son instinct de solidarité, apparaît comme un outil pour faire évoluer les conditions sociales de tous les êtres. Proche du milieu paysan, dans lequel il grandit, mais aussi dans lequel il fait la classe, Freinet est très sensible à leurs revendications. Il ne tente pas de ramener au Parti Communiste de nouveaux adhérents, mais il cherche à aider au mieux la population qui l'entoure avec les moyens efficaces dont il dispose. Pour les paysans, il crée avec eux des coopératives de ventes ainsi que le syndicat l'Union paysanne et écrit dans plusieurs journaux pour décrire leur condition et prendre leur défense. Cette liaison avec le monde rural constitue d'ailleurs le trait original de Freinet

dans le communisme français de l'époque, alors tourné vers la sphère ouvrière. L'école de Vence est pour Freinet un véritable outil de lutte sociale, par l'accueil fréquent d'enfants qui sont dans un état de misère à la fois financière, physique, psychologique et intellectuelle. Sont accueillis tour à tour des pupilles de l'Etat, des orphelins de la guerre, qu'ils viennent d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique ou surtout de France. C'est avec un grand dévouement pour la cause de l'enfance que Freinet les a accueillis, les a logés, les a nourris, les a habillés mais surtout éduqués. Son engagement social se traduit souvent par un élan sentimental de fraternité, au delà des projets mûrement planifiés.

Le communisme de Freinet peut être le fil conducteur de cette étude. Il y a une véritable osmose entre sa pédagogie et ses idéaux politiques. On ne sait trop si ce sont ses idées pédagogiques qui l'orientent forcément vers le communisme ou si c'est le communisme qui influence sa pédagogie. D'ailleurs ce lien très fort qui existe entre les deux permet aux opposants politiques de provoquer le scandale autour un enseignement qu'ils considèrent comme subversif. Du point de vue de l'engagement politique, on peut dire qu'il a un parcours similaire à celui d'Aragon. Très tôt, il s'engage dans la voie de la révolution, et quand d'autres comme Gide s'en détournent au moment de la stalinisation, Freinet continue à y croire parce que certains événements en France renforcent sa foi. Il faut attendre la fin des années quarante, pour que Freinet quitte le parti. Le mythe de la révolution, chez notre pédagogue, a toujours su motiver son engagement pédagogique, social et politique. Le développement des régimes autoritaires en Espagne, en Italie et en Allemagne, détermine même Freinet dans sa lutte antifasciste, puisqu'il rêve de l'émancipation du peuple, par le peuple.

Ceci nous amène donc à présenter Freinet comme un intellectuel. Il réfléchit beaucoup à propos de la condition humaine et cherche diverses solutions pour la servir, allant de la révolution à la coopérative de vente des produits locaux. Freinet écrit très souvent. Il participe à de nombreux journaux, à commencer par ceux qu'il édite, ses ouvrages sur la pédagogie sont très abondant. De plus, Freinet ne se contente pas de théoriser, il cherche des moyens concrets pour réaliser ses projets : à sa pensée pédagogique, il fait correspondre l'école Freinet et ses techniques, aux problèmes paysans, il fait correspondre un

syndicat. Un des mérites de Freinet est aussi d'avoir accepté de jouer le jeu, et avec conviction, de la politique culturelle du Front populaire, en particulier dans le T.U.O.P. Il est en cela un acteur de l'esprit de 36. Les projets de Freinet abondent et ne se cantonnent pas à la pédagogie. C'est ce côté très intellectuel et pratique du personnage Freinet qui lui apportera la reconnaissance populaire dans les années cinquante, jusqu'à nos jours. En quittant la sphère politique et en consacrant le reste de sa vie à son œuvre pédagogique, ses contemporains vont progressivement se reconnaître dans les idées de Freinet, et oublier l'instituteur militant, pour ne conserver que l'image du pédagogue engagé.

**Illustration n°1**  
Maison natale de Célestin Freinet à Gars



**Illustration n°2**

Portrait de Célestin Freinet lors de son entrée à l'Ecole Normale de Nice



**Illustration n°3**  
L'imprimerie, à l'école du Bar



**Illustration n°4**  
L'école de Saint-Paul



**Illustration n°5**

Couverture du mensuel *la Gerbe*, publié par Célestin Freinet, à Saint-Paul



**Illustration n°6**  
« Les pionniers » au travail



**Illustration n°7**Un exemple de rédaction libre, extrait du *Livre de vie* de l'Ecole Freinet

11 octobre 1932

5

MON ANE.



Hier, mon frère est allé à la foire de Roquebillière vendre des melons. Il est parti à cinq heures et est passé par Vence; Saint-Jannet, Gattières, pour traverser le Var au pont de la Menda.

De retour, il a fait un chargement de chèvres et de boucs. Il a aussi acheté un âne.

Hier soir vers six heures, mon frère ouvre la porte de la maison et fait entrer le petit âne dans la cuisine. Nous sommes restés stupéfaits.

J'ai pris l'âne et je suis allé le faire boire à la fontaine, puis je l'ai mené à l'écurie.

GARCIN M 13 a 4



**NOTRE ENQUETE** : C'est un petit âne de 1 m 10 de haut. A Saint-Paul nous avons 32 Gros ânes et 8 petits ânes de Corse.



**Illustration n°8**

Le journal scolaire devient bilingue avec l'arrivée de petits réfugiés espagnols à l'école Freinet, en 1936

VENCE PIONNIERS 22 3 38

## Los niños españoles

Como en España hay la guerra, los pobres niños se refugian en donde pueden. Han venido aquí para librarse de los bombardeos.

Estan muy bien con los niños franceses.

Aquí, tienen de comer, aprenden a trabajar, juegan y ellos vienen de día en día pequeños hombres.

El pueblo francés es muy bueno. Hace lo que puede para ayudar al pueblo español, pero no puede hacer todo lo que es necesario porque el gobierno no se lo permite.

Ayudar España es lo mismo que ayudar al pueblo francés.

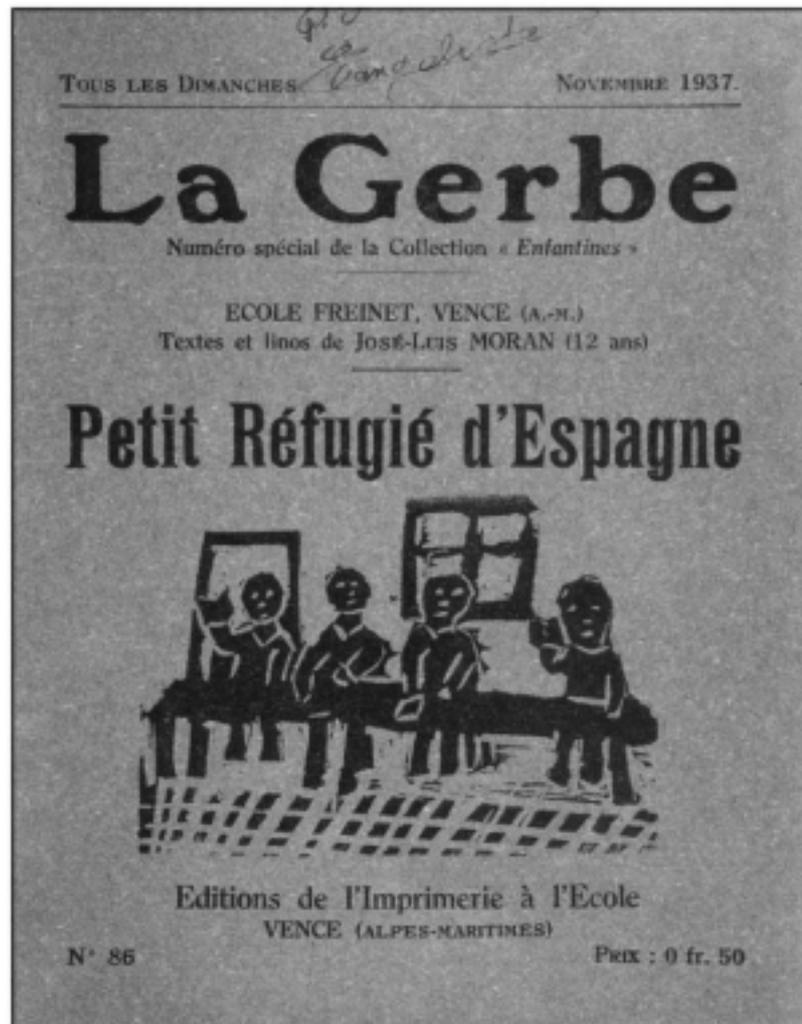
Pierrette. (francesa)



Maxima 7

118

Minima 3

**Illustration n°9**Numéro spécial de *la Gerbe*, réalisé par un jeune réfugié espagnol

### Illustration n°10

L'arrestation de « papa » Freinet, en Mars 1939, racontée par les enfants de l'école Freinet dans le *Livre de vie*

● ● ● ● VENCE ● ● ● ● 1 4 40 ●

#### Le départ de Papa.

Papa est parti .Nous avons eu un très grand chagrin de le voir s'en aller. C'était un véritable désespoir pour tout le monde.

Nous ne voulons pas en parler maintenant.Nous en parlerons plus-tard dans l'histoire de notre Ecole.

Maintenant, nous voulons simplement travailler avec tout notre cœur, avec tout notre courage.

Papa nous a laissé l'Ecole et le matériel. Cette école, elle est à nous tous. Nous savons nous instruire tout seuls avec les fiches, l'imprimerie,les livres,et toutes les questions que nous pourrions poser à Mémé, à Maman au moment du dîner et des promenades.

Nous avons mis des responsables :

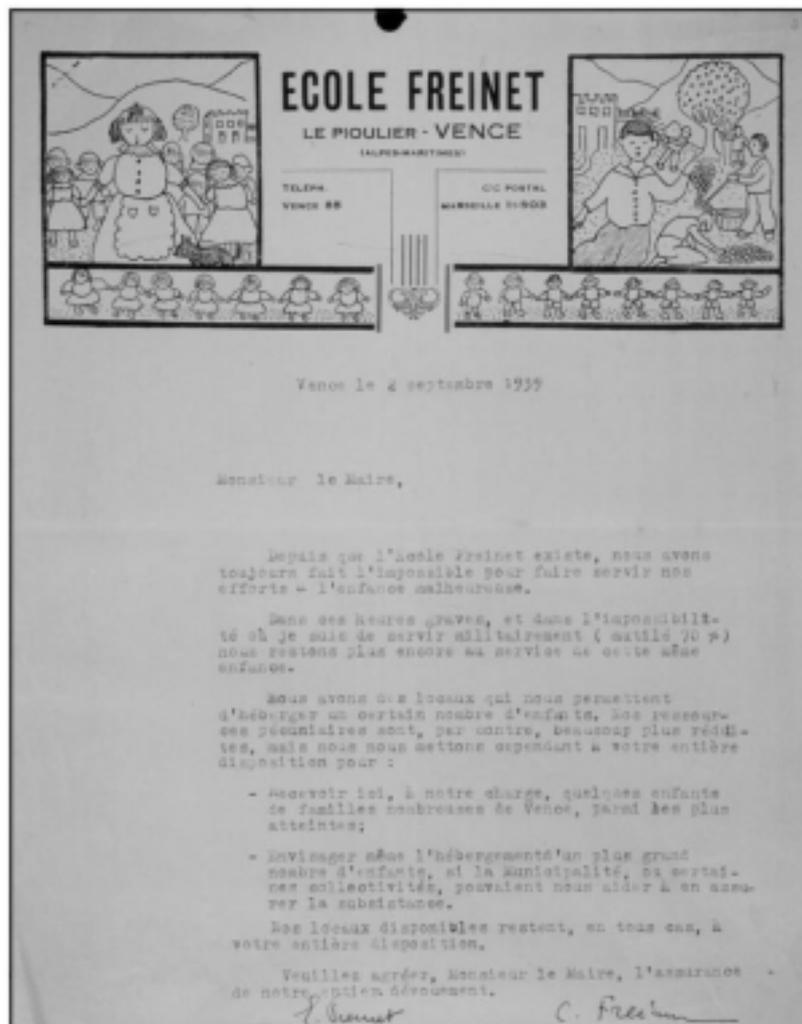
Nicole qui est grande et qui écrit bien écrira les textes au tableau.

Toi qui est forte en orthographe corrigera les fautes.

●●●●●●●● 129 ●●●●●●●●

**Illustration n°11**

Dès l'annonce de la mobilisation, Freinet se propose d'accueillir dans son école des réfugiés



**Illustration n°12**

Une image du maquis par Célestin Freinet

***Le maquis !***

*Le Maquis ! ...  
 Un nom chuchoté,  
 L'émouvante complicité  
 Qui te vaut ta fausse identité ...*

*Tu n'es plus toi même  
 Fils de ton père et de ta mère  
 Et père de ton enfant !  
 Tu es un mort qui a pris chair,  
 Un inconnu qu'a baptisé la France !  
 Le maquis !  
 A la fin du jour,  
 A l'heure où tu rentrais naguère  
 Dans la maison qui ne te connaît plus,  
 Tu as, sac à dos, suivi dans la neige  
 La trace fraîche qui conduit au chalet...  
 L'air était sonore et léger ...  
 Les derniers rayons du soleil  
 Incendiaient la pente vierge ...  
 Un chien, au loin, aboyait  
 La fumée montait des maisons blanches.  
 Tu allais, acteur étonné  
 Malhabile à se dédoubler  
 Qu'éblouit encore la lueur  
 Artificielle et crue de la rampe ...  
 Tu montais !*

*Une porte s'est ouverte... Voici  
 L'antichambre secrète du maquis  
 Relais mystérieux entre monde et exil,  
 Demeure du chef qui détient les grands  
 secrets  
 Et l'autorité,  
 Dont le village entier ignore et reconnaît  
 L'activité  
 De l'homme qui s'épuise le jour à la forge  
 Et aux champs,  
 Et devient la nuit le guide, agent de  
 liaison,  
 Espion,  
 Du bon ravitailleur qui soutient et  
 réchauffe  
 Le proscrit  
 Et le conduit,  
 Par les chemins détournés,  
 Jusqu'au chalet  
 Où s'organise le maquis !  
 Tu as choisi, mon gars ! ...  
 Tu n'es plus Paul Durand mais bien Jules  
 Dupont!  
 Tu ignore tout de Paul Durand, le déporté,  
 De son père et de son enfant !  
 Allons, Jules Dupont  
 Un dernier regard viril sur ce qui fut,  
 Et maintenant  
 En avant !  
 Tu as choisi  
 Le maquis !*

### Illustration n°13

Article de Paris-Match à propos du tournage du film « L'Ecole buissonnière » de J.P. Le Chanois, consacré à l'oeuvre pédagogique de Célestin Freinet

**PARCE QU'IL A AUJOURD'HUI UN MILLION D'ÉLÈVES ON A TOURNÉ UN FILM SUR CE PETIT INSTITUTEUR**

**Célestin Freinet**, que les milliers de Saint-Paul-de-Vence appellent « Papa Freinet ». Au centre, Bernard Blier avec ses fils.

**Les élèves**, Chagnolle qui assiste aux classes, ses camarades dans le journal « l'Imprimerie » rédigé par les élèves.

**Montage avec les camarades**. Les élèves travaillent dans leur classe.

**Le meilleur moyen d'apprendre la lecture et l'orthographe est l'écriture**.

**Les premiers d'écrits**

Freinet a imaginé une méthode originale de lecture et d'écriture. Elle consiste à faire écrire aux élèves des lettres isolées, puis des syllabes, puis des mots, puis des phrases. Cette méthode, qui s'appuie sur l'écriture, est basée sur le principe de la lecture globale et de l'écriture globale. Les élèves Freinet travaillent en tout temps, partout, avec les lettres et les syllabes qu'ils ont écrites. Le maître de Saint-Paul-de-Vence applique cette méthode à l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Elle repose sur un livre (l'imprimerie) de l'école.

**Mathématiques spatiales**

Le film « L'Ecole buissonnière » de Jean-Paul Le Chanois, raconte les débuts de la pédagogie Freinet dans les écoles de Saint-Paul-de-Vence. Cette pédagogie est basée sur l'écriture globale et la lecture globale. Elle repose sur un livre (l'imprimerie) de l'école.

**L'imprimerie à l'école**

La méthode de Freinet consiste à faire aux élèves le plus d'écrits possible. Ils doivent écrire ce qui leur vient par leur cerveau, que ce soit un mot, une phrase, un paragraphe. Ils doivent écrire ce qu'ils veulent, sans aucune contrainte. Cette méthode repose sur le principe de la lecture globale et de l'écriture globale. Les élèves Freinet travaillent en tout temps, partout, avec les lettres et les syllabes qu'ils ont écrites. Le maître de Saint-Paul-de-Vence applique cette méthode à l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Elle repose sur un livre (l'imprimerie) de l'école.

## **Inventaire des sources utilisées**

### **SOURCE N°1 : LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES.A.D.A.M.**

#### **Fonds de l'Inspection académique**

1- Dossier de carrière de Célestin Freinet : **1T 85.**

2- Dossier de contentieux «Freinet, instituteur à Saint-Paul. Ministère de l'instruction publique contre Célestin Freinet.» : Correspondance et décisions administratives, 1931-1936. Dossiers **41825 à 41830.**

#### **Fonds du Tribunal de première instance de Grasse**

1- Dossier de procédure correctionnelle : Procédure engagée contre sept jeunes gens ayant écrit des graffitis en faveur de la paix, 1950. **225 W 57.**

2- Rapport de police : dossier «Parti communiste : signalements et rapports. 1939-1942». Sous dossier "Célestin Freinet".  
**28 W 74.**

3- Procès verbal de police : P.V. classé sans suite relatif à l'incendie de l'imprimerie de Célestin Freinet, 1956. **52 W 9.**

4- Procès en diffamation : "Célestin Freinet contre le Maire de Saint-Paul". **3 U 2 / 1106.**

5- Emploi irrégulier d'un étranger italien par Célestin Freinet.  
**3 U 2 / 1124.**

## **Fond de la Préfecture des Alpes-Maritimes - Sûreté et secrétariat général pour la police**

1- Rapports de police relatif à Célestin Freinet. Sous-dossiers «Scandale par voie d'affiche et de presse, décembre 1932-février 1933», «Affaire Freinet - Incident de la rentrée de Pâques, Mars-Avril 1933», Déplacement d'office de Célestin Freinet, instituteur à Saint-Paul», et «Freinet, jusqu'à 1939». **4 M 534.**

2- Etat des internés au centre de séjour surveillé de Chabanet : 1940.  
**171 W 4.**

3- Dossier individuel d'internement de Célestin Freinet : **170 W 53**, 1939-1942.

4- Rapport de police : **4 M 135**, Avril 1934. Sur l'existence d'une cellule communiste à Saint-Paul.

5- Compte-rendu des élections municipales de Saint-Paul du 5 et 22 Mai 1929, **3 M 303.**

## **Fonds du cabinet du Préfet des Alpes-Maritimes**

1- Dossier d'autorisation de parution du journal l'Educateur : **122 W 96**, 1945-1947.

## **SOURCE N°2 : LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES HAUTES-ALPES.A.D.H.A.**

### **Fond du Comité Départemental de Libération**

1- Organisation, fonctionnement et statuts : **367 W 14601/1**, 1944-1946.

2- Correspondance : enregistrement de divers répertoires non identifiés : **367 W 14602**, 1944-1946.

3- Correspondance, attestation de résistants, procès-verbaux de gendarmerie : **367 W 14603**, 1944.

4- Correspondance : **367 W 14604**, 1945-1947.

5- Procès-verbaux de réunions : **367 W 14607**, 1944-1945.

6- Correspondance : dossier de Célestin Freinet (Correspondance et publications) : **367 W 14628/4**, 1944-1945.

### **Fond du cabinet du Préfet des Hautes-Alpes**

1- Correspondance préfectorale : **342 W 12672**, 1945.

2- Correspondance préfectorale : **1038 W 5**, 1945.

3- Police : dossiers individuels des affaires par ordre alphabétique et chronologique dont rapport et enquête sur Célestin Freinet : **342 W 12650**, 1939-1945.

### **SOURCE N° 3 : ARCHIVES PRIVEES**

1- Archives privées de la famille Barel (photocopies, don de Mr Dominique Olivesi, auteur d'une thèse sur Virgile Barel).

### **SOURCE N° 4 : LA PRESSE**

#### **Grands quotidiens niçois de l'entre-deux-guerres**

1- *Le Petit Niçois*, fondé le 1er Août 1880, journal républicain quotidien.

2- *L' Eclaireur de Nice*, puis *L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est* à partir de 1926, journal républicain quotidien.

#### **Presse des années trente**

1- *Le Cri des travailleurs* : 1935-1939, Organe de la région communiste du Sud-Est.

2- *L'Union paysanne* : 1937-1939, journal mensuel de l'Union paysanne, C.G.P.T.

3- *l'Action paysanne* : 1936-1988.

### **Presse anticommuniste, proche des organisations de la Droite extrême et des groupements «nationaux»**

1- *L'Action Patriotique de Nice et des Alpes Maritimes.* : fondé en Mars 1904, organe des groupes nationalistes et libéraux. Fin de parution : Février 1936.

2- *Le Sud-Est Républicain* puis *Sud-Est National* : 1934-1938.

3- *L'Action Française*, journal de Charles Maurras.

### **Presse ayant une coloration communiste et dans laquelle Célestin Freinet a collaboré**

1- *Notre Arme* : 1922-1935. Bulletin syndical des instituteurs des Alpes-Maritimes adhérents à la Fédération des syndicats des membres de l'enseignement laïque C.G.T. puis CGTU.

2- *L'Éducateur prolétarien* : 1934-1939.

3- *l'École émancipée* : fondée en 1909. Revue nationale publiée par la Fédération des syndicats des membres de l'enseignement.

4- *L'Humanité* : fondé par Jean Jaurès en 1904, quotidien du parti communiste français depuis 1920.

### **Presse de la libération**

1- *L'Union* : organe hebdomadaire du Comité de libération des Hautes-Alpes, N° 1 à 44, Octobre 1944- Avril 1946.

## **SOURCE N° 5 : LES PUBLICATIONS OFFICIELLES**

1- Le JOURNAL OFFICIEL des débats parlementaires : interpellations lors des séances de l'Assemblée entre Avril et Mai 1933.

2- Textes des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de Saint - Paul, dont celles du 22 Janvier 1933 sur la demande officielle du déplacement d'office de Freinet. (textes photocopiés, don de Mr Mencherini Robert, professeur d'histoire et formateur à l'I.U.F.M. d'Aix-en-Provence)

3- Procès-verbaux, des délibérations des ETATS GENERAUX DES C.D.L. de la zone sud, à Avignon, les 7 et 8 Octobre 1944.

## **SOURCE N° 6 : LES DICTIONNAIRES ET LES ENCYCLOPEDIES**

1- DEMNARD Dimitri, *dictionnaire d'histoire de l'enseignement*, Saint-Amand-Montrond, Cher, Edition universitaire Jean-Pierre Delarge, 1981.

2- JOLLY Jean (sous la direction de), *Dictionnaire des parlementaires français*, tome 1, Paris, Presse Universitaire Française, 1980. Pour la liste des Ministres de l'Instruction Publique lors des divers gouvernements, de Novembre 1917 à Juin 1940.

3- JULLIARD J., WINOCK M., *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, Octobre 1996.

4- MAITRON JEAN (sous la direction de), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, les Editions ouvrières, 1985 ; article de Nicole Racine.

5- Encyclopédia Universalis, pour les Articles «Révolution», «Pédagogie» et «C. Freinet».

## **SOURCE N° 7 : OUVRAGES ECRITS PAR CELESTIN ET ELISE FREINET**

1- FREINET Célestin, *Combattant de la guerre 1914-1918*, Vence, la Bibliothèque du travail, n°403, Avril 1958.

2- FREINET Célestin, *Le Maquis*, Vence, la Bibliothèque du Travail, n° 584, 10 Mai 1964.

3- FREINET Célestin, *Touché! souvenir d'un blessé de guerre*, Paris, Maison Française d'art et d'édition, 1920.

4- FREINET Célestin, *Les dits de Mathieu*, Genève, Institut des sciences de l'éducation Jean-Jacques Rousseau, 1959

5- FREINET Célestin, *Images du Maquis*, Paris, Ophris,

6- FREINET Célestin, *Brochures d'éducation nouvelle populaire*, n°5,25,46,47 et 65.

7- FREINET Célestin, *La formation de l'Enfance et de la Jeunesse*, Cannes, Bibliothèque de l'école moderne, 1960.

8- FREINET Célestin, *Pour l'école du peuple*,

9- FREINET Elise, *Naissance d'une pédagogie populaire*, Cannes, EMF, 1949.

10- FREINET Elise, *L'Ecole Freinet, réserve d'enfants*, Paris, François Maspero, 1975.

## **SOURCE N° 8 : OUVRAGES SUR CELESTIN FREINET**

1- AMIS DE FREINET(LES), *Le mouvement Freinet au quotidien, des praticiens témoignent*, Brest, édition du Liogan, 1997.

2- AMIS DE FREINET (LES), *Premiers contacts avec Célestin Freinet*, Brest, Bulletin des Amis de Freinet, n°2,

3- BARRE Michel, *Compagnon de Freinet*, Maine et Loire, édition Ivan Davy, collection Itinéraire, Mai 1997.

- 4- BARRE Michel, Célestin Freinet, un éducateur pour notre temps, Mouans-Sartoux, PEMF, collection «ressources pédagogiques», 1996.
- 5- BOUMARD Patrick, *Célestin Freinet*, Paris, P.U.F, Pédagogues et pédagogies, décembre 1996.
- 6- BRULIARD Luc, SCHLEMMINGER Gérald, *Le mouvement Freinet : des origines aux années quatre-vingt*, Paris, L'Harmattan, coll. Savoir et formation, Juin 1996.
- 7- CLANCHE P., DEBARBIEUX E., TESTANIERE J., *La pédagogie Freinet, mises à jour et perspectives*, Bordeaux, Presse universitaire de Bordeaux, 1994.
- 8- EDUCATEUR MAGAZINE (L'), *Célestin Freinet*, N° 3 & 5, Nov. - Déc. 1966.
- 9- EDUCATEUR MAGAZINE (L'), *Célestin Freinet, vingt ans plus tard*, n°190-191, Cannes la Bocca, Mars 1987.
- 10- FREINET Madeleine, *Elise et Célestin Freinet, souvenirs de notre vie 1896-1940*, Paris, Stock, Mai 1997.
- 11- LACROIX Jean-Bernard (sous la direction de), *Des années folles aux années noires*, actes de l'exposition des Archives Départementales des Alpes-Maritimes, Nice, 1995.
- 12- LEGRAND Louis, *Le centenaire Freinet*, Toulouse, Cahier Binet-Simon, n°649, Novembre 1996.
- 13- MUSEE NATIONAL DE L'EDUCATION, *Célestin Freinet et sa pédagogie*, actes de l'exposition tenue de Juin 1987 à Juin 1988, Paris.
- 14- NOUVEL EDUCATEUR (LE), *Le Centenaire Freinet*, n°81, Septembre 1996.
- 15- PEYRONIE Henri. (sous la direction de), *Freinet soixante-dix ans après, une pédagogie du travail*, actes du colloque de Caen, Octobre 1996 : «70 ans d'éducation à la coopération et à la citoyenneté. La pédagogie Freinet : permanences et mutations», Presse universitaire de Caen, Janvier 1998.

16- PEYRONIE Henri, *Célestin Freinet*, in *Quinze pédagogues*, Houssaye Jean (Dr.), Paris, Armand Colin, 1994.

17- PIATON Georges, *La pensée pédagogique de Célestin Freinet*, Issoudun, Privat, Nouvelle recherche, janvier 1974.

## **SOURCE N° 9 : OUVRAGES GENERAUX**

1- KERGOAT Jacques, *La France du Front Populaire*, Paris, La Découverte, Novembre 1986.

2- OLIVESI Dominique, *Virgile Barel*, Nice, Edition Serre, Mars 1996.

3- ORY Pascal, *La Belle Illusion, culture et politique sous le signe du Front Populaire 1935 - 1938*, Paris, Plon, Janvier 1994.

4- PARIAS Louis-Henri (sous la direction de.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tomes 3 & 4, Paris, Nouvelle librairie de France, Février 1988.

5- RACINE Nicole, TREBITSCH Michel (sous la direction de), *Intellectuels engagés d'une guerre à l'autre*. Article de OLIVESI Dominique : «Les instituteurs rouges des Alpes-Maritimes», Paris, Cahier de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, N° 26, Mars 1994.